Montréal samedi 16 mai 2009 Le plus grand quotidien français d'Amérique • 125e année N° 203 176 pages, 12 cahiers **2,04$** taxes en sus – Édition provinciale **2,12$**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

FAUT-IL SAUVER LE *RED LIGHT*?

Les derniers néons pourraient bientôt s'éteindre sur cette portion de la *Main*

JEAN-CHRISTOPHE LAURENCE
PLUS PAGES **1** À **3**



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

QUARTIER DES SPECTACLES : PRÊT OU PAS PRÊT ?

RÉPONSE EN PAGES **A18** ET **A19**

LE BOUQUET DE PIERRE GINGRAS

Trois pages d'idées pour ce long week-end du jardinier

MON TOIT PAGES **1** À **3**



cyberpresse.ca
LA PRESSE

CHICANES DE CLÔTURE

Des histoires d'horreur et comment éviter que votre voisin devienne votre pire ennemi JUDITH LACHAPELLE PAGES **A2** ET **A3**



CYBERPRESSE.CA

Vous avez déjà connu un conflit avec un voisin et vous l'avez réglé.
Partagez avec nous cette expérience sur **cyberpresse.ca/voisin**



GRILLADES ET VINS AUX ACCENTS LATINOS

GOURMAND PAGES **1** À **4**

EXCLUSIF

NOUVEAU COLLÈGE PRIVÉ À BOISBRIAND

« On drainera encore les meilleurs élèves vers le privé », selon les syndicats PAGE **A24**

VACANCES/VOYAGE

À QUÉBEC AVEC... PASCALE PICARD

PAGE **16**



LES GRANDS CHEMINS DE MARCHE

De Compostelle au chemin des Incas

PAGES **1**, **8** ET **9**

SURDITÉ CHEZ LES ENFANTS

Québec aura son programme de dépistage

ARIANE LACOURSIÈRE PAGE **A8**

COMMISSION OLIPHANT

UNE « ERREUR » DE 75 000$

L'ancien premier ministre Brian Mulroney a « hésité » à accepter 75 000$ en espèces de Karlheinz Schreiber. « C'est mon erreur », a-t-il concédé au quatrième jour de son témoignage devant la commission Oliphant.

JOËL-DENIS BELLAVANCE PAGE **A7**



Brian Mulroney

La leçon de Bixi

LA CHRONIQUE DE **PIERRE FOGLIA** PAGE **A5**

QUAND LA POLOGNE S'INTÉRESSE À VICTORIAVILLE



PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE

En marge des grands appels au libre-échange et à la coopération financière internationale, des initiatives locales peuvent donner d'étonnants résultats. En avril, la région de Victoriaville a accueilli une mission économique composée d'élus et de dignitaires polonais. Cette rencontre n'est pas le fruit du hasard. Découvrez pourquoi dans *La Presse Affaires* pages 2 et 3

PLUS-VALUE

UN GUIDE POUR L'INVESTISSEUR PRUDENT

LA PRESSE AFFAIRES PAGES **6** ET **7**



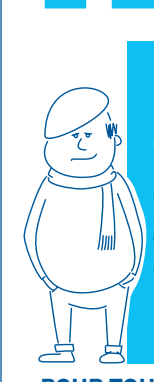
Mon clin d'œil STÉPHANE LAPORTE

Au lieu de l'heure et de la météo, durant les commissions parlementaires, on devrait voir les honoraires des avocats augmenter en bas de l'écran.

Venez voir mon blogue! **cyberpresse.ca/laporte**

SAM 621 924 456 782

L'EUROPE, C'EST LE TEMPS OU JAMAIS!



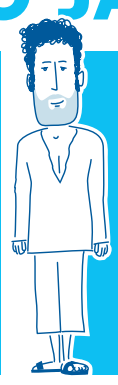
FRANCE
NICE, MARSEILLE, BORDEAUX, LYON, NANTES ET TOULOUSE
OBTENEZ...
5 jours de location de voiture au prix de 3 ou 3 jours au prix de 2 avec Hertz.
Vol aller-retour, taxes incluses à partir de
499$
Mai



AUTRICHE
VIENNE
OBTENEZ...
5 jours de location de voiture au prix de 3 ou 3 jours au prix de 2 avec Hertz.
Vol aller-retour, taxes incluses à partir de
899$
Juillet et août



ITALIE
ROME
OBTENEZ...
Une location de voiture gratuite pour 7 jours avec Hertz.
Vol aller-retour, taxes incluses à partir de
899$
Juillet



GRÈCE
ATHÈNES
OBTENEZ...
1 nuit d'hébergement gratuite à Athènes.
Vol aller-retour, taxes incluses à partir de
999$
Août et septembre

RÉSERVEZ 2 BILLETS D'AVION AVANT LE 31 MAI ET OBTENEZ UNE VOITURE OU UNE NUIT D'HÔTEL GRATUITE!*

VACANCES transat

POUR TOUS LES DÉTAILS, COMMUNIQUEZ AVEC VOTRE AGENT DE VOYAGES.

Départs de Montréal. Prix par personne en classe Économie, valides à l'achat d'un vol aller-retour. Les prix sont ceux disponibles au moment de mettre sous presse et peuvent varier selon les dates de départ et de retour sélectionnées. Les tarifs sont valides pour les nouvelles réservations individuelles effectuées les 16 au 18 mai 2009. Taxes, DPSTA, frais aéroportuaires, assurances et surcharge de carburant, si applicables, sont inclus. Vols opérés par Air Transat. *Offres valides à l'achat de deux billets d'avion avec Air Transat avant le 31 mai 2009. Location de voiture avec Hertz catégorie B, plan de base. Réservez 3 jours et obtenez 1 jour gratuit ou réservez 5 jours et obtenez 2 jours gratuits. Nice, Marseille, Bordeaux, Lyon, Nantes, Toulouse: Valide pour les départs entre le 10 mai et le 15 juin 2009. Vienne: Valide pour les départs entre le 1er juillet et le 18 octobre 2009. Rome: location de voiture gratuite pour 7 jours avec Hertz catégorie B, plan de base. Valide pour les départs du mardi entre le 7 juillet et le 13 octobre 2009. Athènes : valide pour les départs du lundi entre le 6 juillet et le 31 août et du jeudi entre le 3 septembre et le 22 octobre 2009. 1 nuit gratuite en occupation double à l'hôtel Kaningos 21 4✦ pour les départs du 6 juillet au 31 août et du 1 au 31 octobre 2009, et à l'hôtel Dorian Inn 3★ pour les départs du 1 au 30 septembre 2009. Offres d'une durée limitée, peuvent être retirées en tout temps. Journées additionnelles et surclassement en sus. Pour les détails et conditions générales, veuillez vous référer aux brochures Europe et Italie • Espagne • Grèce 2009-2010 de Vacances Transat. Vacances Transat est une division de Transat Tours Canada inc. et est titulaire d'un permis du Québec (nº 825121). Ses bureaux sont situés au 300, rue Léo-Parseau, bureau 500, Montréal (Québec) H2X 4C2.

Prix excluant le 3,50$/1000$ de services touristiques achetés représentant la contribution des clients au *Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.*

T836703A

VOISINS MALGRÉ EUX



CHICANES DE CLÔTURE

Voisin : espèce indigène tant des villes que des campagnes, reconnaissable habituellement par son front de bœuf et sa tête de cochon. Souvent discret pendant l'hiver, il profite généralement du retour des beaux jours pour écouter une radio sirupeuse dans sa cour, émonder vigoureusement l'arbre de l'autre côté de la clôture (dont il n'a toujours pas payé sa part, d'ailleurs) ou pour scier tout et n'importe quoi, pourvu que ça fasse du bruit. Il est rarement seul : il y a aussi les enfants du voisin, le chien du voisin, la tondeuse du voisin. Le comportement du *Voisinus quebecus* est abondamment documenté dans la littérature juridique. Aperçu.



JUDITH LACHAPELLE

C'est apparemment le jour où M. Giroux s'est mis à scier du béton dans sa cour que M. Tremblay a pété les plombs. Après un hiver passé à s'engueuler sur la disposition des bancs de neige, M. Tremblay a décidé que, désormais, ce serait œil pour œil, dent pour dent. Alors, pour lui rendre la pareille, M. Tremblay a sorti sa souffleuse à neige, l'a démarrée et l'a laissée gronder à côté du garage de M. Giroux.

L'histoire s'est passée à Vaudreuil au printemps 2000 et les détails ont été compilés par le juge Raymond Boyer, de la division des petites créances. Seuls les noms des parties ont été changés. Un jugement comme tant d'autres, qui n'a pas fait la une mais qui révèle combien les relations entre voisins peuvent s'envenimer, jusqu'à verser dans le pathétique, voire le grotesque.

Les relations entre les Giroux et les Tremblay n'ont jamais été harmonieuses. Bien avant l'arrivée des beaux jours, s'est plaint M. Tremblay, M. Giroux a pelleté la neige contre sa clôture jusqu'à la faire pencher. M. Tremblay a aussi affirmé au juge que sa neige avait été aspergée d'une « matière colorante jaune »... Le chien de M. Giroux ? Non, accuse-t-il, M. Giroux lui-même !

Celui-ci ne se serait d'ailleurs pas gêné pour s'installer sur son balcon afin de mieux se moquer des Tremblay, forcés par la Ville de modifier leur clôture, qui n'était pas réglementaire. Par qui avaient-ils été dénoncés ? Leur voisin, évidemment.

Alors, quand M. Giroux s'est mis à scier du béton et que M. Tremblay a sorti sa souffleuse, la police est intervenue. Elle a blâmé M. Tremblay, mais pas M. Giroux. M. Tremblay a copieusement arrosé son voisin de « propos orduriers que la décence interdit de reproduire », écrit le juge. Et à partir de ce moment, tout s'est mis à déraper.

Vivre en harmonie... ou pas

Il suffit de taper quelque mots clés dans le répertoire des jugements rendus au Québec pour voir à quel point les chicanes de voisins peuvent dégénérer.

Il y a les traditionnelles menaces, comme cette locataire qui s'est retrouvée au Tribunal des droits de la personne le mois dernier. Elle a ordonné à sa voisine de cesser de passer l'aspirateur... le samedi après-midi. « Si vous continuez comme ça, vous devrez payer comme l'autre madame qui était là avant vous. »

Cette même locataire était persuadée qu'il existait dans son immeuble une véritable conspiration contre elle. Son voisin d'en bas, affirmait-elle, souffle dans une trompette chaque fois qu'elle va aux toilettes. Même la nuit ! Et le pire, a-t-elle martelé, c'est que les voisins s'échangent la trompette pour mieux la rendre folle !

Le juge a plutôt retenu la version du concierge : tuyauterie vétuste.

Au rayon des insultes, ces voisins de Pierrefonds n'ont pas manqué de vocabulaire lors d'une épique chicane de poubelles. « Vous m'avez alors invectivé d'injures en me traitant de "vieux fou" de "malade mental", "d'aller me faire soigner" et vous m'avez crié de déménager », a accusé l'un d'eux lors d'une comparution en Cour supérieure ce printemps.

Ces mêmes voisins avaient déjà appelé les pompiers à cause de fortes odeurs de gaz. Les pompiers ont rapidement trouvé la source : le BBQ d'à côté. La dame dit en avoir été incommodée au point de devoir garder le lit. Son mari a affirmé que le voisin, aux commandes de son engin de cuisine, le regardait « d'un air moqueur et malicieux ». Le voisin n'a pas contredit ses affirmations.

Un autre, à Cap-Santé, près de Québec, s'était déjà engagé devant un tribunal à ne pas nuire à la vie privée de sa voisine. Un incident les a ramenés devant la cour en 2006 : un jour que la voisine se promenait dans la rue, l'homme a crié à son chien : « Vas-y, Ti-Loup, mange-la, tabarnak ! »

« S'agit-il d'une contravention à l'ordonnance du Tribunal ? » se demande le juge. Pas vraiment, répond-il. L'invective ne brimait pas la voisine dans son droit à sa propriété. Mais ce n'était certes pas très délicat. La requête de la voisine a été rejetée.

Poubelles, affiches et gazon

L'article 976 du Code civil du Québec dit : « Les voisins doivent accepter les inconvénients normaux du voisinage qui n'excèdent pas les limites de la tolérance qu'ils se doivent, suivant la nature ou la situation de leurs fonds, ou suivant les usages locaux. » Inconvénients normaux ? Limite de la tolérance ? Jusqu'où faut-il tolérer que deux voisins s'entredéchirent avant d'intervenir ? À Vaudreuil, la guerre que

PHOTOMONTAGE PHILIPPE TARDIF, LA PRESSE



TOUT SUR LES VOISINS

Les ruraux sont trois fois plus susceptibles que les urbains de connaître leurs voisins et de leur faire confiance. Par contre, ils ne sont pas plus susceptibles de leur apporter de l'aide.

Les voisins habitant dans des maisons unifamiliales sont plus susceptibles de connaître leurs voisins et de leur parler régulièrement que ceux qui vivent dans un immeuble à appartements.

Les gens plus riches connaissent plus souvent leurs voisins que les pauvres.

Les célibataires et les colocs fréquentent moins leurs voisins que les couples avec ou sans enfants.

Les jeunes sont moins susceptibles de jaser sur le bord de la clôture que leurs aînés, par manque de temps ou d'intérêt.



Au Canada, c'est à Terre-Neuve que les voisins sont les plus amicaux : 89 % disent connaître leur voisin. Les Québécois, avec 66 % des voisins qui se connaissent et 43 % qui disent se parler au moins une fois par semaine, se classent bons derniers...

Source : Statistique Canada



La médiation avant de sortir de ses gonds

JUDITH LACHAPELLE

se livraient les Giroux et les Tremblay avait de quoi empoisonner tous le voisinage. Car après l'épisode « scie contre souffleuse », le ton a encore monté.

M. Giroux a installé dans sa cour arrière des projecteurs dont l'un inondait de lumière la cuisine des Tremblay. Ceux-ci ont riposté en allumant leurs projecteurs dès que M. Giroux se rendait dans sa cour. M. Giroux a alors installé des fanions : quand le vent souffle, les fanions déclenchent le détecteur de mouvement des projecteurs des Tremblay. En résulte un espèce d'effet stroboscope irrégulier, assez dérangeant merci, se plaignent-ils.

Au cours de l'été, M. Giroux prend soin de se placer près de la clôture pour scier du bois ou du béton, avec toute la poussière que cela produit. Et il le fait, note le juge, dès qu'il y a du linge sur la corde des Tremblay.

Le jour du ramassage des ordures, M. Tremblay donne des coups de pied aux poubelles de M. Giroux. Un soir, M. Giroux retrouve ses poubelles sur le terrain du voisin. Le fond a été découpé... Le lendemain matin, plantée sur le terrain des Tremblay, une affiche dirigée vers la maison des Giroux indique : « Gardez vos poubelles chez vous. »

C'est alors que les œufs – eh oui ! – commencent à pleuvoir. L'affiche des poubelles des Tremblay en est maculée, tout comme celle des Giroux, qui dit « Souriez, vous êtes filmés ». Les deux garages sont bombardés. Les vêtements sur la corde à linge des Giroux aussi.

Neige, clôture, poubelles, corde à linge, et quoi encore ? Gazon, évidemment. Un matin, la pelouse des Tremblay a subitement jauni au cours de la nuit. La police, rappelée, constate les faits. Commande une expertise en laboratoire. Conclut qu'un herbicide a été malicieusement vaporisé sur la pelouse. Par qui ? L'histoire ne le dit pas.

Mais M. Giroux, lui, a sa petite idée. « Ce printemps-là, on a tous eu des problèmes de souris dans la pelouse, a expliqué l'homme à *La Presse* cette semaine. Mon voisin disait que c'était de ma faute. Il a mis de l'herbicide trop puissant, il a lui-même brûlé sa pelouse ! »

En un an et demi, les policiers se sont présentés 88 fois chez les Giroux et les Tremblay, « et je n'ai pas été blâmé une seule fois », affirme M.

Giroux. Dix ans après les faits, M. Giroux habite toujours au même endroit mais ses voisins, eux, ont déménagé en 2005. « Ç'a été un soulagement », confie M. Giroux. Gageons que le voisinage aussi respire un peu mieux.

Au début, ils sont enchantés. « Enfin, quelqu'un pour dire à mon voisin de couper son arbre, dont les feuilles tombent dans ma piscine ! » Puis, lorsqu'on leur annonce que les médiateurs ne régleront pas leurs problèmes à leur place, ils sont déçus. « Mais règle générale, ils continuent quand même », dit Carol Brassard, médiateur citoyen à Chambly.

La médiation par des citoyens pour régler des problèmes de voisinage s'implante de plus en plus au Québec – elle sera même célébrée ce mardi par la Journée nationale de la médiation citoyenne. « Elle est beaucoup plus implantée en France », note Serge Charbonneau, du Regroupement des organismes en justice alternative du Québec. Mais dans les tribunaux du Québec, à la division des petites créances, les parties sont désormais encouragées – sinon carrément forcées par le juge ! – à négocier pour trouver un terrain d'entente. « Un juge m'a déjà dit : il vaut mieux que vous vous entendiez plutôt que je décide », se souvient M. Charbonneau.

Car les délais à la cour peuvent être très longs, jusqu'à 18 mois aux petites créances. Pendant ce temps, les voisins continuent à se jeter des regards noirs par-dessus la clôture. Dans les municipalités où le service existe, les médiateurs se font connaître par le journal local, des affiches, ou même par les policiers qui leur envoient des voisins chicaniers.

Il s'agit d'un service gratuit, offert par des bénévoles qui ont suivi une formation. Les médiateurs écoutent d'abord longuement le plaignant. Les gens ont parfois simplement besoin d'être écoutés. « Il n'y a personne qui écoute les gens en conflit », observe Suzie Martineau, de Ressources alternatives Rive-Sud. « Parfois, ils n'ont besoin que d'un temps d'arrêt pour voir le problème sous un autre angle. » Et de réaliser que le voisin, même si ça ne leur plaît pas de l'admettre, est dans son droit. Une jeune famille, ça fait nécessairement plus de bruit que la dame seule qui a déménagé.

S'ils ne se fiaient qu'à ce témoignage, les médiateurs concluraient que le voisin est effectivement un monstre, mentionne Carol Brassard. Ils entrent donc en contact avec le voisin impliqué. C'est alors que, bien souvent, l'histoire devient plus nuancée.

« Au début, les gens sont surpris, raconte le médiateur. Ou alors, ils nous disent : ah non ! pas encore ce chialeux-là ! » Le voisin a le loisir d'exprimer son point de vue. « Souvent, il réalise à ce moment que la situation cause un réel problème à l'autre, et ça crée une ouverture », dit M^me^ Martineau.

Les parties se font toujours offrir une rencontre face à face en présence des médiateurs. Elles refusent la plupart du temps, mais elles arrivent toutefois à trouver un terrain d'entente, que ce soit par un échange de lettres, un engagement à respecter ou encore en choisissant une autre façon de communiquer. « Parfois, les gens nous disent : je ne peux pas supporter le voisin, mais je peux parler avec sa femme », dit M. Brassard.

Cachez cette chicane...

« Ici, les gens n'aiment pas la chicane, dit Serge Charbonneau. Quand on leur dit qu'ils doivent s'occuper d'un conflit, ils n'aiment pas ça. Il faut leur dire qu'on va régler la chicane d'une manière respectueuse, sans se crier après. »

Et beaucoup ont peur de faire des compromis. « Il y a une sorte de quête de la victoire chez les gens, observe Serge Charbonneau. Mais il y en a qui commencent à comprendre qu'il n'y a jamais de gagnant là-dedans. »

À l'agenda :

Mardi 19 mai
JOURNÉE NATIONALE DE MÉDIATION CITOYENNE
www.rojaq.qc.ca

Samedi 6 juin
FÊTE DES VOISINS
www.fetedesvoisins.qc.ca

CYBERPRESSE.CA

Vous avez déjà connu un conflit avec un voisin et vous avez réussi à le régler ? Partagez avec nous cette expérience sur **cyberpresse.ca/voisin**





PROJET PILOTE



Le projet pilote de radars photo et de surveillance aux feux rouges vise à améliorer le bilan routier et à assurer la sécurité des usagers de la route. **Moins d'excès de vitesse, moins de feux rouges grillés, moins d'accidents routiers et plus de vies sauvées!**

DEUX DATES

MAI 19 2009

PÉRIODE D'ESSAI (durée 3 mois)
Envoi des lettres d'avertissement aux contrevenants.

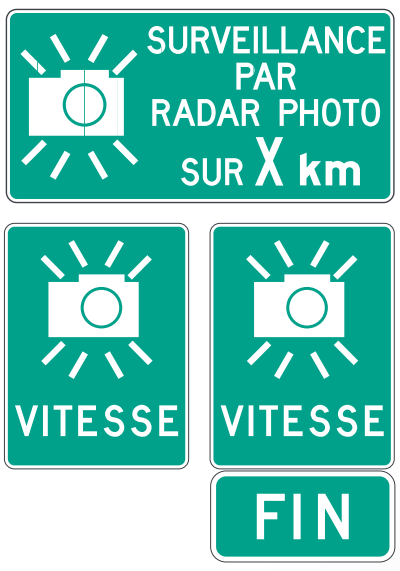
AOÛT 19 2009

DÉBUT DU PROJET PILOTE (pendant 18 mois)
Envoi des constats d'infraction aux contrevenants. Les amendes seront versées à un nouveau fonds destiné à financer des programmes et des mesures de sécurité routière et d'aide aux victimes de la route. Il n'y aura pas de points d'inaptitude inscrits au dossier des contrevenants.

SIGNALISATION

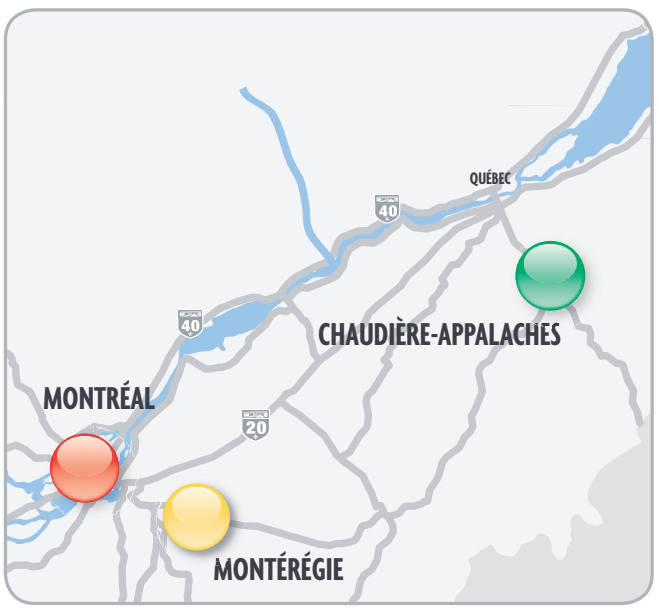
Des panneaux de signalisation seront installés pour indiquer aux conducteurs la présence des dispositifs de surveillance.

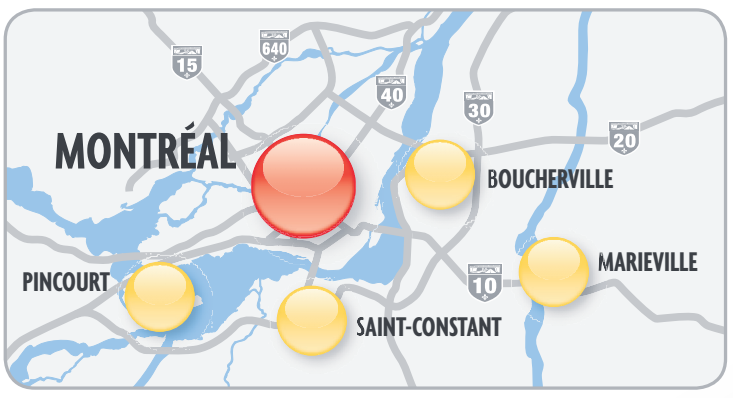




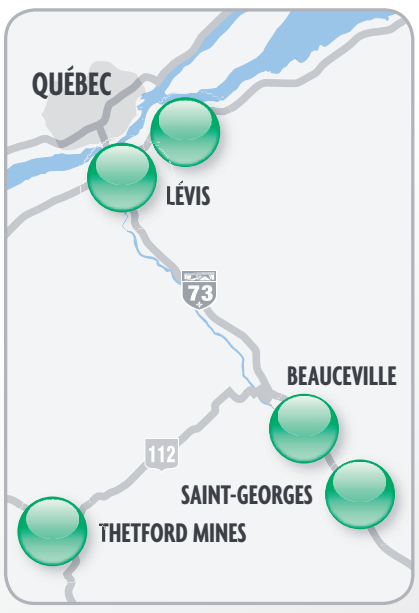


3 RÉGIONS VISÉES – 9 MUNICIPALITÉS – 15 ENDROITS STRATÉGIQUES (ACCIDENTOGÈNES)





Montréal
Saint-Constant
Boucherville
Pincourt
Marieville



Lévis
Beauceville
Saint-Georges-de-Beauce
Thetford Mines

Pour tout savoir :

www.objectif**securite**.gouv.qc.ca

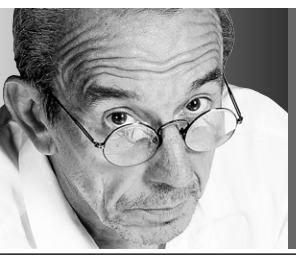
Visualisez les outils interactifs : faites l'expérience en voiture sans les contraventions...

Radars photo
et surveillance *aux feux rouges*

Québec

1820751A

La leçon de Bixi



PIERRE FOGLIA
CHRONIQUE

Je sais: 18 756 articles ont déjà été écrits sur le Bixi. Vous avez dû les lire trop vite si j'en juge par les questions que vous m'avez posées après mon premier essai, jeudi. Tiens, les gens chez qui j'étais:

Comment t'es venu?

Avec le Bixi.

Hein! Il est en bas?

Ben non. Je l'ai remis à la station la plus près d'ici. Ce n'est pas un vélo qu'on garde avec soi.

Cher?

Les avis sont partagés. D'abord, l'abonnement obligatoire: 78$ pour l'année. Ou 28$ pour la semaine. Ou 5$ pour la journée. Dans tous les cas de figure, beaucoup plus cher qu'à Paris. Beaucoup, beaucoup plus cher qu'à Lyon ou Barcelone.

S'ajoutent à cela des frais d'utilisation *chaque fois qu'on garde le Bixi plus d'une demi-heure*. Moins de 30 minutes: gratuit. Soixante minutes: 1,50$. Une heure et demie: 6$. Passé une heure et demie, chaque demi-heure supplémentaire d'utilisation: 6$. Vous criez? C'est parce que vous n'avez pas compris le concept. Le Bixi, c'est pas pour aller pique-niquer avec sa blonde au lac aux Castors.

Bixi = transport. Pas promenade. Pas loisir. Transport. Une destination précise. Classico: de la maison au bureau.

Allons l'essayer. Il y a une station Bixi rue Saint-Jacques, juste en face de l'entrée de *La Presse*. J'entre ma carte de crédit dans la borne de la station. Rien ne se passe. Je la vire de bord: rien. Tourne et retourne. Pitonne et repitonne. Rien. Je retraverse la rue pour lancer un S.O.S. à mon collègue François Cardinal, utilisateur de la première heure: Hé, François, viendrais-tu m'aider?

François introduit ma carte. Zigone et rezigone. Rien. Ça ne fonctionne pas, constate-t-il. Et de me confier que, le matin même, il a eu lui aussi des problèmes avec sa clé d'abonné annuel. Pas des gros problèmes, mais ça n'a pas fonctionné du premier coup. Il réessaie avec ma carte une dernière fois. Yes! C'est parti.

N'empêche, si François n'avait pas été là, fuck le Bixi, j'aurais pris un taxi. Plus tard, j'apprendrai qu'une autre collègue (Judith Lachapelle), qui est venue travailler en Bixi le même jeudi, a éprouvé le même problème à la station Coloniale, où elle tentait d'acheter un abonnement pour la journée. Elle a dû changer de station, aller à celle du métro Mont-Royal.

Judith ne s'en est pas formalisée: c'est la première semaine, donnons-leur une chance de s'ajuster. Je vois la chose autrement. Ça fait un an qu'on nous dit et redit que le génie du Bixi est dans sa technologie «à puce», qui en simplifie l'utilisation. C'eût été une très bonne idée de s'ajuster avant de commencer. J'étais en situation réelle d'utilisation. J'allais à un rendez-vous. Ça m'a pris 20 minutes pour sortir un vélo de son rack.

Combien de clients, jeudi, ont zigoné comme Judith, François ou moi? Combien ont répété à leurs amis que c'était pas évident, ce truc-là? C'est bien beau d'inventer des faux blogues pour bullshiter à tout va; au minimum, faudrait que l'intendance suive.

Je remonte la rue Saint-Laurent. Il pleut un peu. Pas mal, même. Je ne déteste pas. Je suis en habits de ville, pas de problème: grâce au garde-chaîne du pédalier, même pas besoin de retrousser mon pantalon.

Trois vitesses. La plus facile est même trop facile pour monter la petite côte qui te dépose rue Sherbrooke. On m'avait dit que j'aurais les genoux dans le menton. Pas du tout. Bien assis. Impression générale de l'engin: solide et lourd. Un petit tracteur à pédales. Pour 200 piastres, tu peux trouver, d'occasion bien sûr, un vélo de ville pas mal plus affûté, plus maniable.

Je m'alignais sur la Maison des cyclistes, rue Rachel. De là, j'aurais pris un autre vélo pour aller au métro Rosemont. De là, j'étais à 10 minutes à pied de ma destination. J'avais vérifié sur le Net avant de partir; il m'avait pourtant bien semblé que la carte temporaire montrait des stations opérationnelles rue Rachel et boulevard Rosemont. J'ai demandé aux filles du café de la Maison des cyclistes: elle est où, la station Bixi?

Y en a pas! Pas encore installée! La plus proche est au métro Mont-Royal.

Vous auriez pu être plus clairs sur votre site. J'aurais apporté mon vélo.

Anyway. Je ne suis pas sûr du tout qu'on soit devant une révolution, comme titrait mon journal l'autre jour à propos du Bixi. La révolution cycliste a déjà eu lieu à Montréal, probablement une des villes les plus pédalables et les plus pédalées d'Amérique, sinon du monde, quoiqu'on soit encore loin d'Amsterdam et de la plupart des grandes villes allemandes, dont Berlin.

Franchement, je ne vois pas très bien ce que le Bixi va ajouter à cette révolution déjà accomplie. Je ne suis pas contre. C'est seulement que je me demande à qui il s'adresse au juste. Je n'arrive pas à me faire une idée du client type du Bixi. Celui qui va travailler en vélo sur une base régulière? Me semble que celui-là va finir par s'en acheter un, un vélo de ville, non? Le touriste? Ne vient-on pas de dire que ce n'était pas un vélo pour se promener?

Alors?

Alors je suis perplexe, mon vieux. Et même un peu dubitatif.

La leçon d'économie

C'est une de ces histoires qu'on lit sur le Net, celle-ci sur un site (anglais je crois) qui s'appelle *The monkey cage*. Well done, comme y disent...

Ça se passe dans un village qui vit du tourisme, sauf qu'à cause de la crise il n'y a plus de touristes. Tout le monde emprunte à tout le monde pour survivre. Plusieurs mois passent, misérables. Arrive enfin un touriste qui prend une chambre. Il la paie avec un billet de 100$. Le touriste n'est pas plutôt monté à sa chambre que l'hôtelier court porter le billet chez le boucher, à qui il doit justement cent dollars. Le boucher va aussitôt porter le même billet au paysan qui l'approvisionne en viande. Le paysan, à son tour, se dépêche d'aller payer sa dette à la pute à laquelle il doit quelques passes. La pute boucle la boucle en se rendant à l'hôtel pour rembourser l'hôtelier, qu'elle ne payait plus quand elle prenait une chambre à l'heure. Comme elle dépose le billet de 100$ sur le comptoir, le touriste, qui venait dire à l'hôtelier qu'il n'aimait pas sa chambre et n'en voulait plus, ramasse son billet et disparaît.

Rien n'a été dépensé, ni gagné, ni perdu. N'empêche que plus personne dans le village n'a de dettes. N'est-ce pas ainsi qu'on est en train de résoudre – no sweat – la crise mondiale?

Vente aux enchères
Des centaines de lots sont présentés sur notre site web
www.empireauctions.com
Diamant 4,03 carats
John Little
Rubis 2,52 carats
Normand Hudon
Royal Crown Derby
Vente aux enchères:
Dim. 17 mai dès 13 h
Lundi 18 mai dès 19 h
Mardi 19 mai dès 19 h
Mercr. 20 mai dès 19 h
Exposition:
Les sam. et dim. 16 et 17 mai, de 10 h à 17 h
ANTIQUITÉS, BIJOUX, TAPIS, MEUBLES, OEUVRES D'ART; DES LOTS SERONT VENDUS SANS PRIX MINIMAL
5500, rue Paré, Mtl
(514) 737-6586
1802592A

MEUBLES DE JARDIN
TECK Design
Prix Qualité
Pour une 8e année
MÉGA VENTE
SOUS LE CHAPITEAU
Chaises, bancs, chaises longues, lits et tables dans différents styles, modèles et formats
Chaises à partir de 119 $ – Table pour 4 personnes seulement 399 $
Table avec panneaux pour 6 personnes et + (ronde, octogonale ou carrée) à partir de 649 $
Banc demi-lune 649 $ – Chaise longue à compter de 299 $ – Banc pliant 2 personnes 249 $
LES SERRES SYLVAIN CLÉROUX
1570, rue Principale, Ste-Dorothée, Laval
(450) 627-2471
Autoroute 15 ou 13, sortie 440 ouest, prenez avenue des bois, 2e feux de circulation tournez à gauche sur Principale
RENCONTREZ NOS SPÉCIALISTES DU JEUDI AU LUNDI 9 H À 17 H OU SUR RENDEZ-VOUS
LIVRAISON DISPONIBLE
www.meubles-en-teck.ca
1810681A
1831757

LE 31
199.95 LE COMPLET RAYURES TON SUR TON
Économisez 32% sur un complet en pure laine froide qui vous assure confort et tenue impeccables pendant la saison chaude. Style deux boutons, crans ouverts, fente médiane. Pantalon sans plis. Noir ou gris. 36 à 46. Rég. 299.00 Chemise 69.95, cravate 19.99
39.95 LA CHEMISE RAYÉE COULEURS VIVES
Économisez 40% sur une chemise pur coton exclusive au 31, qui apporte une touche fraîche aux complets d'été avec ses très fines rayures blanches sur fond lime, fuchsia ou aqua. 14 1/2 à 17 manches régulières et 15 à 18 manches longues. Rég. 68.00 Cravate 48.00
3.99 LE BAS TRICOT BAMBOU LOSANGES
Économisez 50% sur des bas qui offrent le confort d'une fibre écologique très douce, naturellement antibactérienne et qui repousse l'humidité. Motif discret sur fond noir, gris, marine. Taille unique. Rég. 8.00 Une exclusivité de la collection Créer Vert.
simons
1833012A
• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE



LA FIÈVRE DU 0%

ALTIMA 2.5 S 2009 boîte automatique

Financement à l'achat

0% jusqu'à 36 mois*

PROGRAMME POUR ▲ DIPLÔMÉS NISSAN 500$ DE RABAIS

À la location

259$ par mois /48 mois†

Comptant initial de 3695 $, transport et prélivraison en sus.

CONSOMMATION/100 KM
VILLE 8,9 L **AUTOROUTE** 6,1 L



Altima 3.5 SE
avec l'ensemble Nismo illustrée

CONSUMERS DIGEST MEILLEUR ACHAT[3]

COTE DE SÉCURITÉ 5 ÉTOILES ★★★★★
POUR LES ESSAIS DE COLLISION LATÉRALE.[2]

consommation d'essence en tête de sa catégorie[1]

PROGRAMME POUR ▲ DIPLÔMÉS NISSAN 500$ DE RABAIS

VERSA berline 1.6 S 2009

Prix initial 12 498$ – **Rabais à l'achat au comptant** 1500$ = **Prix révisé** 10 998$††

Transport et prélivraison en sus.

CONSOMMATION/100 KM
VILLE 7,9 L **AUTOROUTE** 6,3 L



L'ESPACE PASSAGER LE PLUS VOLUMINEUX DE SA CATÉGORIE[5]

LE PLUS GRAND NOMBRE DE CHEVAUX DE SA CATÉGORIE[5]

Prix véhicule idéal AutoPacific ideal vehicle award

CONSUMERS DIGEST MEILLEUR ACHAT[3]

Versa à hayon 1.8 SL illustrée

VERSA à hayon 1.8 S 2009

Financement à l'achat

0% jusqu'à 36 mois*

PROGRAMME POUR ▲ DIPLÔMÉS NISSAN 500$ DE RABAIS

À la location

159$ par mois /60 mois†

Comptant initial de 1295 $, transport et prélivraison en sus.

CONSOMMATION/100 KM
VILLE 7,9 L **AUTOROUTE** 6,3 L

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE NISSAN DÈS AUJOURD'HUI. OUVERT JUSQU'À 21H LES SOIRS DE SEMAINE▲▲ **nissan.ca**

1695155A

1802751

DÉCOUVRIR le gros bon sens

* 0% de financement à l'achat, jusqu'à 36 mois, disponible pour les modèles de la berline Altima 2009 (sauf le modèle hybride)/ Versa à hayon 1.8S 2009. Certains frais sont payables à la livraison. † Offre de location disponible sur les modèles neufs de l'Altima 2.5 S 2009 (T4RG19 AE00)/ Altima 3.5 SE avec ensemble Nismo telle qu'illustrée (T4SG59 AA00)/ Versa à hayon 1.8 S 2009 (B5LG59 AA00)/ Versa à hayon 1.8 SL 2009 (B5RG59 AA00) telle qu'illustrée. Mensualités de 259 $/ 367 $/ 159 $/ 159 $ pour des termes de 48/48/60/60 mois avec 3695 $/ 3999 $/ 1295 $/ 3595 $ de comptant initial. Frais de transport et de prélivraison (1400 $/ 1400 $/ 1325 $/ 1325 $) en sus. Basé sur une allocation de 24 000 km par année avec 0,10 $/km supplémentaire. ††PDSF de 10 998 $ incluant la remise de 1500 $ pour la berline Versa 2009 (B4EG59 AA00). Frais de transport et de prélivraison (1325$) en sus. 1 Sur une base comparative, l'Altima 2007 de Nissan est en tête de la catégorie des intermédiaires non hybrides pour la meilleure consommation d'essence. 2 La cote du gouvernement fait partie du programme d'évaluation des voitures neuves (NCAP) de la National Highway Traffic Safety Administration aux Etats-Unis (www.safecar.gov). Modèles américains évalués avec les coussins gonflables latéraux de série. 3 Les Versa, Altima et Rogue 2009 de Nissan sont déclarés « meilleur achat » par Consumers Digest. Le sceau Best Buy est une marque de commerce de Consumers Digest Communications, LLC, et est utilisée sous licence. 4©2008 AutoPacific, Inc. gagnante du prix Ideal Vehicle. 5 WardsAuto.com, catégorie sous-compacte, 2008. Versa 1.8 2009 comparée à ses compétiteurs 2008. *, †, †† Offres disponibles seulement chez les concessionnaires participants. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Frais d'inscription du contrat de 49 $ (incluant les frais d'inscription au RDPRM) pour les offres de location/financement et les droits sur les pneus neufs inclus. Les offres de location/financement sont disponibles uniquement auprès de Nissan Canada Finance pour un temps limité, sont sujettes à l'approbation de crédit, sont exclusives, ne peuvent être jumelées à aucune autre offre et peuvent faire l'objet de changements sans préavis. Estimation de la consommation de carburant, le kilométrage réel peut varier selon les conditions de conduite. À utiliser à titre comparatif seulement. ▲ Seuls les modèles neufs suivants sont admissibles au Programme pour diplômés : Versa, Sentra, Altima, Rogue, Xterra et Frontier. ▲▲ Chez les concessionnaires participants. Les noms, logos, slogans, noms de produits et noms des caractéristiques de Nissan sont des marques de commerce utilisées sous licence ou appartenant à Nissan Motor Co. Ltd. ou à ses filiales nord-américaines.

COMMISSION OLIPHANT

Mulroney a hésité à être payé en espèces

L'ancien premier ministre a raconté en détail la première rencontre qu'il a eue avec Schreiber

JOËL-DENIS BELLAVANCE



PHOTO SEAN KILPATRICK, LA PRESSE CANADIENNE

L'ex-premier ministre Brian Mulroney a répondu hier aux questions du procureur principal de la commission Oliphant, Richard Wolson.

OTTAWA — Brian Mulroney affirme avoir « hésité » quand Karlheinz Schreiber lui a offert une enveloppe d'argent comptant de 75 000 $ en août 1993 pour retenir ses services afin de promouvoir un projet de fabrication de véhicules blindés légers.

Mais l'ancien premier ministre n'a pas eu la même hésitation lorsque le controversé homme d'affaires germano-canadien lui a remis d'autres enveloppes d'argent comptant à l'occasion de deux rencontres subséquentes.

Au quatrième jour de son témoignage devant la commission Oliphant, hier, l'ancien premier ministre a raconté en détail la première rencontre qu'il a eue avec Karlheinz Schreiber après avoir quitté le pouvoir en juin 1993.

Cette rencontre d'une trentaine de minutes s'est déroulée dans un hôtel de Mirabel, à la demande de M. Schreiber, le 27 août 1993. M. Schreiber avait choisi ce lieu pour rencontrer M. Mulroney parce qu'il s'apprêtait à prendre un vol en direction de l'Allemagne.

M. Mulroney a indiqué qu'il n'avait pas encore de résidence permanente à Montréal et qu'il avait loué un chalet à l'Estérel, dans les Laurentides, dans l'intervalle. Mirabel se trouvait donc sur son chemin de retour à la maison.

Deux policiers accompagnaient M. Mulroney pour assurer sa sécurité, ce qui est chose courante pour un ancien premier ministre qui a quitté le pouvoir. Les agents n'étaient pas présents dans la pièce durant la rencontre.

« J'ai hésité (à accepter de l'argent comptant) parce que c'était ma première sortie depuis que j'avais quitté mes fonctions de premier ministre et c'était la première fois que cela m'arrivait. J'aurais dû lui dire que je serais prêt à lui offrir mes services, mais que j'avais besoin d'être payé par chèque. Malheureusement, je ne l'ai pas dit. C'est la genèse de mes problèmes d'aujourd'hui. C'est mon erreur », a dit M. Mulroney.

« Quand vous avez hésité, vous l'avez fait parce que c'était votre instinct », lui a alors demandé le procureur principal de la commission, Richard Wolson.

« J'ai hésité parce que j'ai certainement eu l'impression que c'était inhabituel », a répondu M. Mulroney.

Selon l'ancien premier ministre, Karlheinz Schreiber a alors affirmé : « Je suis un homme d'affaires international. Je transige uniquement en argent comptant. »

M. Mulroney a alors affirmé qu'il était courant, à cette époque, que des entreprises européennes tentent d'influencer des décisions des gouvernements en offrant des cadeaux.

« Il était connu que les entreprises européennes avaient une approche différente, en brassant des affaires à l'échelle internationale, que des entreprises nord-américaines. J'étais au courant, de manière générale, que les pratiques n'étaient pas identiques », a dit M. Mulroney.

Il a ajouté qu'aucun autre homme d'affaires d'envergure internationale ne lui avait remis de l'argent comptant comme l'a fait M. Schreiber à trois reprises dans trois hôtels différents, deux dans la région de Montréal et l'autre à New York.

« J'ai hésité (à accepter de l'argent comptant) parce que c'était ma première sortie depuis que j'avais quitté mes fonctions de premier ministre et c'était la première fois que cela m'arrivait. »

Durant cette première rencontre à Mirabel, survenue un mois après que M. Mulroney eut démissionné de son poste de premier ministre, M. Schreiber a d'abord informé M. Mulroney qu'il avait retenu les services de l'avocat Ian Scott pour intenter une poursuite contre le gouvernement fédéral parce que le projet visant à construire une usine de construction de véhicules blindés légers au Cap-Breton, également connu sous le nom de Bear Head, avait échoué.

« Je lui ai dit qu'il avait le droit de le faire dans un pays démocratique comme le nôtre. À ce moment-là, je croyais que la rencontre serait de courte durée », a expliqué M. Mulroney.

Selon M. Mulroney, M. Schreiber lui a alors offert de promouvoir les intérêts de l'entreprise allemande Thyssen à l'étranger. Il lui a montré une brochure des produits de cette entreprise avant de lui remettre une enveloppe d'argent comptant.

M. Mulroney a indiqué avoir pris l'enveloppe dans ses mains et repris la route avec les policiers en direction de son chalet loué. Une fois rendu chez lui, il a compté les billets contenus dans l'enveloppe avant de les mettre dans un coffre-fort appartenant à sa femme Mila.

Selon M. Mulroney, M. Schreiber ne lui aurait pas donné d'instructions précises au sujet de son mandat durant la première rencontre, mais l'ancien premier ministre a dit avoir pris sur lui la tâche de tester l'intérêt des Nations unies et d'abord des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU – la Chine, la Russie, la France, les États-Unis et la Grande-Bretagne – d'acheter des véhicules légers de Thyssen pour les missions de paix de l'ONU.

L'argent dans un coffre-fort

Quant aux deux autres rencontres qu'il a eues avec M. Schreiber – le 17 ou 18 décembre 1993 à l'hôtel Reine-Élizabeth à Montréal et le 8 décembre 1994 à l'hôtel Pierre à New York –, M. Mulroney a indiqué qu'il ne s'attendait pas à recevoir d'autres paiements. Il n'a pas cru bon à l'époque de déposer l'argent dans un compte en banque. Il a déposé la somme remise à Montréal dans le coffre-fort de sa résidence. La somme remise à New York a été déposée dans un coffre-fort dans cette ville.

Pourquoi n'a-t-il jamais déposé tout cet argent à la banque ? a demandé Richard Wolson. Brian Mulroney a indiqué que cela ne lui avait jamais effleuré l'esprit et qu'avec le recul, il s'agissait d'une erreur.

Les rencontres avec M. Schreiber ont été organisées par l'entremise de Fred Doucet, ancien proche collaborateur de M. Mulroney.

Plus tôt en matinée, M. Mulroney a indiqué avoir rencontré à deux reprises M. Schreiber durant son dernier mois au pouvoir à titre de premier ministre, en juin 1993.

Malgré tout, M. Mulroney a tenté de nouveau de minimiser les liens qu'il a eus avec M. Schreiber avant de quitter le pouvoir.

Jeudi, M. Mulroney a soutenu qu'il avait entretenu des « relations périphériques » avec cet ex-marchand d'armes international. Hier matin, il a utilisé cette même expression, mais en précisant qu'elle n'avait rien de condescendant.

Mais le procureur principal de la commission, Richard Wolson, s'est demandé comment M. Mulroney pouvait utiliser une telle description quand il avait pris le temps de rencontrer M. Schreiber à deux reprises en juin 1993 – le 3 juin à son bureau de la colline parlementaire et le 23 juin à la résidence d'été du premier ministre, deux jours avant son départ du pouvoir – alors qu'il s'apprêtait à quitter ses fonctions.

« Vous aviez un horaire très chargé en juin 1993, mais vous aviez réussi à garder du temps pour vos relations périphériques », a lancé M. Wolson. Des photos officielles ont d'ailleurs été prises à l'occasion de ces deux rencontres.

M. Mulroney a simplement acquiescé à cette remarque.

Chaque semaine, surveillez nos rabais sur www.lacordee.com.

* Promotions en vigueur jusqu'au 24 mai 2009 ou jusqu'à épuisement de la marchandise. Les produits peuvent différer des modèles illustrés. ** Applicable sur les produits à prix régulier. Promotion en vigueur jusqu'au 18 mai 2009 ou jusqu'à épuisement de la marchandise.

DEVINCI

399,99 $ *

Vélo Prague Devinci
Cadre en aluminium
24 vitesses
Potence ajustable
Tige de selle à suspension
Prix régulier 499,99 $

79,99 $ *

Sac de couchage Trestles 20 Marmot
Semi-rectangulaire
-9 °C
Prix régulier
114,99 $ (régulier)
119,99 $ (long)

Marmot

59,99 $ *

Souliers multisport Eris Salomon
Hommes et femmes
Prix de détail suggéré du fabricant 109,99 $

SALOMON

Jusqu'au 18 mai, obtenez 20 % de rabais sur tous les vêtements prêts-à-porter en magasin.**

Vous parlez d'économies ? Nous aussi.

2777, boul. St-Martin O., Laval
2159, rue Ste-Catherine E., Montréal
1595, boul. des Promenades, Saint-Hubert
(près des Promenades St-Bruno)
514.524.1106
www.lacordee.com

LA CORDÉE
Généreux de nature

1830567A

ACTUALITÉS

SURDITÉ CHEZ LES ENFANTS

Québec aura son programme de dépistage

ARIANE LACOURSIÈRE

Un programme de dépistage de la surdité chez les enfants sera lancé d'ici au début de l'été au Québec, a appris *La Presse*. Le ministre de la Santé, Yves Bolduc, veut s'assurer que tous les bébés subissent un test d'audition avant l'âge de 2 ans.

« Présentement, certains hôpitaux font des tests d'audition à la naissance, comme l'hôpital Sainte-Justine et le CUSM. Mais nous mettrons en place un programme généralisé et organisé dans tout le Québec », a annoncé le ministre Bolduc.

Le ministre de la Santé, Yves Bolduc, veut s'assurer que tous les bébés subissent un test d'audition avant l'âge de 2 ans.

Dépister rapidement les problèmes de surdité chez l'enfant est important. « Pour certains problèmes, on est capable d'opérer l'enfant et de lui faire retrouver l'ouïe. Mais si on attend trop, l'enfant vieillit et il est trop tard. La surdité devient irréversible », explique M. Bolduc.

Au Québec, six bébés sur 1000 nés à terme ont un problème de surdité. Chez les bébés prématurés, la proportion est beaucoup plus élevée, soit 4 %.

Parce qu'il n'existe aucun programme national de dépistage, plusieurs parents apprennent tardivement que leur enfant est atteint de surdité. L'âge moyen de détection en Amérique du Nord est de 3 ans. Les effets sur le développement du langage sont majeurs, révèlent plusieurs études.

L'Ontario, l'Alberta, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve possèdent déjà des programmes nationaux de dépistage.

Selon les dernières estimations de la Coalition québécoise pour le dépistage universel de la surdité chez le nouveau-né, un programme de dépistage universel coûtera environ 5 millions de dollars au Québec au cours des deux premières années de sa mise en place.

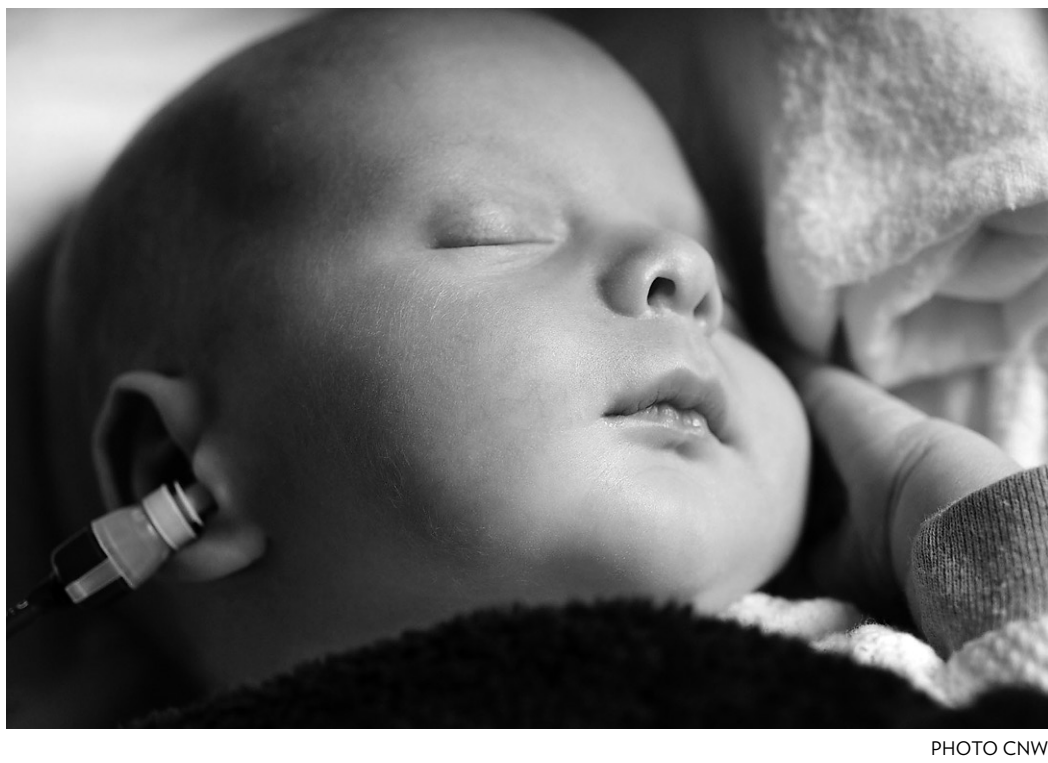


PHOTO CNW

Un nouveau-né est soumis à un test d'audition au centre hospitalier de l'Université McGill.

KIA PRÉSENTE LA
FORTE 2010
BIEN ÉQUIPÉE À PARTIR DE
15 695 $*
MODÈLE SX ILLUSTRÉ
KIA
10 ANS AU CANADA
SOLDES ANNIVERSAIRE
OU ET 0 % FINANCEMENT SUR TOUS LES MODÈLES 2009◆
Ce mois-ci seulement !
Cote de résistance aux impacts
NHTSA - Impacts frontaux††
SUR AUTOROUTE : 6,3 L/100KM
EN VILLE : 7,7 L/100KM*
SOUL 2010
BIEN ÉQUIPÉE À PARTIR DE 15 495 $*
1,6 L, 4 cylindres DACT, 16 soupapes ou disponible 2,0 L DACT, 16 soupapes
6 coussins gonflables de séries avec appuie-têtes à protection traumatique
Capacité Bluetooth® mains libres
Sièges avant chauffants
OU
LOUEZ-LA À PARTIR DE 199 $* PAR MOIS 48 MOIS À 3,9 % TAUX DE LOCATION*
MODÈLE 4U ILLUSTRÉ
RIO 2009 BERLINE 4 PORTES
ACHETEZ-LA À PARTIR DE 13 595 $ 9 995 $* PRIX D'ACHAT OU ET 0 % FINANCEMENT
L'UN DES VÉHICULES LES PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT DANS SA CATÉGORIE‡
msn autos CHOIX DE L'ÉDITEUR†
SUR AUTOROUTE : 5,9 L/100KM
EN VILLE : 7,3 L/100KM*
Moteur 4 cylindres de 1,6 L DACT
Système stéréo AM/FM/CD/MP3 avec prises d'entrée USB et AUX
Système d'interface mains libres Bluetooth® pour téléphone cellulaire❖
MODÈLE EX ILLUSTRÉ
RONDO 2009
ACHETEZ-LE À PARTIR DE 19 995 $ 17 495 $* PRIX D'ACHAT OU ET 0 % FINANCEMENT
L'UN DES VÉHICULES LES PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT DANS SA CATÉGORIE‡
msn autos CHOIX DE L'ÉDITEUR†
SUR AUTOROUTE : 7,5 L/100KM
EN VILLE : 10,6 L/100KM*
Cote de résistance aux impacts
NHTSA - Impacts frontaux††
Moteur 4 cylindres de 2,4 L à 16 soupapes, CVVT, ou moteur V6 de 2,7 L (CVVT) offert en option
Boîte automatique Steptronic
Freins ABS, contrôle électronique de stabilité et antipatinage de série
MODÈLE EX ILLUSTRÉ
AVANTAGE INTÉGRITÉ
POUR UN ACHAT SANS SOUCI
Dès maintenant, achetez tout nouveau véhicule Kia et nous vous permettrons de le ramener si vous perdez votre emploi au cours de l'année suivante. Si l'achat d'un nouveau véhicule entraîne beaucoup d'émotions, les soucis, eux, ne devraient pas être de la partie.
ECHELON COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALE
5 ans de garantie
AVEC NOUS, VOUS ÊTES VRAIMENT COUVERTS
• GARANTIE SANS SOUCI COMPLÈTE DE 5 ANS/100 000 KM♥
• GARANTIE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 5 ANS/100 000 KM
• ASSISTANCE ROUTIÈRE AVANTAGE PLUS DE 5 ANS/100 000 KM
• SANS DÉDUCTIBLE
VÉHICULES D'OCCASION CERTIFIÉS
FIÈRE DE SOUTENIR Habitat for Humanity Habitat pour l'humanité Canada
Le Programme Mobilité KIA
500 $ Rabais diplômés
Bluetooth SIRIUS RADIO SATELLITE
MAINTENANT OFFERT SUR CERTAINS MODÈLES
KIA MOTORS Surprenez la route
Pour voir la gamme complète des véhicules Kia, visitez kia.ca
1820649A
✻ Le PDSF pour la Forte 2010 2,0L MT (FO540A)/la Soul 2010 1,6L MT (SO550A) est de 15 695 $/15 495 $. Les frais de livraison et destination de 1 455 $/1 650 $ sont exclus. ✤ Les paiements mensuels de location de la Soul 2010 1,6L MT (SO550A) est de 199 $ pour une durée de 48 mois à un taux de location de 3,9 % avec un versement initial de 785 $. L'obligation totale de location-bail est de 10 357 $, avec option d'achat à la fin de la location-bail à 6 815 $. Les frais de livraison et destination de 1 650 $ sont exclus. Le kilométrage alloué pour la location-bail est de 20 000 km/an (d'autres forfaits sont offerts) avec un supplément de 0,10 $ par kilomètre excédentaire. ◆ Le prix d'achat au comptant pour la Rio EX MT 2009 (RO5429)/le Rondo LX AT 2009 (RN7519) est de 9 995 $/17 495 $ et inclut un rabais à l'achat de 3 600 $/2 500 $ selon un PDSF de 13 595 $/19 995 $. Les frais de livraison et destination de 1 455 $/1 650 $ sont exclus. Les plaques d'immatriculation, assurances, frais d'administration du concessionnaire et taxes ne sont pas inclus. D'autres options de location et de financement sont offertes. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer les véhicules à des prix inférieurs. Les prix peuvent être modifiés sans préavis. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. ✧ Soldes Anniversaire et 0 % de financement à l'achat disponible sur tous les modèles 2009 pour 48 mois sur approbation de crédit. Ne s'applique pas à l'offre de financement de valeur future. § L'assurance Avantage Intégrité de Kia est émise par Echelon, Compagnie d'assurances générale et est valide sur tout nouveau modèle Kia financé ou loué par l'intermédiaire d'un concessionnaire Kia autorisé, pour une durée maximale de un an après la date d'achat et couvre une valeur nette négative jusqu'à 7 500 $. Veuillez consulter votre document de police d'assurance Avantage Intégrité Kia pour voir toutes les modalités. Le logo de Echelon, Compagnie d'assurances générale est une marque déposée de Echelon, Compagnie d'assurances générale. > La consommation sur autoroute/en ville de la Soul 2010 1,6L MT est de 6,3 L/7,7 L; la Rio EX MT 2009 est de 5,9 L/ 7,3 L; du Rondo LX 2009 est de 7,5 L/ 10,6 L par 100 km. La consommation réelle de ces véhicules peut varier. Ces estimations sont établies selon les critères et les méthodes d'essai approuvées par le gouvernement du Canada. Consultez le Guide de consommation de carburant ÉnerGuide, une publication du gouvernement du Canada. ‡ Le score vert de du Rio/Rondo de Kia s'établit sur les caractéristiques techniques d'une transmission manuelle/automatique dans chacune de leurs catégories. Pour obtenir tous les renseignements, visitez GreenerCars.org. †† Résultats des tests de la NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration). Visitez www.safercargov pour tous les renseignements. † Visitez autos.msn.com pour toutes les précisions. ^ Des conditions s'appliquent au programme 500 $ de rabais pour les diplômés, voyez le concessionnaire pour plus de précisions. ❖ Disponibilité tardive de l'option mains libres Bluetooth. ▶ La Garantie sans souci de Kia couvre la plupart des composants de véhicule contre les défectuosités, dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien. ❖ Pour chaque véhicule Kia vendu, nous remettrons les dons à Habitat pour l'humanité. Visitez www.habitat.org pour tous les détails. La technologie Bluetooth et la radio satellite SIRIUS® sont offertes sur certains modèles 2009 (RC

CHIRURGIE BARIATRIQUE

Québec triplera le nombre d'interventions

ARIANE LACOURSIÈRE

Québec s'attaque à l'obésité morbide. Le ministre de la Santé, Yves Bolduc, a annoncé hier la création d'un plan d'action de 29 millions pour lutter contre cette maladie, qui touche plus de 300 000 Québécois. Avec cet investissement, le ministre veut tripler le nombre d'opérations de chirurgie bariatrique réalisées chaque année.

« On ne parle pas ici d'embonpoint ni d'obésité modérée. On parle d'excès de poids extrêmes, précise le ministre Bolduc. Plusieurs études ont démontré que la seule façon de régler l'obésité morbide à long terme, c'est la chirurgie bariatrique. »

L'an dernier, 840 personnes ont subi une opération en chirurgie bariatrique au Québec. « C'est nettement insuffisant », reconnaît le ministre. Le plan d'action devrait faire passer le nombre d'interventions à 1500 cette année et à 3000 dans deux ans.

Deux hôpitaux ont été désignés comme de nouveaux centres d'excellence en chirurgie bariatrique : l'hôpital de Lachine, affilié au Centre universitaire de santé McGill (CUSM), et l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec.

« L'expertise va se concentrer dans ces deux centres. Mais les autres hôpitaux de la province pourront continuer de réaliser des interventions », précise M. Bolduc.

Deux types d'opération seront pratiqués. Le premier consiste à installer une bande gastrique. Le second implique une dérivation des tubes internes et est plus complexe. Seuls les centres d'expertise pourront réaliser ce type d'opération.



PHOTO TOBY MELVILLE, ARCHIVES REUTERS

Le plan d'action est bien accueilli par la Coalition contre l'obésité morbide.

L'annonce du gouvernement satisfait la présidente de la Coalition contre l'obésité morbide, Josée Roy. « Il y a 3500 personnes en attente d'une intervention présentement au Québec. Ça prend entre cinq et sept ans pour être opéré. Le plan d'action va donc aider beaucoup de gens », dit M^me^ Roy, qui a elle-même subi avec succès une opération il y a six ans.

« Notre objectif est de faire baisser à six mois l'attente pour la chirurgie bariatrique », affirme le ministre Bolduc.

Spécialiste de la chirurgie bariatrique, le D^r^ Nicolas Christou salue lui aussi l'initiative du gouvernement. « On attendait ça depuis des années ! » dit-il.

Enfin, les patients qui devaient jusqu'à maintenant payer pour se faire installer une bande gastrique ne débourseront plus un sou.

ÊTES-VOUS OBÈSE ?

› Le principal outil pour savoir si une personne est obèse ou non est l'Indice de masse corporel (IMC), dont voici la formule : IMC = poids (kg)/taille (m) ^{2}.

› La grille suivante permet d'analyser vos résultats :
Poids insuffisant : moins de 18,5
Poids normal : 18,5 à 24,9
Excès de poids : 25 à 29,9
Obésité, classe 1 : 30 à 34,9
Obésité, classe 2 : 35 à 39,9
Obésité, classe 3 : 40 et plus

› Certains sites internet, dont celui de Santé Canada (www.hc-sc.gc.ca), permettent aussi de mesurer son IMC rapidement.

L'OBÉSITÉ EN QUELQUES CHIFFRES

› Nombre de Québécois souffrant d'obésité : 1,3 million
› Nombre de Québécois souffrant d'obésité morbide : 300 000 (5 % de la population)
› Fardeau économique de l'obésité : la maladie aurait entraîné des dépenses de 700 millions en 1999-2000. Aucune donnée récente n'est disponible.

BOXING MAI

COMPLET GRATUIT

Marque internationale, 100% laine, 4 saisons. Limite de 2 par client.

À l'achat de 2 chemises Polifroni et de 2 cravates Sérica en soie italienne, déjà réduites à 50%!

DE PLUS, 50% SUR TOUT! INCLUANT NOS NOUVEAUTÉS

Jamais vu si tôt dans la saison

FÉRAUD PARIS · Calvin Klein · JACQUES BRITT · BOGOSSE · Gran Sasso MADE IN ITALY

CENTROPOLIS 140, rue Promenade-du-Centropolis Laval (Québec) H7T 2Z6 450.689.1111

QUARTIER DIX30 Brossard (Québec) J4Y 0A5 450.926.0777 Voisin du Fruits et Passion Près du théâtre de l'Étoile DIX30

Photos à titre indicatif seulement. L'offre ne peut être jumelée ou associée à aucune autre promotion en magasin. Certaines conditions s'appliquent. Détails en magasin. Jusqu'à épuisement de la marchandise.

François Côté COLLECTION

WWW.FRANCOISCOTE.COM

1830288A

OGILVY & LANCÔME PARIS



Votre moment cadeau !

Profitez de votre cadeau de dix pièces avec tout achat de 50 $ ou plus de produits **Lancôme**.

Offre en vigueur jusqu'au 4 juin 2009. Jusqu'à épuisement des stocks. Ne peut être jumelée à aucune autre promotion. Une prime par personne.

OGILVY depuis 1866

1307, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal (Québec) (514) 842-7711, poste 218 www.ogilvycanada.com

1831064A

NOUVEAU

La jeunesse est dans vos gènes. Réactivez-la.[1]

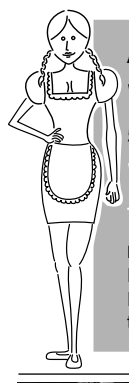
LA NOUVELLE GÉNÉRATION DE SOIN GÉNIFIQUE CONCENTRÉ ACTIVATEUR DE JEUNESSE



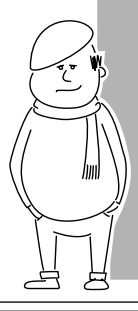
30 ml 92 $

[1] Active l'apparence de jeunesse de la peau.

1831067



AUTRICHE | VIENNE
1269 $
5, 12 et 19 août • 7 nuits
1299 $
1, 8, 15, 22 et 29 juillet • 7 nuits
FORFAIT VILLE
Hotel Messe Wien 3★
Petits-déjeuners, passe d'autobus touristique pour une journée.



FRANCE | PARIS
1449 $
8, 9, 13, 14, 15 et 16 juillet • 7 nuits
1499 $
18, 21 et 23 septembre • 7 nuits
FORFAIT VILLE
Hôtel Mercure Montmartre 3+★
Petits-déjeuners et croisière d'une heure sur la Seine.



ESPAGNE | MADRID
1499 $
14 et 21 août • 7 nuits
1599 $
11 septembre • 7 nuits
FORFAIT VILLE
Ganivet Hotel 3★
Petits-déjeuners, passe d'autobus à usage illimité valide pour une journée.

L'EUROPE, C'EST LE TEMPS OU JAMAIS !

VACANCES transat

Découvrez votre monde
Ouvrez-vous à un monde de nouvelles expériences.
JUSQU'À 1000 MILLES de récompense AIR MILES^MD à gagner !
GRATTEZ et GAGNEZ

clubvoyages^MC
1 866 777-0608
www.decouvrezvotremonde.ca

Départs de Montréal. Prix par personne en occupation double incluant le vol aller-retour, l'hébergement, les transferts, taxes et rabais applicables. Prix en vigueur au moment de l'impression et valables pour les nouvelles réservations individuelles effectuées du 16 au 18 mai 2009, sous réserve de disponibilité au moment de la réservation. Pour les détails et conditions générales, veuillez vous référer à la brochure Europe 2009-2010 de Vacances Transat. Vols effectués sur les ailes d'Air Transat. Vacances Transat est une division de Transat Tours Canada inc. et est titulaire d'un permis du Québec (n° 825121). Promotion Club Voyages valide du 1er mars au 31 mai 2009 s'adressant aux adhérents du Programme de récompenses AIR MILES. Achat minimum requis auprès de fournisseurs désignés. 30000 cartes-récompenses au total. Certaines conditions s'appliquent. Détails sur www.decouvrezvotremonde.ca. md/mc Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Inc. et Transat Distribution Canada Inc. Club Voyages est une division de Transat Distribution Canada Inc. Permis N° 753141 au Québec.

Prix excluant le 3,50$/1000$ de services touristiques achetés représentant la contribution des clients au *Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages*.

1799668A

ACTUALITÉS

Procès pour harcèlement

La réceptionniste pensait à Fabrikant ou Lépine

CHRISTIANE DESJARDINS

En raison de son ton agressif et de ses appels insistants, Daniel Bédard faisait peur à Sylvie Fradette. La réceptionniste de l'Ordre des ingénieurs du Québec avait en tête Valery Fabrikant et Marc Lépine, « qui s'en sont pris à des ingénieurs ».

M^me^ Fradette a rendu ce témoignage vendredi dernier, au procès de Daniel Bédard. Le jury a demandé à le réentendre hier matin, alors qu'il entreprenait ses délibérations. Les jurés doivent décider si Bédard, 50 ans, est coupable de harcèlement envers l'Ordre des ingénieurs du Québec. Les accusations visent la période qui s'échelonne de l'été 2007 au mois de novembre 2007.

Frustré parce que sa plainte contre un ingénieur avait été rejetée au terme d'un long processus, Bédard exigeait que le dossier soit rouvert, car il était persuadé d'avoir raison. Il demandait aussi des dommages exemplaires de 12 millions de dollars à l'Ordre. Selon la preuve de la Couronne, Bédard a appelé à l'Ordre de très nombreuses fois, il a envoyé des courriels, dont un qui mentionnait le nom de Valery Fabrikant (qui avait tué des collègues à l'Université Concordia en 1992).

La réceptionniste de l'Ordre des ingénieurs du Québec a raconté que, à cette époque, elle gardait la porte d'entrée verrouillée en tout temps et que la photo de Daniel Bédard était affichée pour qu'elle puisse le reconnaître.

La réceptionniste s'était fait installer une alarme de crainte de le voir arriver. D'ailleurs, il est venu une fois. Comme elle ne l'avait jamais vu, elle a laissé entrer « ce grand monsieur à l'air distingué et bien vêtu ». Dès qu'il a ouvert la bouche, elle l'a reconnu. Elle a appelé des employés « très costauds » à la rescousse. Bédard a été prié de quitter les lieux. M^me^ Fradette a raconté que, à cette époque, elle gardait la porte d'entrée verrouillée en tout temps et que la photo de Bédard était affichée pour qu'elle puisse le reconnaître. Cette photo avait été obtenue de l'Ordre des technologues du Québec, dont Bédard a déjà fait partie et contre lequel il a également été en guerre. D'ailleurs, il a subi un procès pour harcèlement et menaces à l'endroit de membres du personnel de cet organisme, en 2005. Le jury l'avait toutefois acquitté. Ironie, ce procès avait été présidé par le juge Richard Mongeau, le même qui préside le présent procès.

Soulignons enfin que, par ses agissements et ses propos déplacés, voire effrontés, Bédard a accumulé quatre accusations d'outrage au tribunal depuis le début de son procès, à la fin avril. Il a notamment injurié le juge à plusieurs reprises. Il a aussi été accusé d'avoir proféré des menaces à l'endroit du procureur de la Couronne qui était affecté à ce procès au départ. Pour cette raison, c'est un autre procureur, M^e^ Pierre Labrie, qui a dû prendre le relais, alors que le procès était déjà commencé. Bédard était libre au début de son procès, mais il est maintenant détenu. Il doit revenir devant le tribunal mercredi prochain pour répondre aux accusations d'outrage au tribunal.

Rappelons enfin que Bédard a assisté aux derniers jours de son procès dans une autre salle d'audience, où il suivait les débats par télévision en circuit fermé. Quand il se mettait à déraper ou à crier, le juge coupait le son pour ne plus l'entendre. Cette manière de faire a évidemment choqué Bédard.

Hier matin, après que le juge lui eut de nouveau coupé le sifflet, il a refusé d'entendre les directives que le magistrat a données au jury avant ses délibérations. Il a disparu de l'écran, et s'en est allé dans les quartiers de détention. Il a ensuite demandé à un constable spécial d'aller porter des papiers au jury, en précisant que ça ne s'adressait pas au juge. Le juge a évidemment intercepté les papiers et les a renvoyés à l'expéditeur…

N'étant pas parvenu à un verdict en fin de journée, hier, le jury est parti à l'hôtel. Les délibérations reprendront ce matin.

PRÉCISION

CANCER DU SEIN

Une erreur s'est glissée dans l'article « Dépistage du cancer du sein : un exercice peu populaire » publié hier. Le programme québécois de dépistage du cancer du sein vise les femmes de 50 à 69 ans et non pas de 50 à 79 ans.

D'une prison à l'autre pour le chef des Syndicates

ANDRÉ CÉDILOT

La Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) est forcée de relâcher le chef des Syndicates, Dany Cadet Springes, même s'il a continué à diriger ses troupes en prison. Il est incarcéré depuis 2006 pour trafic de drogue et gangstérisme.

Dans les faits, Springes est toujours derrière les barreaux, car il fait l'objet en Cour du Québec de diverses accusations en marge de la récente opération Axe. Menée en parallèle au projet SharQc contre les Hells Angels, l'enquête Axe visait les Syndicates et leurs alliés des gangs de rue qui contrôlent le trafic de drogue dans le centre-ville de Montréal.

Étant donné le passé de Springes et surtout les circonstances de sa nouvelle arrestation en prison, le 12 février, il est quasi certain qu'il demeurera sous les verrous jusqu'à la fin du processus judiciaire entourant Axe. Il fait face à des accusations de complot, de gangstérisme, de possession de biens criminellement obtenus et d'avoir commandé à quelqu'un de commettre un crime.

Âgé de 38 ans, Springes a fait ses classes dans les gangs de rue avant de rallier la bande des Syndicates (pour syndicat du crime), créée en 1998 durant la guerre des motards pour exécuter les mauvais coups des Hells Angels. Il a pris la tête du clan peu après l'arrestation de son fondateur, Gregory Woolley, en avril 2000. Springes a été condamné à quatre ans de pénitencier en octobre 2006, à la suite d'une enquête visant encore une fois à contrer les activités illicites des Hells Angels. L'influent Mario Brouillette, du chapitre de Trois-Rivières, avait lui aussi été épinglé.

Étant donné le passé de Springes et surtout les circonstances de sa nouvelle arrestation en prison, il est quasi certain qu'il demeurera sous les verrous jusqu'à la fin du processus judiciaire.

Malgré la nouvelle série d'accusations, Springes devait être libéré le mois prochain, comme l'indique une « feuille de décision » de la CNLC. En vertu des dispositions de la loi, la CNLC n'a pas le choix de libérer un prisonnier aux deux tiers de sa peine. « À moins qu'on ait de forts soupçons que le détenu commette un délit grave de violence, on ne peut continuer à l'incarcérer après cette période », a expliqué une porte-parole de la Commission, à Montréal.

Selon elle, les rares criminels qui échappent à cette règle – et qui doivent purger leur peine en entier – sont généralement les violeurs et les agresseurs sexuels. Par ailleurs, le seul recours de la CNLC est d'imposer des conditions spéciales aux libérés d'office. Souvent, comme on l'a fait avec Springes, les commissaires ordonnent de resserrer la surveillance des détenus qui profitent de ces « automatismes » tant décriés par les organismes de défense des victimes d'actes criminels.

Sur ordre de la CNLC, Springes aurait aussi dû se trouver un emploi ou poursuivre des études ; s'il n'avait pas respecté l'une ou l'autre des conditions énoncées dans la décision rendue le 7 mai dernier, il aurait pu être ramené en taule et aurait dû purger le reste de sa peine. En réalité, tout cela n'est que pure conjecture puisqu'il est très peu probable, faut-il le répéter, que Springes soit libéré en attendant son prochain procès. À la place du pénitencier, il prendra le chemin d'un centre de détention provincial comme Bordeaux ou Rivière-des-Prairies.

LIQUIDATION DE FAILLITE

DU JAMAIS VU!! 1er tapis 80% de rabais 2e gratuit (valeur égale ou moindre du premier) 3 JOURS SEULEMENT

DES PRIX PLUS BAS QUE CEUX D'UNE FAILLITE! (Ce n'est pas un encan.)

Rabais de 80 %

DES MILLIERS DE TAPIS À LIQUIDER

Énorme sélection de tapis neufs, semi-antiques et antiques, dans toutes les teintes et les dimensions (de 2 pi x 3 pi jusqu'à 15 pi x 20 pi, tapis de passage jusqu'à 22 pi, ainsi que des tapis ronds et carrés).
Bidjar, Kazak, Qum pure soie, Bokhara, Tabriz, Nain, Mood, Hereke, Kashan, Agra, Chubi, Bakhtiar, Sarough, Kerman, Mashad, Jaipur lavé au thé, Obusson, Savonnerie et plusieurs tapis tribaux.

Nouvelle marchandise de meubles, bronzes, peintures à l'huile et beaucoup plus!



16, 17, 18 mai

Heures d'ouverture :
samedi 16 mai : 11 h à 18 h
dimanche 17 mai : 11 h à 18 h
lundi 18 mai : 11 h à 18 h

4720, rue Garand, Saint-Laurent (angle boul. Thimens)

ORGANISÉ PAR PRESTIQUE LIQUIDATIONS
www.prestigeliquidations.com
info : (514) 338-1000

1787782

Cabanons Fontaine
DEPUIS 1976
Promotion du printemps



Valide jusqu'au 24 mai 2009. • *Applicable sur le prix de base des cabanons seulement. Voir détails et conditions en magasin.

Pour les cabanons ensembles bricoleur A RABAIS 8%* Applicable sur le prix de base

Pour les cabanons ensembles bricoleur B RABAIS 6%* Applicable sur le prix de base

Pour les cabanons installés RABAIS 4%* Applicable sur le prix de base

ou 12 versements égaux sans frais ni intérêt** Cabanons seulement

RABAIS SUPPLÉMENTAIRE 2 % si livré 70 jours ou plus Applicable sur le prix de base et pour cabanons seulement

Pour les garages RABAIS 3%* ou murs en 2po. x 6 po. Applicable sur le prix de base et sur les modèles standards

Certains de nos produits sont éligibles aux crédits d'impôts pour la rénovation et l'amélioration résidentielle.***

1 888 838-3563 450 536-3563
3497, chemin de l'Industrie, St-Mathieu-de-Beloeil
www.cabanons.com

RBQ 8040-6026-41
1751593
1751603

L'ENTREPOT DE LA DOUCHE
MÉGASOLDE
>>>JUSQU'À LUNDI

DOUCHE EN BLANC
Avec jets de massage, douche de pluie, ventilateur, éclairage, douchette à main ajustable, tablette, banc intégré, radio FM et beaucoup plus.
À partir de 799,99$



LE BAIN AKUAMASSAGE pratique et sécuritaire
Facile d'accès pour les aînés ou toutes personnes avec mobilité restreinte.
Le bain inclus
• 7 jets massage • Siège moulé et appui-tête
• Trop-plein et drain facile à manipuler
• Système de filtre à ozone disponible
• Douchette 5 fonctions et robinetterie incluses



EN SOLDE À 50%

Tous nos bains sont certifiés



Douche en verre trempé
• 36" x 36" ou 40" x 40"
• Jets massage de corps
• Masseur de pieds
• Douche de pluie
• Banc inclus
• Beaucoup d'extra
Rég. 5000 $
1799,99$

4500, chemin Chambly
ST-HUBERT, près de l'autoroute 116
450 443-0998
www.entrepotdeladouche.ca
Ouverture bientôt à Laval sur le boul. Saint-Martin, près de l'autoroute 15

1834753

Irrésistible!
Soldes Super Sensass
Découvrez notre collection complète de meubles de jardin! Maintenant en magasin!



St-Martin (inclut un coussin par fauteuil)
Fauteuil coin 599 $ Fauteuil sans bras 549 $ Pouf 399 $

mobilia
LE STYLE QUI VOUS DÉMARQUE
www.mobilia.ca

MONTRÉAL 514.284.6624
625, boul. de Maisonneuve O.

POINTE-CLAIRE 514.695.8880
Méga Centre des Sources: 2345, aut. 40

SAINT-LÉONARD 514.253.1070
6855, Jean-Talon E.

BROSSARD 450.462.1264
8505, boul. Taschereau O.

LAVAL 450.687.1447
Centre Décor 440: 4000, Aut. 440 O.

SAINT-HUBERT 450.443.5557
1515, boul. des Promenades.

1789380A

Détails en magasin. Offre non assujettie aux soldes antérieurs. Les prix sont en vigueur pour une durée limitée. Si des erreurs sont découvertes, l'information juste sera transmise en magasin. Les photos peuvent légèrement différer des articles visés. Mai 2009



PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE

L'entraîneur Yann Rapini a admis avoir fait des attouchements à deux de ses ex-protégées.

Attouchements sexuels sur des mineures

Un entraîneur de tennis risque l'emprisonnement

CAROLINE TOUZIN

Un entraîneur de tennis professionnel québécois risque la prison pour avoir commis des attouchements sexuels sur deux de ses ex-protégées alors qu'elles étaient mineures. Hier, au palais de justice de Longueuil, la Couronne a réclamé une peine d'un an de pénitencier suivi de trois ans de probation pour le réputé entraîneur Yann Rapini.

En décembre dernier, M. Rapini, 36 ans, avait plaidé coupable à deux chefs d'accusation d'attouchements sexuels sur deux mineures de moins de 17 ans alors qu'il était en situation d'autorité.

L'une de ses victimes, aujourd'hui âgée de 26 ans, est venue témoigner, hier, des « conséquences dévastatrices » qu'a eues l'emprise de Rapini sur sa vie. La jeune femme, que les médias ne peuvent nommer, éprouve de « l'amertume » et du « dégoût » envers lui.

Rapini est devenu son entraîneur alors qu'elle avait 11 ans. « J'avais une totale confiance en lui », a raconté avec aplomb la jeune femme au tribunal. Lorsqu'elle est devenue adolescente, il s'est mis à lui poser des questions sur sa vie sexuelle. Un jour, il la complimentait sur ses fesses, sur ses seins. Le lendemain, il la rabaissait en la traitant de « cuisse de jambon ».

L'adolescente rêvait de devenir joueuse de tennis professionnelle. Elle obtenait d'excellents résultats aux tournois québécois et canadiens. Ses parents avaient aussi une confiance totale en l'entraîneur. Un jour, après un entraînement, la jeune joueuse, alors âgée de 15 ans, a demandé à Rapini de lui faire un massage. Il en a alors profité pour lui faire une pénétration digitale. Il lui fera ce genre d'attouchement à trois reprises.

L'adolescente n'a pas porté plainte immédiatement, mais elle s'est éloignée de son entraîneur. Elle a décidé de le dénoncer à la police lorsqu'elle s'est rendu compte que « ça continuait avec d'autres », a-t-elle expliqué. Rapini a agressé la seconde victime, alors âgée de 17 ans, lors d'un tournoi provincial junior à Trois-Rivières en 2005. La jeune femme a d'ailleurs témoigné que l'actuelle conjointe de Rapini, âgée de 19 ans, était une autre de ses anciennes élèves qu'il a entraînée à partir de l'âge de 14 ans.

L'accusé éprouve « peu d'empathie » envers les victimes, selon un rapport de son agent de probation. Le risque de récidive est faible mais tout de même présent, a souligné la procureure de la Couronne, Me Marie-Josée Guillemette. De plus, l'accusé croit toujours qu'il est « pertinent » qu'un entraîneur connaisse la vie sexuelle de son athlète, a indiqué Me Guillemette.

La Couronne a énuméré plusieurs facteurs aggravants dans ce dossier. M. Rapini était un entraîneur professionnel qui a profité de la vulnérabilité de ses victimes, qui « visaient un haut niveau dans leur sport », a rappelé Me Guillemette. Entraîneur au Club sportif Longueuil pendant plusieurs années, M. Rapini a été nommé entraîneur de l'année par Tennis Québec en 1996. Il a dirigé les équipes juniors du Québec aux Championnats canadiens à quelques reprises au cours de sa carrière.

De son côté, la défense a recommandé une peine à purger dans la communauté, en énumérant plusieurs facteurs atténuants. M. Rapini, qui avait sa propre école de tennis, a perdu tous ses contrats. Il a dû déclarer faillite. Le comité de discipline de la Fédération québécoise de tennis l'a suspendu pour cinq ans. Il suit actuellement une thérapie. M. Rapini a toujours travaillé et occupe aujourd'hui un emploi de directeur de l'exploitation à la clinique de physiothérapie du Parc olympique. L'accusé s'est brièvement adressé au tribunal pour s'excuser auprès de ses victimes. « Je demande pardon », a-t-il dit, la voix étranglée par l'émotion. La juge Ellen Paré de la Cour du Québec prononcera la peine le 15 septembre.

OUVERT CE LUNDI

Ford L'ÉVÉNEMENT CINQ-O

CE PRINTEMPS, GARDEZ VOTRE ARGENT.

0% DE FINANCEMENT À L'ACHAT‡‡ | 0$ DE MISE DE FONDS* | 0$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ** | 0$ DE PAIEMENT À LA LIVRAISON†† | 0$ EN PREMIER PAIEMENT‡

Ces offres peuvent être combinées, mais les combinaisons diffèrent selon les modèles. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

Choisissez l'offre et le modèle qui vous conviennent.

2009 MOTOR TREND CAMION DE L'ANNÉE

F-150 XLT 4X4 2009 à cabine double

Louez pour 399 $¥/mois

Acompte	Mensualité
0 $	494 $¥
4 450 $	399 $¥

Terme de 48 mois Transport inclus

UN DUR DE DUR

* Voir détails chez votre concessionnaire.

Ce lundi, un cadeau vous sera remis à l'achat d'un véhicule Ford ou Lincoln neuf sur présentation de cette annonce.

Brault

Ford LINCOLN

Face à H Charles-Lemoyne

LE SEUL CONCESSIONNAIRE LINCOLN SUR LA RIVE-SUD

450 671-6115 • www.braultfordlincoln.ca

1831519 1831527

SOLDE MI-SAISON

JUSQU'À 30% DE RABAIS

sur une sélection de vêtements sport et habillés

Jusqu'au dimanche 31 mai 2009

COMPLETS
À partir de 269,99 $
Tailles fortes et élancées à partir de 299,99 $

VESTONS SPORT
À partir de 169,99 $
Tailles fortes et élancées à partir de 199,99 $

Bovet

LAUREN RALPH LAUREN

JACK VICTOR COLLECTION



À l'achat d'un complet ou veston sport obtenez

25 % DE RABAIS*

sur : chemise habillée / cravate / pantalon habillé**

RETOUCHES GRATUITES† PAR NOS TAILLEURS

*Sur le dernier prix affiché. Limite de trois chemises, cravates et pantalons.
**À l'achat d'un veston sport, excepté pantalons M.E.N.S. † Retouches gratuites sur les articles à moins de 50 % de rabais.

Bovet.ca

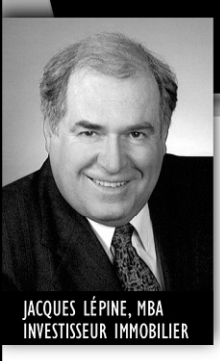
VISITEZ NOTRE SITE POUR CONNAÎTRE NOS DIFFÉRENTES ADRESSES.

1811994A

En collaboration avec le Groupe Forsythe international inc.

LE CLUB D'INVESTISSEURS IMMOBILIERS DU QUÉBEC

vous présente L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER ▸ trucs et astuces des pros



JACQUES LÉPINE, MBA
INVESTISSEUR IMMOBILIER

Durant ces 6 heures de formation, vous apprendrez comment :

- Vous contruire un plan et une stratégie d'investissement
- S'établir un crédit impeccable
- Utiliser les techniques créatives de recherche d'immeuble
- Choisir les bons immeubles
- Déterminer la valeur d'un immeuble
- Identifier des immeubles jusqu'à 30 % en dessous de leur valeur marchande
- Faire son profit à l'achat
- Acheter avec un minimum de comptant
- Acquérir des reprises bancaires
- Faire du profit avec les propriétés en détresse
- Négocier les acquisitions
- Identifier les sources d'argent disponibles
- Comprendre le financement immobilier
- Maîtriser différentes techniques de profit
- Gérer ses immeubles
- Se construire une fortune avec l'immobilier

Apprenez comment cet investisseur a réussi à faire de 0 $ à 12 000 000 $ en 5 ans

Découvrez ses techniques et stratégies d'investissement immobilier qui lui ont permis de réussir ce tour de force

MAINTENANT DISPONIBLE SUR DVD

AUTEUR DU BEST-SELLER
Jacques Lépine
L'Indépendance financière grâce à l'immobilier



Une méthode simple et efficace accessible à tous
Préface de Marc Fisher

15 000 copies vendues

LE SAMEDI 23 MAI DE 9 H À 16 H
HÔTEL HOLIDAY INN PLAZA
420, RUE SHERBROOKE OUEST, MONTRÉAL

POUR RÉSERVATION : (450) 679-0261
PRIX : 295 $ + TAXES (MATÉRIEL INCLUS)
CONFÉRENCIERS : JACQUES LÉPINE, M.B.A,
GINETTE MÉROZ, AVOCATE
PATRICK GAULIN, COURTIER IMMOBILIER ET INVESTISSEUR

Pour en savoir plus sur nos autres formations : WWW.CLUBIMMOBILIER.QC.CA

1689714

ACTUALITÉS

CYBERPRESSE.CA

CINÉMA

Ne ratez rien du festival de Cannes sur **cyberpresse.ca/cannes**



Martin Scorsese
PHOTO AFP

CARICATURES

Clin d'œil humoristique sur la dernière semaine à **cyberpresse.ca/caricatures**

NOS BLOGUES



RICHARD HÉTU

Quand les néoconservateurs vantent Obama

Après le commentateur Max Boot, c'est au tour du sénateur Lieberman de saluer la décision d'Obama de rétablir les tribunaux militaires d'exception.

À lire sur cyberpresse.ca/neoconservateurs

FACEBOOK

RETROUVEZ L'ÉQUIPE DE CYBERPRESSE/*LA PRESSE* SUR **FACEBOOK**. APPRENEZ NOS NOUVELLES EN PRIMEUR, COMMENTEZ L'ACTUALITÉ ET ÉCHANGEZ AVEC NOS JOURNALISTES. VOUS TROUVEREZ NOTRE PAGE FACEBOOK EN EFFECTUANT UNE RECHERCHE AVEC LE MOT **CYBERPRESSE**.

HISTOIRES AMÉRICAINES LOS ANGELES



TOMMY HILFIGER

NOUVELLE BOUTIQUE
POUR HOMMES
CENTRE ROCKLAND

1828341A 1828580

École Selwyn House à Westmount

Un deuxième employé d'une école privée accusé d'inconduite sexuelle

ANDY BLATCHFORD
ET SIDHARTA BANERJEE
LA PRESSE CANADIENNE

À peine 24 heures après qu'un professeur d'une école privée de Montréal eut plaidé coupable à des accusations de possession de pornographie juvénile, les élèves de l'institution ont appris qu'un autre employé faisait face à des accusations d'inconduite sexuelle auprès d'un mineur.

La direction de l'école Selwyn House pour garçons, dans Westmount, a avisé ses élèves et leurs parents, hier, qu'un technicien en informatique, Michael Kane, avait été arrêté mercredi à Châteauguay, en Montérégie.

Jeudi, un professeur d'anglais et de mathématiques de la même école, Richard Doucet, avait plaidé coupable à 25 chefs d'accusation de possession de pornographie juvénile, dans un tribunal de Virginie, aux États-Unis.

Les élèves de l'institution ont appris qu'un technicien en informatique, Michael Kane, faisait face à des accusations d'inconduite sexuelle auprès d'un mineur.

Dans un courriel envoyé aux parents des élèves, hier, le directeur général de l'institution, Hal Hannaford, a indiqué que les gestes reprochés à M. Kane n'avaient aucun lien avec l'école.

« Nous savons que les faits allégués ayant mené à son arrestation ont eu lieu à l'extérieur de la communauté de Selwyn House et qu'aucun élève de l'école n'y est impliqué », peut-on lire dans le message de M. Hannaford.

Il a ajouté que M. Kane, qui travaillait à l'école à titre de technicien informatique et coordonnateur de l'audiovisuel depuis l'an 2000, n'avait pas de casier judiciaire au moment de son embauche et qu'il a été suspendu de ses fonctions, avec paie.

L'école Selwyn House a prévu une assemblée pour ses élèves de niveaux intermédiaire et secondaire, mardi. Les professeurs titulaires et le directeur du niveau primaire de l'école prévoient quant à eux discuter de la situation avec les élèves de la troisième à la sixième année.

Le président du conseil d'administration de Selwyn House, Ted Claxton, a pour sa part précisé que M. Kane travaillait au service de l'informatique et qu'il n'avait aucun rôle d'enseignement. « Il n'a aucune responsabilité directe auprès des enfants », a-t-il souligné.

L'école Selwyn House a défrayé la chronique à quelques reprises, au cours des dernières années, quant à des allégations de crimes sexuels en lien avec des mineurs.

Richard Doucet a été arrêté en Virginie l'an dernier après qu'un policier l'eut attiré dans un hôtel de la Virginie en se faisant passer pour un garçon de 13 ans, lors de conversations sur l'internet.

Il risque 125 ans de prison, sans possibilité de libération conditionnelle, depuis qu'il a plaidé coupable, jeudi, à des accusations de possession de pornographie juvénile.

Doucet, 37 ans, qui faisait face à l'origine à 230 chefs d'accusation, a plaidé coupable à des accusations réduites. Il connaîtra sa peine le 14 août, à Fredericksburg.

Il a également été formellement accusé de plus d'une dizaine d'autres chefs d'accusation connexes, notamment de reproduction de pornographie juvénile, d'avoir tenté de prendre des libertés indécentes avec un enfant et d'avoir utilisé des appareils électroniques pour solliciter un enfant. Il devra faire face à ces accusations devant deux autres tribunaux de Virginie.

Dans une autre affaire, qui a été réglée en janvier dernier, la direction de Selwyn House a accepté de verser 5 millions en dommages à 35 anciens élèves, qui ont soutenu qu'ils avaient été victimes d'agressions sexuelles de la part de professeurs à l'école.

La lieutenante Guylaine Brisson, du Service de police de Châteauguay, a affirmé que M. Kane avait été accusé mercredi et qu'il demeurera derrière les barreaux en attendant l'audience sur sa libération sous caution, prévue la semaine prochaine.

M^me^ Brisson a indiqué que l'homme de 40 ans connaissait sa victime, mais que cette dernière n'avait aucun lien avec l'école Selwyn House.

LEXUS
À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION.

L'EXALTATION COULE DANS SES VEINES. NORMAL, C'EST DE FAMILLE.



IS 350 2009
• *Moteur V6 de 3,5 L et 306 ch*

IS F 2009
• *Moteur V8 de 5,0 L et 416 ch*

IS 250 2009
• *Moteur V6 de 2,5 L et 204 ch*

IS
IS 250 2009 RWD (AUSSI OFFERTE À TRACTION INTÉGRALE)

LOCATION DE 36 MOIS
298$* PAR MOIS
ACOMPTE DE 6 344 $* DÉPÔT DE SÉCURITÉ DE 0 $*

FINANCEMENT JUSQU'À 36 MOIS TAUX ANNUEL DE
2,9%***
À L'ACHAT OU À LA LOCATION

BIEN ÉQUIPÉE À PARTIR DE
32 350$†

CONCESSIONNAIRES DE LA **RÉGION DE MONTRÉAL**

SPINELLI LEXUS POINTE-CLAIRE
spinellilexus.com
POINTE-CLAIRE 514 694-0771 • 1 877 694-0771

LEXUS LAVAL
lexuslaval.ca
LAVAL 450 686-2710 • 1 800 625-3987

SPINELLI LEXUS LACHINE
spinellilexus.com
LACHINE 514 634-7171 • 1 800 352-6111

GABRIEL LEXUS
gabriel.lexus.ca
SAINT-LAURENT 514 747-7777

PRESTIGE LEXUS
prestige.lexus.ca
BROSSARD 450 923-7777

† *Le PDSF du modèle neuf IS 250 RWD Sfx « A » 2009 à transmission manuelle est de 32 350 $. Le PDSF ne comprend pas les frais de transport et de préparation (1 895 $), l'immatriculation, les assurances, l'enregistrement, les droits sur les pneus neufs et les taxes.* * *Les offres de location et de financement sont faites par l'entremise de Lexus Services Financiers et sont conditionnelles à l'approbation du crédit. Ces offres d'une durée limitée sont valides pour une Lexus neuve IS 250 RWD Sfx « A » 2009 à transmission manuelle. Exemple de location basé sur un terme de 36 mois à un taux d'intérêt annuel de 2,9 %. Le paiement mensuel est de 298 $ avec acompte de 6 344 $ ou échange équivalent. Frais de transport et de préparation de 1 895 $, dépôt de sécurité de 0 $ et premier paiement mensuel exigibles au début du bail. L'obligation totale est de 18 967 $. Taxes, immatriculation, enregistrement, droits sur les pneus neufs et assurances en sus. Kilométrage limité à 60 000. Des frais de 0,20 $ pour chaque kilomètre supplémentaire s'appliquent.* ** *Exemple de financement basé sur un terme de 36 mois à un taux annuel de 2,9 % pour un PDSF de 32 350 $. Le paiement mensuel est de 794 $ avec acompte de 3 000 $ ou échange équivalent. Le coût de l'emprunt est de 1 240 $ pour une obligation totale de 33 590 $. Frais de transport et préparation de 1 895 $, taxes, immatriculation, enregistrement, droits sur les pneus neufs et assurances en sus. Les offres sont d'une durée limitée et sont valides uniquement pour les clients au détail chez les concessionnaires Lexus participants. Les concessionnaires peuvent louer ou vendre à prix moindre. Une commande à l'usine peut être nécessaire. Les offres sont modifiables sans préavis et expirent à la fin du mois, à moins qu'elles soient prolongées ou révisées. Consultez votre concessionnaire Lexus pour connaître tous les détails.*

1816565A 1816581

Ne manquez pas la

VENTE 50 HEURES

BRAULT & MARTINEAU

10 grands magasins
braultetmartineau.com

Là où la qualité n'est pas un obstacle aux bas prix ***depuis 1960***

Profitez de

rabais exceptionnels

sur les meubles, matelas, accessoires de décoration, électroménagers et appareils électroniques

GE

Refroidisseur de vin de 29 bouteilles
Commande électronique de la température, boîtier noir avec contour de porte en acier inoxydable, porte en verre translucide, lumière intérieure, hauteur de 86 cm (34 po)
Livraison et service gratuits



Capacité de 29 bouteilles

9,38 $*/mois ou 469 $

RABAIS DE 70 $
Rég. : 539 $

Frigidaire

Laveuse à chargement frontal de 3,5 pi³
10 programmes, cuve en acier inoxydable, option de taches tenaces, options de rinçage/essorage supplémentaires, Energy Star®

Sécheuse de 5,8 pi³
7 programmes, signal de fin de cycle, 4 niveaux de séchage, éclairage du tambour, porte réversible
Livraison, ramassage et service gratuits
Piédestaux en sus

25,98 $*/mois ou 1299 $
L'ensemble

PRIX CHOC!





Comprend : bureau, miroir, tête de lit et tables de nuit (2)

RABAIS DE 180 $
Rég. : 929 $

Mobilier de chambre
Avec miroir et luminaire à l'intérieur de la tête de lit bibliothèque, fini érable

Livraison gratuite
Armoire . . . . **4,98 $***/mois ou **249 $**

14,98 $*/mois ou 749 $ 5 morceaux



RABAIS DE 150 $
Rég. : 799 $

PRIX VALIDE AUJOURD'HUI SEULEMENT !

SONY HDMI

Téléviseur stéréo à écran ACL de 32 po
Rapport de contraste dynamique de 13 000:1, commande de volume automatique STEADY SOUND, 3 entrées HDMI, 1 entrée PC (D-Sub) et audio (mini stéréo), Energy Star®
Livraison gratuite et garantie de 12 mois

12,98 $*/mois ou 649 $

Achetez TOUT sofa Elran ou Relaxon et obtenez gratuitement†† le fauteuil assorti.

GRATUIT!††

CE FAUTEUIL D'UNE VALEUR DE 1199 $
††Détails en magasin.



à l'achat de ce sofa

Sofa inclinable
Assises revêtues de cuir. Choix de couleurs. Voir prix en magasin
Livraison gratuite

37,98 $*/mois ou 1899 $
Sofa inclinable



PAYEZ EN 50 VERSEMENTS SANS INTÉRÊT* JUSQU'EN JUILLET 2013

sur les meubles†, matelas†, électroménagers† et appareils électroniques† 2013

braultetmartineau.com

Livraison gratuite* ***7 jours sur 7***
***Dans un rayon de 200 km. Détails en magasin.



HEURES D'OUVERTURE : Lundi au vendredi 9 h à 21 h • Samedi 9 h à 17 h • Dimanche 10 h à 17 h

BROSSARD Tél. : 450 619-6777 • 9500, boul. Taschereau (coin boul. Rivard)
GATINEAU Tél. : 819 561-5007 • 1 877 755-2555 • 500, boul. de la Gappe (face aux Prom. de l'Outaouais)
KIRKLAND Tél. : 514 697-9228 • 16 975, route Transcanadienne (sortie 50 de la Transcanadienne)
LASALLE Tél. : 514 364-6110 • 7272, boul. Newman (près du Carrefour Angrignon)
LAVAL Tél. : 450 682-2516 • 500, boul. Le Corbusier (coin boul. de la Concorde)
REPENTIGNY Tél. : 450 470-0815 • 145, rue de Lafayette (près du boul. Brien)
SHERBROOKE Tél. : 819 562-4242 • 1 800 267-4240 • 3950, boul. Josaphat-Rancourt (Plateau St-Joseph)
SAINT-HUBERT Tél. : 450 676-1911 • 1351, boul. des Promenades (près des Prom. St-Bruno)
SAINT-LÉONARD Tél. : 514 254-9455 • 6700, rue Jean-Talon Est (près des Galeries d'Anjou)
SAINTE-THÉRÈSE Tél. : 450 430-0555 • 125, boul. Desjardins Est (coin boul. Curé-Labelle)

Accord D Desjardins
Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau
Interac PAIEMENT DIRECT

Offre en vigueur du mercredi 13 mai jusqu'au dimanche 17 mai 2009. Quantités limitées sur certains articles. Valable pour les produits en inventaire seulement. Non valable aux Centres de liquidation (C.D.L.). Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. Détails en magasin. †Marques et modèles sélectionnés. Détails en magasin.

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt » : achat minimum requis de 799 $ avant taxes pour les meubles, matelas, accessoires de décoration et électroménagers sauf items sélectionnés. Sur approbation du service de crédit Accord D Desjardins, ne payez que les taxes au moment de l'achat. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux (inclus dans le paiement minimum dû de la carte de crédit) sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqués dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum dû est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la carte de crédit du détenteur est alors calculé au taux de 19,5 % annuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucuns frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.

Exemple de frais :

Si votre solde quotidien moyen en souffrance est de :	250 $	500 $	1000 $
Les frais d'intérêts pour une période de 30 jours seront de :	4,01 $	8,01 $	16,03 $

1709035A

GROSSE SEMAINE POUR... MICHÈLE ASSELIN

Le tsunami du foulard, prise 2



KATIA GAGNON

Certains commerces à Montréal en vendent par dizaines, de toutes les couleurs, de tous les prix, ornés des motifs les plus variés. Le foulard. S'il est pour certaines un accessoire de mode, dès qu'on l'associe aux mots « musulman » ou « islamique », soudain, le débat prend feu. La Fédération des femmes du Québec en a fait l'expérience cette semaine. Sa présidente, Michèle Asselin, a accordé des dizaines d'entrevues après que son organisme eut adopté, à la fin de la semaine dernière, une résolution selon laquelle la FFQ s'opposait à l'interdiction du foulard islamique dans les services publics.

La résolution litigieuse a fait couler des litres d'encre et de salive toute la semaine. Mais pourquoi diable avoir soulevé ce débat, qui s'était pratiquement éteint depuis la fin de la commission Bouchard-Taylor ? « Le Conseil du statut de la femme avait pris position sur cette question. Nous devions clarifier notre propre position. Balayez sous le tapis les questions difficiles et elles vont inévitablement ressurgir », dit-elle. Le CSF milite, pour sa part, pour l'interdiction des signes religieux dans la fonction publique.

La présidente de la FFQ se défend d'abdiquer dans la défense des droits des musulmanes. « Nous n'abdiquons pas notre solidarité envers les femmes qui vivent dans les pays musulmans. Mais ici, on est au Québec, pas en Iran, explique M^me^ Asselin. Des femmes d'origine arabo-musulmane qui ne portent pas nécessairement le foulard nous ont expliqué que oui, dans certains cas, c'est un symbole d'oppression, quand les femmes sont obligées de le porter. Mais elles nous ont dit aussi qu'il faut faire attention pour ne pas en faire un symbole d'exclusion. »

Et c'est au nom de cette inclusion dans le marché du travail que la FFQ a adopté cette position. À posteriori, on peut cependant se demander si le débat enflammé de cette semaine n'a pas nui plus qu'aidé. C'est l'avis de Djamila Benhabib, auteure de *Ma vie à contre-Coran*, elle aussi très sollicitée par la presse, qui a vivement dénoncé ce débat « totalement contre-productif » de la FFQ.

« On a encouragé les préjugés et alimenté les craintes des employeurs face aux musulmans, qui, en majorité, ne réclament aucun accommodement raisonnable, dit M^me^ Benhabib. Moi, je viens de loin. J'ai vu sombrer un pays que j'aime. Et je ne veux pas que des glissements se produisent dans les sociétés d'accueil. » D'origine algérienne, l'auteure, qui est fonctionnaire fédérale, a été la première à avancer que la FFQ avait été « noyautée » par les groupes de pression islamistes. « Il y avait un nombre important de femmes de différentes organisations, qui ne s'engagent jamais normalement dans les organismes féministes. »

Faux, rétorque Samia Bouzourène, qui a assisté elle aussi à la rencontre. M^me^ Bouzourène, qui porte elle-même le hijab, est membre du comité de direction de Présence musulmane, l'un des groupes fustigés par M^me^ Benhabib. « Oui, c'est la première fois que j'assiste à l'assemblée générale de la FFQ. Mais ce sujet nous a interpellées directement. Sur 120 personnes, nous étions tout au plus une dizaine de femmes musulmanes, dont la moitié étaient observatrices et n'avaient donc pas le droit de vote. Nous n'avions aucun poids ! »

M^me^ Bouzourène se définit comme une « féministe islamique ». Pour bien des gens, ces deux termes ne vont pas ensemble, lui fait-on observer. « Nous militons pour une relecture des textes fondateurs de l'islam, qui ont fait l'objet au fil des ans d'une lecture biaisée. On ne croit pas qu'il y ait contradiction entre les valeurs de l'islam et les luttes des femmes. »

Samia Bouzourène a vécu le week-end dernier avec énormément d'émotion. « J'avais les larmes aux yeux. J'étais tellement fière de faire partie d'un tel moment de dialogue. On a eu l'impression d'être entendues, sans pour autant que toutes les femmes qui sont là comprennent pourquoi on porte le voile. »

VENT DE CHANGEMENT
À L'HORIZON.

STAR ALLIANCE

AÉROPLAN
Accumulez des milles Aéroplan^MD pour chaque vol, avec le meilleur programme pour grands voyageurs au Canada.

AUCUNS FRAIS DE RÉSERVATION
Effectuez votre réservation par téléphone ou en ligne. Nos agents seront heureux de vous aider, et ce, sans frais supplémentaires.

RÉSEAU
Notre réseau nord-américain et mondial vous donne accès à plus de vols quotidiens que n'importe quelle autre compagnie aérienne au Canada.

DIVERTISSEMENT
Émissions de télévision, musique et films gratuits sur demande à chaque siège.

Le monde est en solde. Profitez-en.

CANADA : TARIFS TANGO ALLER SIMPLE AU DÉPART DE MONTRÉAL. LES VOYAGES DOIVENT PRENDRE FIN LE 10 DÉCEMBRE 2009. ENREGISTREMENT GRATUIT DE DEUX BAGAGES. AUCUN SUPPLÉMENT DE FRAIS DE CARBURANT.

HALIFAX	WINNIPEG	ST. JOHN'S (T.-N.-L.)	REGINA SASKATOON	CALGARY	EDMONTON	VANCOUVER	VICTORIA
137 $	137 $	164 $	169 $	175 $	181 $	197 $	203 $

ÉTATS-UNIS : TARIFS TANGO PLUS ALLER SIMPLE AU DÉPART DE MONTRÉAL. LES VOYAGES DOIVENT PRENDRE FIN LE 10 DÉCEMBRE 2009. ENREGISTREMENT GRATUIT DE DEUX BAGAGES. AUCUN SUPPLÉMENT DE FRAIS DE CARBURANT.

PHILADELPHIE	NEWARK	CHICAGO	RALEIGH-DURHAM	SAN FRANCISCO	DENVER	HOUSTON	LOS ANGELES
101 $	125 $	156 $	192 $	194 $	213 $	213 $	239 $

DESTINATIONS SOLEIL : TARIFS ALLER SIMPLE AU DÉPART DE MONTRÉAL. LES VOYAGES DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉS DURANT LES PÉRIODES INDIQUÉES CI-DESSOUS. LES TARIFS INDIQUÉS N'INCLUENT PAS LE SUPPLÉMENT DES FRAIS DE CARBURANT (LÀ OÙ IL S'APPLIQUE), QUI PEUT ALLER JUSQU'À 70 $ PAR ALLER SIMPLE. AUCUN SUPPLÉMENT DE FRAIS DE CARBURANT POUR LES DESTINATIONS SOLEIL AUX ÉTATS-UNIS.

FORT LAUDERDALE	ORLANDO	BERMUDES	PORT-AU-PRINCE	LA HAVANE	SAN JOSÉ, COSTA RICA	BARBADE	POINTE-À-PITRE
16 MAI – 10 DÉC. 2009	16 MAI – 10 DÉC. 2009	16 MAI – 10 DÉC. 2009	16 MAI – 10 DÉC. 2009	18 MAI – 30 JUIN 2009 7 SEPT. – 10 DÉC. 2009	16 MAI – 10 DÉC. 2009	16 MAI – 10 DÉC. 2009	16 MAI – 25 JUILL. 2009
149 $	159 $	202 $	250 $	263 $	280 $	329 $	355 $

DESTINATIONS INTERNATIONALES : LES TARIFS SONT BASÉS SUR UN ALLER SIMPLE ET SONT ASSUJETTIS À L'ACHAT D'UN BILLET ALLER-RETOUR AU DÉPART DE MONTRÉAL. DERNIÈRES DATES DE DÉPART TEL QU'INDIQUÉ CI-DESSOUS. LES TARIFS INDIQUÉS N'INCLUENT PAS LE SUPPLÉMENT DES FRAIS DE CARBURANT, QUI PEUT ALLER JUSQU'À 145 $ PAR ALLER SIMPLE.

TOKYO	LONDRES	MADRID	PARIS	ZURICH[1]	SÃO PAULO	MANILLE[2]	SYDNEY, AUSTRALIE
16 MAI – 30 JUIN 2009	16 MAI – 17 JUIN 2009 4 – 24 SEPT. 2009	16 MAI – 18 JUIN 2009 7 SEPT. – 10 DÉC. 2009	16 MAI – 18 JUIN 2009 7 SEPT. – 10 DÉC. 2009	16 MAI – 30 JUIN 2009 1er SEPT. – 7 OCT. 2009	16 MAI – 26 JUIN 2009 10 AOÛT – 10 DÉC. 2009	16 MAI – 30 JUIN 2009	16 MAI – 21 SEPT. 2009
224 $	253 $	253 $	263 $	330 $	349 $	485 $	649 $

Voilà un aperçu de nos destinations en solde. Pour effectuer une réservation sans frais, rendez-vous sur aircanada.com ou appelez-nous au 1 888 247-2262. Ou encore, appelez votre agent de voyages.

L'offre prend fin le 21 mai 2009.

aeroplan Le plaisir en primes DEPUIS 25 ANS

aircanada.com

1793330A

Service aux personnes malentendantes (ATS) : 1 800 361-8071. Les billets doivent être achetés au plus tard le 21 mai 2009. Les assurances, les redevances de navigation de NAV CANADA, les taxes et les autres frais et suppléments ne sont pas inclus. Les billets sont non remboursables. Les tarifs sont en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations seulement. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Les tarifs peuvent différer selon les dates de départ et de retour. Un séjour minimal ou maximal peut être requis et d'autres conditions peuvent s'appliquer. À moins d'avis contraire, les vols peuvent être assurés par des appareils d'Air Canada, d'Air Canada Jazz^MC^, de United Airlines, membre du réseau Star Alliance^MC^, ou des transporteurs aériens United Express (SkyWest Airlines, Chautauqua Airlines, Shuttle America, Trans States Airlines, GoJet Airlines ou Mesa Airlines). **Destinations canadiennes :** les tarifs sont basés sur un aller simple. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 10 décembre 2009. L'achat cinq jours à l'avance est requis. **Destinations américaines :** les tarifs sont basés sur un aller simple. Les voyages doivent prendre fin au plus tard le 10 décembre 2009. L'achat quatorze jours à l'avance est requis. **Destinations soleil :** les tarifs sont basés sur un aller simple. Les voyages doivent être effectués durant les périodes indiquées ci-dessus. Les tarifs sont sous réserve de l'approbation du gouvernement. L'achat à l'avance peut être requis. Le supplément des frais de carburant varie selon le trajet effectué. **Destinations internationales :** les tarifs sont basés sur un aller simple et ne sont accessibles qu'à l'occasion de l'achat d'un billet aller-retour. Dernières dates de départ tel qu'indiqué ci-dessus. Les tarifs sont sous réserve de l'approbation du gouvernement. Le supplément des frais de carburant varie selon le trajet effectué. **Divertissement :** les écrans vidéo individuels à commande tactile sont disponibles à bord de tous les appareils d'Air Canada, à l'exception de certains Boeing 767 et de certains appareils d' Air Canada Jazz. **Politique de bagages :** enregistrement gratuit de deux bagages à bord des vols exploités par Air Canada et Air Canada Jazz, dans les limites permises. Des frais s'appliquent aux bagages enregistrés pour les vols à code partagé exploités par United Airlines et par les transporteurs aériens United Express entre le Canada et les États-Unis. [1]En collaboration avec Swiss International Air Lines, membre du réseau Star Alliance^MC^. [2]En collaboration avec Japan Airlines. ^MD^Aéroplan est une marque déposée d'Aéroplan Canada Inc. ^MC^Air Canada Jazz est une marque de commerce d'Air Canada.

VENTE à prix coupés

3 JOURS SEULEMENT
16 - 17 et 18 mai



500 en stock

KDL52S4100

SONY
BRAVIA

52" ACL
FULL 1080P HD
CONTRASTE 30000:1

TVHD 52" ACL 1080p
• Entrée(s) numérique(s) HDMI x 3

RABAIS 500$
1288,88 après rabais
ou 32,01 X 48 mois*

Ajoutez un terminal HD pour seulement 99,88††

ILLICO TÉLÉ NUMÉRIQUE
VIDÉOTRON
Une compagnie de Quebecor Media

Ajoutez un terminal numérique HD



4250

pour seulement 99,88††
RABAIS 150$

†† À l'achat du téléviseur KDL32L5000 ou KDL52S4100 de Sony. Détails en magasin.

SONY
BRAVIA

TVHD 32" ACL 720p
• Entrée(s) numérique(s) HDMI x 3

RABAIS 200$
598,88 après rabais
3 MOIS
Aucun paiement, ni intérêt†

Ajoutez un terminal HD pour seulement 99,88††

32" ACL
HDTV
CONTRASTE 13000:1



KDL32L5000

300 en stock



200 en stock

YAMAHA®

DOLBY DIGITAL·EX PRO LOGIC II
dts Digital Entertainment
PRÊT POUR XM

YHT290B

Ensemble cinéma maison 5.1
- Puissance de sortie de 500 watts total
- Décodage numérique 5.1
- 4 enceintes satellites à 2 voies
- Enceinte centrale
- Caisson d'extrêmes-graves 100 watts
- Sélecteur HDMI

RABAIS 50$
398,88 après rabais
3 MOIS
Aucun paiement, ni intérêt†

ENCORE PLUS DE SPÉCIAUX EN MAGASIN	RÉG.	VENTE	RABAIS
Gateway M-2413H — Ordinateur portatif Gateway	~~598,88~~	398,88	$200
OLYMPUS EV 410 KIT — Appareil photo numérique reflex EVOLT E-410 KIT	~~598,88~~	298,88	$300
SAMSUNG HMX10 — Caméscope haute définition	~~698,88~~	298,88	$400
GARMIN NUVI260W — Appareil de navigation portable GPS	~~248,88~~	218,88	$30
NINTENDO DS NDS METAROSE — Nintendo DS rose métallique	~~138,88~~	118,88	$20
SAMSUNG YPS2QBXAC RXAC, UXAC — Lecteur MP3 2 Go	~~48,88~~ /ch.	24,88 /ch.	$24

Sélections et quantités peuvent varier selon la succursale.



aeroplan
OBTENEZ DES MILLES
1 $ = 1 MILLE AÉROPLAN[MD]

Dumoulin
pour ce qu'il y a de mieux

OUVERT Jusqu'à 21 h
du lundi au vendredi

dumoulin.com
1-866-588-7777

EST
- **St-Léonard** 6852, Jean-Talon E. *(Langelier/Galeries d'Anjou)*
- **Lachenaie** 1200 Yves-Blais *(à côté du Cinéma Triomphe - Aut. 40 et 640)*

RIVE-NORD
- **Laval** Centropolis *(à côté du Colossus)*
- **Ste-Dorothée** Méga Centre Notre-Dame *(Aut. 13 & boul. Notre-Dame)*
- **Rosemère** Place Rosemère *(entrée rue Le Bouthillier)*
- **St-Jérôme** Carrefour du Nord *(à l'intérieur du Sears)*

OUEST
- **West Island** Méga Centre des Sources *(& Transcanadienne)*
- **Vaudreuil** Méga Centre - 3218, de la Gare *(sortie 35 - Transcanadienne)*

RIVE-SUD
- **Quartier Dix30** Aut. 30, sortie 109, boul. de Rome *(Près du Rona)*
- **Brossard** 5705, boul. Taschereau *(près du Mail Champlain)*
- **Boucherville** 582, ch. de Touraine *(à côté du IKEA)*

CENTRE-VILLE
- **Place Montréal Trust** 1500, McGill College *(niveau métro 2)*
- **Marché Central** 8990, boul. l'Acadie *(Nord de la Métropolitaine)*
- **Décarie** Blue Bonnets - 5485, rue des Jockeys
- **Lasalle** 7197, boul. Newman *(à côté du Carrefour Angrignon)*

- **Drummondville** 740, boul. St-Joseph
- **Granby** 633, rue Dufferin
- **Saint-Hyacinthe** 450-773-7353
- **Saint-Jean** 391, du Séminaire
- **Sainte-Catherine** 5210, Route 132
- **Sherbrooke** 525, Northrop-Frye
- **Sorel-Tracy** 1815, boul. Fiset
- **Victoriaville** 525, boul. Bois-Francs Sud
- **Hawkesbury** 1404, rue Principale E. (ON)
- **Valleyfield** 1045, Mgr Langlois
- **Grand-Mère** 2601, 6e Avenue
- **La Tuque** 544, rue Commerciale
- **Shawinigan** 4370, boul. Royale
- **Trois-Rivières** 2255, des Récollets
- **La Sarre** 31, 5e Avenue E.
- **Maniwaki** 149, boul. Desjardins
- **Rouyn-Noranda** 463, Larivière
- **Val-d'Or** 1817, 3e Avenue
- **Joliette** 204, rue Baby
- **Gatineau** 195, Bellehumeur

Financement ajusté à vos besoins

[MD] Aéroplan est une marque déposée d'Aéroplan Canada Inc. Certaines conditions s'appliquent. Conditions du financement: *48 paiements égaux sur tout en magasin. S'applique sur achat minimum de 1000$ et plus (taxes incluses). Les prix affichés n'incluent pas les taxes. **Sujet à l'approbation du service de crédit de Services de Cartes Desjardins Financement au taux faible de 8.9%**, en autant que chaque paiement soit effectué à la date d'échéance, à compter de la date d'achat. Le consommateur sera en défaut de payer s'il néglige de payer les montants dus dans les 21 jours à partir de la date de la mise à la poste du relevé. En cas de défaut, le taux d'intérêt applicable est celui prévu à la convention liant l'émetteur de la carte de crédit au consommateur, ledit taux ne pouvant toutefois excéder en date de ce jour 18.9% l'an. Exemple : Achat courant - Frais de crédit à acquitter lorsque le solde indiqué sur le relevé de compte de la période précédente n'a pas été payé en totalité à la date d'échéance et lorsque le détenteur d'une carte VISA Desjardins, comportant l'option Taux d'intérêt réduit, omet d'acquitter le paiement minimum requis à la date d'échéance. Transaction inscrite le 15 du mois ; facturée le 1er jour du mois suivant ; non soldée durant le délai prévu à l'article 9 de la convention du détenteur de carte de crédit : taux d'intérêt annuel de 18.9% (1,575% par mois). †S'applique sur achat minimum de 250$ et plus (taxes incluses). Les prix affichés n'incluent pas les taxes. Aucuns frais ni intérêt pendant 3 mois. Le prix d'achat est payable dans 3 mois à un taux d'intérêt de 0%. À défaut par le consommateur d'effectuer ses paiements en temps opportun, des frais d'intérêts calculés au taux de 28.80% avec VFC Inc. et 18.4% avec Services de Cartes Desjardins Financement seront facturés à partir de la date d'achat. Taxes payables en magasin lors de l'achat. Sujet à l'approbation de VFC Inc. ou Services de Cartes Desjardins Financement. Détails en magasin. **Les offres de financement ne peuvent être combinées.** Malgré le soin apporté lors de l'impression de cette annonce, certaines erreurs ont pu s'y glisser. Si tel est le cas, nous vous en ferons part dans nos succursales. Certains produits sont en quantités limitées et ne sont pas disponibles dans toutes nos succursales. Les illustrations peuvent différer. **Prix et offres en vigueur jusqu'au lundi 18 mai 2009 ou jusqu'à épuisement des stocks. Sujet à changement sans préavis.** Détails en magasin.

1799152A

ACTUALITÉS

Suspension de la pose des sabots de Denver

La Ville perdra 1 million, estiment les huissiers

MARTIN CROTEAU

La suspension de la pose des sabots de Denver coûtera 1 million à la Ville de Montréal, préviennent les huissiers de justice qui sont touchés par la décision. Ils estiment que l'administration municipale a tout faux lorsqu'elle affirme que la mesure permettra d'économiser 350 000$.

Au début du mois, les autorités ont suspendu l'utilisation de ces entraves, qui immobilisent les voitures de contribuables qui ne paient pas leurs contraventions. La cour municipale, qui embauchait les huissiers pour ce service, avait dû sabrer son budget de 1,5 million dans la foulée des compressions annoncées fin février par l'administration Tremblay.

La mesure – temporaire, précise la Ville – vise à réduire les dépenses liées aux honoraires professionnels. Les autorités estiment qu'elle permettra d'économiser 350 000$, un chiffre contesté par les huissiers.

« Selon nos calculs, le manque à gagner annuel de la Ville de Montréal qui est directement lié à la suspension de l'opération sabot sera de plus d'un million de dollars », affirme Luc Valade, de Valade et Associés, huissiers de justice.

Jusqu'à l'abolition du programme, les contrevenants devaient payer l'huissier qui avait posé un sabot de Denver en plus de leurs amendes. Dans environ 10 % des cas, ils étaient considérés comme insolvables et la cour municipale devait acquitter les honoraires des huissiers.

Luc Valade a compilé les statistiques des cinq autres entreprises qui posaient des sabots pour le compte de la Ville et calculé les sommes qu'elles rapportaient dans les coffres de la municipalité. Résultat : la cour municipale a déboursé 120 000$ en 2008 pour un service qui lui rapportait six fois plus en amendes perçues.

« Ce n'est pas parce qu'on suspend temporairement la pose des sabots de Denver que les dossiers des contrevenants sont fermés », a expliqué une porte-parole de la Ville.

Et les retombées sont encore plus élevées, estime M. Valade. Car plusieurs contrevenants qui sont contraints de payer leurs contraventions à cause d'un sabot de Denver en profitent pour rembourser d'autres sommes en souffrance à la Ville. Voilà pourquoi les huissiers estiment rapporter 1 million par année à la municipalité.

La porte-parole de la Ville, Valérie De Gagné, n'a pas confirmé les chiffres avancés par les huissiers, hier. La cour municipale estime que les huissiers ont saisi un total de 2,1 millions auprès de mauvais payeurs l'an dernier. Mais on ignore combien rapportent les sabots de Denver.

« Il n'y a pas de perte pour la Ville parce que les sommes vont être perçues autrement, notamment par la suspension des permis de conduire, explique Mme De Gagné. Ce n'est pas parce qu'on suspend temporairement la pose des sabots de Denver que les dossiers des contrevenants sont fermés. »

Depuis que la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) révoque les permis des contrevenants, le recours au sabot de Denver a constamment diminué à Montréal. La Ville avait fait immobiliser 5342 véhicules par ce moyen en 2004. L'an dernier, en 2008, le chiffre avait fondu à 2487.



PHOTO RÉMI LEMÉE, ARCHIVES LA PRESSE

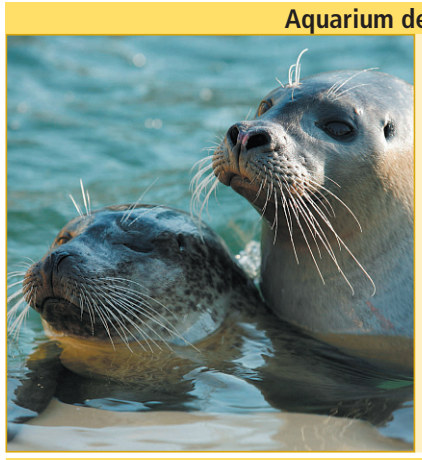
Au début du mois, les autorités ont suspendu l'utilisation des sabots de Denver, estimant que la mesure permettra d'économiser 350 000$.



En exclusivité mondiale à Québec
Spectacle extérieur GRATUIT
Du mercredi au dimanche soirs

Le Moulin à images - édition 2009, dès le 3 juillet 2009
Le Moulin à images de Robert Lepage et Ex Machina : la plus grande projection architecturale au monde. Vieux-Port de Québec.

Aquarium de Québec



Cette année, place à la fête et à « Une marée de plaisirs »

L'Aquarium du Québec célèbre ses 50 ans et pour l'occasion plusieurs activités et promotions seront au rendez-vous. À ne pas manquer bien sûr nos 10 000 spécimens de poissons exotiques et indigènes, de reptiles, d'amphibiens, d'invertébrés et de mammifères marins qui animent les bassins de l'Aquarium. Venez applaudir les ours blancs, les phoques et les énormes morses de l'Atlantique et du Pacifique une cohabitation unique au monde!

Réseau Sépaq
Aquarium du Québec Depuis 50 ans
Une marée de plaisirs
1 866 659-5264
418 659-5264
www.sepaq.com/aquarium

Musée de la civilisation



Découvrez l'univers fascinant des rituels en Égypte ancienne grâce aux momies. Faites une incursion dans ce monde mystérieux par le biais de nouvelles technologies et à l'aide de quelque 225 objets : momies, sarcophages, chambre funéraire...

Une coproduction du Musée de la civilisation et du Rijksmuseum van Oudheden, Leiden, Pays-Bas.

1 866 710-8031 • www.mcq.org

Partenaire de la programmation
ALCOA
Musée de la civilisation Québec

Le Musée de la civilisation est subventionné par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Hôtel Manoir de la Tour

À partir de **75$**
Par nuit
Par personne
En occupation double

Au cœur des activités; Le Moulin à Images et le Cirque du Soleil



Situé sur la magnifique Grande Allée en plein cœur des attraits touristiques, des plaines d'Abraham et du Musée national des beaux-arts du Québec. Chambres chaleureuses et confortables incluant le petit-déjeuner continental.

Rabais en mai, juin, septembre et octobre 2009.

Hôtel Manoir de la Tour
1 866 625-6276
info@hotelmanoirdelatour.com
www.quebecmanoir.ca

Chalets-Village Mont-Sainte-Anne

Les tarifs varient selon la quantité de personnes, la grandeur de la maison et selon la date. Liste détaillée sur le site Internet.

Belles grandes maisons de campagne à louer!



- De 6 à 41 personnes, de 4 à 9 chambres et de 2 à 7 salles de bain par maison
- Super grande maison de 32 chambres pour 78 personnes bien équipée
- Sauna ou bain à remous dans chaque maison
- Air climatisé dans 8 maisons
- Golf, baleines, sentiers, chutes, restos, vélos, Île d'Orléans, spa, etc.
- Accès à une grande piscine intérieure

Vous pouvez visiter chaque maison en détail sur notre site Internet.

Escompte de 20 % sur séjour de 7 nuits.

Chalets-Village Mont-Sainte-Anne
1 800 461-2030
www.chalets-village.com

Hôtel Dauphin Québec

À partir de **182,25$**
Plus taxes
Pour 2 personnes

Forfait Dingue Escapade Gourmande



Ce forfait inclut la nuitée en occupation double, un souper table d'hôte avec bouteille de vin à l'un des quatre restaurants *Le Cochon Dingue* de votre choix (pourboire inclus). Le petit-déjeuner continental élargi vous sera également servi à l'hôtel. Près des Galeries de la Capitale.

Hôtel Le Dauphin Québec
1 800 668-5911
quebec@hoteldauphin.ca
www.hoteldauphin.ca

Loews Hôtel Le Concorde

À partir de **189$**
Par nuit
Minimum 2 nuits
En occupation double

Loews à votre goût



- 1 nuit dans une chambre spacieuse avec vue spectaculaire sur le fleuve Saint-Laurent
- Crédit de 50 $ au restaurant rotatif *L'Astral*
- Séjournez 3 nuits et obtenez un crédit de 100 $.

Taxes en sus.

Loews Hôtel Le Concorde Québec
1 866 239-5395
leconcordereservations@loewshotels.com
www.loewshotels.com

Hôtel Classique

À partir de **59,50$**
Par nuit
Par personne
Par chambre
En occupation double

Localisation parfaite... Prix parfait!



Profitez de l'Hôtel Classique qui allie confort et détente avec vacances et plaisir. Avec sa piscine, ses deux restos-bars-terrasse branchés et sa localisation, l'Hôtel Classique vous offre un repos de choix au cœur des activités estivales. Plusieurs forfaits disponibles.

Hôtel Classique
1 800 463-1885
info@hotelclassique.com
www.hotelclassique.com

Hilton Québec

À partir de **209$**
Par nuit
Pour 2 adultes et 2 enfants, taxes en sus
Des restrictions peuvent s'appliquer

Évasion familiale



- Chambre avec vue panoramique
- Copieux petit-déjeuner buffet
- Accès à la piscine extérieure chauffée
- Station de jeux
- Stationnement intérieur
- Service inclus

Consultez notre site pour la promotion 3 nuits et plus!

Hilton Québec
1 888 306-2812
reservations.quebec@hilton.com
www.hiltonquebec.com

Les offres incluses dans cette publicité sont disponibles seulement durant une période définie et peuvent varier d'un établissement à l'autre. Les taxes et le service sont en sus si non spécifiés dans les forfaits.

Québec
www.regiondequebec.com/presse-e9 • 1 877 BONJOUR, poste 670
Une publicité de l'Office du tourisme de Québec.
Québec Ville et région

1825612A

Feu vert à la construction du CUSM

Une modification au plan d'urbanisme approuvée

SARA CHAMPAGNE

Quatre ans après les audiences sur le grand projet de déménagement du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) et du nouvel hôpital Shriners à la gare Glen, les élus du comité exécutif du maire Tremblay ont finalement approuvé une modification au plan d'urbanisme pour permettre la construction. Les deux nouveaux hôpitaux, dont la construction devait commencer en 2006, ne sont toujours pas sortis de terre. Et il est peu probable que les travaux commencent avant 2010.

Pendant ce temps, l'administration Tremblay-Dauphin continue d'engager des millions pour refaire les rues et les infrastructures dans le but d'accueillir les nouvelles installations.

Depuis que le CUSM a soumis son projet à des audiences publiques, en 2005, quantité de travaux ont déjà été achevés et financés par la Ville. Parmi eux, le réaménagement de la sortie Addington au coût de 8 millions; l'aménagement d'un tunnel rue Claremont pour 4 millions; un mur antibruit de 3 millions; sans oublier une nouvelle intersection de 1 million, boulevard de Maisonneuve, et la mise en exploitation d'un bureau de coordination des travaux, qui coûterait 1,7 million.

Le nouveau responsable du projet au comité exécutif, André Lavallée, n'avait pas d'informations supplémentaires hier. Mais il a assuré que son administration effectue un suivi « serré » du dossier.

Dans un entretien avec *La Presse*, le maire de Notre-Dame-de-Grâce, Michael Applebaum, a déjà souligné que les infrastructures coûteraient au final pas moins de 95 millions. Cette somme doit être partagée avec le gouvernement au moyen des fonds d'investissement destinés au programmment triennal d'immobilisation.

À la direction des communications du CUSM, Diane Fagan a souligné, hier, que le consortium retenu pour mettre le projet de l'avant en partenariat public-privé (PPP) devrait être dévoilé d'ici au mois de décembre 2009. Quant au projet en tant que tel, il est toujours prévu de construire un nouveau complexe de 500 lits et un second de 332 lits.

En ce qui concerne l'hôpital Shriners, des pourparlers sont toujours en cours avec le CUSM pour déterminer comment des services de soins orthopédiques-pédiatriques pourront être partagés. Le futur hôpital sera construit sur la pointe sud-ouest du site Glen, d'une superficie d'environ 17 650 m², avec un nombre de lits à déterminer.

L'AVANTAGE HYUNDAI[MC] AU QUÉBEC, C'EST BRILLANT !

0 $ DE COMPTANT + **0 $** DÉPÔT DE SÉCURITÉ + TRANSPORT ET PRÉPARATION **INCLUS** dans les mensualités.

L'ÉVÉNEMENT C'EST LE TEMPS DE CHANGER !

PROFITEZ DE NOS PRIX RÉDUITS ET D'UN FINANCEMENT À L'ACHAT[1] À 0 %

DISPONIBLE SUR LES ELANTRA, TUCSON ET SANTA FE 2009



(Modèle Elantra GL Sport 2009 montré)*

ELANTRA L 2009

PRIX DE BASE DE L'AN DERNIER ~~15 845 $~~

MAINTENANT À PARTIR DE 11 995 $

OFFRE À LA LOCATION 179 $ PAR MOIS / 60 MOIS†

OU

OFFRE À L'ACHAT 202 $ PAR MOIS
2,55 % FINANCEMENT 72 MOIS [1]

TRANSPORT ET PRÉPARATION **INCLUS**.



(Modèle Tucson Limited 2009 montré)*

TUCSON L 2009

PRIX DE BASE DE L'AN DERNIER ~~21 195 $~~

MAINTENANT À PARTIR DE 17 995 $

OFFRE À LA LOCATION 286 $ PAR MOIS / 60 MOIS†

OU

OFFRE À L'ACHAT 296 $ PAR MOIS
2,55 % FINANCEMENT 72 MOIS [1]

TRANSPORT ET PRÉPARATION **INCLUS**.



(Modèle Santa Fe Limited 2009 montré)*

SANTA FE GL 2.7 L 2009

PRIX DE BASE DE L'AN DERNIER ~~25 995 $~~

MAINTENANT À PARTIR DE 21 995 $

OFFRE À LA LOCATION 330 $ PAR MOIS / 60 MOIS†

OU

OFFRE À L'ACHAT 356 $ PAR MOIS
2,55 % FINANCEMENT 72 MOIS [1]

TRANSPORT ET PRÉPARATION **INCLUS**.



(Modèle Elantra Touring GL Sport 2009 montré)*

La nouvelle 5 portes ELANTRA TOURING

À partir de 14 995 $

OFFRE À LA LOCATION

199 $ PAR MOIS / 60 MOIS †

0 $ DE COMPTANT

TRANSPORT ET PRÉPARATION **INCLUS**.

1807386

GARANTIE 5 ANS

5 ans / 100 000 km
Garantie globale limitée††

Garantie complète de Hyundai sans franchise.

PROGRAMME DE REMISE AUX DIPLÔMÉS †††

HYUNDAI[MC]
hyundaicanada.com

TAPIS PROTECTEURS ET PLEIN DE CARBURANT INCLUS POUR TOUS LES VÉHICULES HYUNDAI.

1807384A

MC Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à Hyundai Auto Canada Corp. et sont utilisés sous licence. Le prix de base de l'an dernier est le prix de location/financement de base de décembre 2008 pour le modèle 2009. Les prix de base de l'an dernier sont : Elantra L 2009, transmission manuelle (maintenant à partir de 11 995 $) / Tucson L 2009, transmission manuelle (maintenant à partir de 17 995 $) / Santa Fe GL 2.7L 2009, transmission manuelle (maintenant à partir de 21 995 $) / Elantra Touring L 2009, transmission manuelle (à partir de 14 995 $). Mensualités de location sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai sur les modèles neufs en stock : Elantra L 2009, transmission manuelle (maintenant à partir de 11 995 $) / Tucson L 2009, transmission manuelle (maintenant à partir de 17 995 $) / Santa Fe GL 2.7L 2009, transmission manuelle (maintenant à partir de 21 995 $) de 179 $ / 286 $ / 330 $ / 199 $ pour 60 / 60 / 60 / 60 mois sans obligation au terme du contrat de location. Comptant initial de 0 $ / 0 $ / 0 $ / 0 $. Première mensualité et comptant initial requis à la livraison. Frais de livraison et de destination, Elantra et Elantra Touring 2009, 1 495 $ / Tucson et Santa Fe 2009, 1 760 $ dans les offres de location. Frais d'immatriculation, d'assurance, d'enregistrement au registre des droits (RDPRM au Québec) et toutes taxes applicables en sus des offres de location et sont payables au moment de la livraison. Aucun dépôt de sécurité (0 $) pour tous les modèles. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 ¢ par km additionnel. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation, d'administration du concessionnaire et un réservoir plein de carburant. 1 - Les offres de financement à l'achat pour l'Elantra L 2009, transmission manuelle (maintenant à partir de 11 995 $) / Tucson L 2009, transmission manuelle (maintenant à partir de 17 995 $) / Santa Fe GL 2.7L 2009, transmission manuelle (maintenant à partir de 21 995 $) de 2,55 % pour 72 / 72 / 72 / 72 mois et de 0 % / 0 % / 0 % pour 36 / 48 / 48 mois s'appliquent à l'achat des modèles 2009 neufs en stock uniquement. Tous les détails chez votre concessionnaire Hyundai. Exemple de financement : 11 995 $ / 17 995 $ / 21 995 $ à un taux annuel de 2,55 % / 2,55 % / 2,55 % équivaut à des mensualités de 202,28 $ / 296,19 $ / 356,16 $ pour 72 / 72 / 72 mois. Coût de prêt de 2 567,72 $ / 3 330,68 $ / 3 648,52 $ pour une obligation totale de 14 562,72 $ / 21 325,68 $ / 25 643,52 $. Exemple de financement : 11 995 $ / 17 995 $ / 21 995 $ à un taux annuel de 0 % / 0 % / 0 % équivaut à des mensualités de 374,72 $ / 411,56 $ / 494,90 $ pour 36 / 48 / 60 mois. Coût de prêt de 0 $ / 0 $ / 0 $ pour une obligation totale de 13 489,92 $ / 19 754,88 $ / 23 755,20 $. Frais de livraison et de destination inclus. Frais d'immatriculation, d'assurance, d'enregistrement au registre des droits (RDPRM au Québec) et toutes taxes applicables en sus des offres de financement à l'achat. Tous les détails chez votre concessionnaire Hyundai. * Prix des véhicules 2009 montrés : Elantra GL Sport 2009, transmission manuelle, maintenant à partir de 17 895 $ / Tucson Limited 2009, maintenant à partir de 27 495 $ / Santa Fe Limited 2009, maintenant à partir de 32 445 $ / Elantra Touring GL Sport 2009, transmission manuelle, à partir de 21 195 $. Véhicules en stock limités, le concessionnaire peut devoir commander le véhicule. Offres d'une durée limitée pouvant être modifiées ou annulées sans avis préalable. †† La garantie globale limitée de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication sous réserve du respect des conditions normales d'utilisation et d'entretien. ††† Certaines conditions peuvent s'appliquer pour le Programme de remise aux diplômés. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Voir un concessionnaire pour tous les détails.

QUARTIER DES SPECTACLES

PRÊT, PAS PRÊT ?

Le Quartier des spectacles est actuellement le chantier le plus important à Montréal. Avec des projets totalisant près de 700 millions de dollars, ce quartier en mutation verra pousser d'ici cinq ans de nouveaux édifices sur le boulevard Saint-Laurent, une salle pour l'OSM, mais aussi la plus grande fontaine animée au Canada et une immense patinoire. Première réalisation : la place des Festivals, qui accueillera le 30e Festival international de jazz de Montréal. Sera-t-elle prête à temps ? Le point sur ce vaste projet.

NATHAËLLE MORISSETTE
ET MARIO CLOUTIER

Trottoirs fermés. Tracteurs. Pelles mécaniques. Hommes au travail. Au coin des rues Sainte-Catherine et Jeanne-Mance, la place des Festivals ne ressemble pour le moment qu'à un chantier de construction.

Prête, pas prête, elle accueillera, le 30 juin, le spectacle du chanteur vedette Stevie Wonder, qui marquera le début du Festival de jazz et soulignera du même coup le 30e anniversaire de ce grand rendez-vous de la musique.

« Toutes les infrastructures sont en place. La place des Festivals pourra accueillir les spectateurs en juin et, en septembre, on l'inaugurera officiellement », assure le maire Gérald Tremblay.

Optimistes, les grands manitous des festivals montréalais sont unanimes : la fameuse place, qui constitue l'un des éléments-clés du Quartier des spectacles, sera achevée dans les délais prévus.

« Je n'ai aucun doute, lance le président-fondateur du Festival de jazz et des FrancoFolies, Alain Simard, en entrevue à *La Presse*. C'est très avancé. Tout se passe selon l'échéancier. On parle aux architectes régulièrement. »

Pour marquer le coup, les organisateurs du Festival de jazz ont convaincu Stevie Wonder de venir se produire dans la métropole. « C'est un tournant historique pour nous », mentionne Alain Simard.

Sans la place des Festivals, grande comme le square Victoria, le spectacle aurait moins d'envergure. M. Simard souligne que les différents chantiers en cours, comme celui de l'esplanade de la Place des Arts ou les environs du métro Saint-Laurent, accaparent l'espace généralement occupé par les scènes et les festivaliers.

« Si on n'avait pas eu accès à la nouvelle place, on aurait perdu au-delà de 50 % de notre superficie », dit-il.

Juste pour rire

Le fondateur du festival Juste pour rire, Gilbert Rozon, croit lui aussi que la place des Festivals sera prête à temps – et il a l'intention de l'utiliser. « Cet été, on va essayer de faire au moins un soir ou deux. On va commencer par mettre le pied à l'eau pour voir ce que ça donne », dit-il.

Les organisateurs de Juste pour rire songent à y tenir la manifestation de clôture, le 26 juillet. On voudrait utiliser la place comme point d'arrivée du défilé carnavalesque. Bon nombre d'activités du festival Juste pour rire ont habituellement lieu dans le Quartier latin, rue Saint-Denis. « Il faut créer un deuxième lieu sans confondre le public », insiste M. Rozon.

En plus du Festival de jazz, des FrancoFolies et du festival Juste pour rire, il espère que d'autres rendez-vous s'y tiendront. « Cet endroit ne peut pas être l'affaire de Rozon et Simard. Je crois en l'idée qu'une dizaine d'autres festivals viennent s'y agglutiner, mentionne-t-il. Je suis même prêt à aider ceux qui voudront s'y greffer pendant la même période que nous. Il faut créer une masse critique incontournable pour les touristes. »

Autres festivals

Manifestement, l'endroit n'aura pas de difficulté à trouver preneur. Serge Losique, président du Festival des films du monde (FFM), a déjà affirmé qu'il voulait être de la partie en y organisant des activités en août.

Puis, l'an prochain, le festival TransAmériques, qui se tient cette année du 20 mai au 6 juin, n'écarte pas l'idée d'y organiser quelques activités, confirme la directrice générale, Marie-Hélène Falcon.

Du côté de Divers/Cité, on souhaiterait également utiliser les installations. Seul problème toutefois : la fête a lieu en même temps que les FrancoFolies, de la fin du mois de juillet au début du mois d'août.

Cette grande place publique, que l'on souhaite vivante toute l'année, accueillera également, en février, certaines activités du festival Montréal en lumière, confirme Alain Simard.

De son côté, le maire Tremblay ne doute pas un instant que le site remportera un vif succès dès sa première année d'exploitation. « C'est quelque chose qui nous unit, croit-il. On a pris un risque calculé en avançant des fonds, plus de 50 millions, mais les gouvernements sont au rendez-vous et c'est un environnement favorable pour les créateurs. »

La président sortant du Partenariat du Quartier des spectacles, Charles Lapointe, ajoute que le projet saura convaincre tous les sceptiques.

« Quand j'entends les gens dire qu'il ne se passe rien à Montréal, je leur imposerais un voyage dans le temps afin qu'ils réalisent tout ce que nous avons accompli depuis 20 ans. Je leur imposerais un deuxième voyage, dans 10 ans, pour qu'ils voient qu'on est capables de réinventer notre ville. »

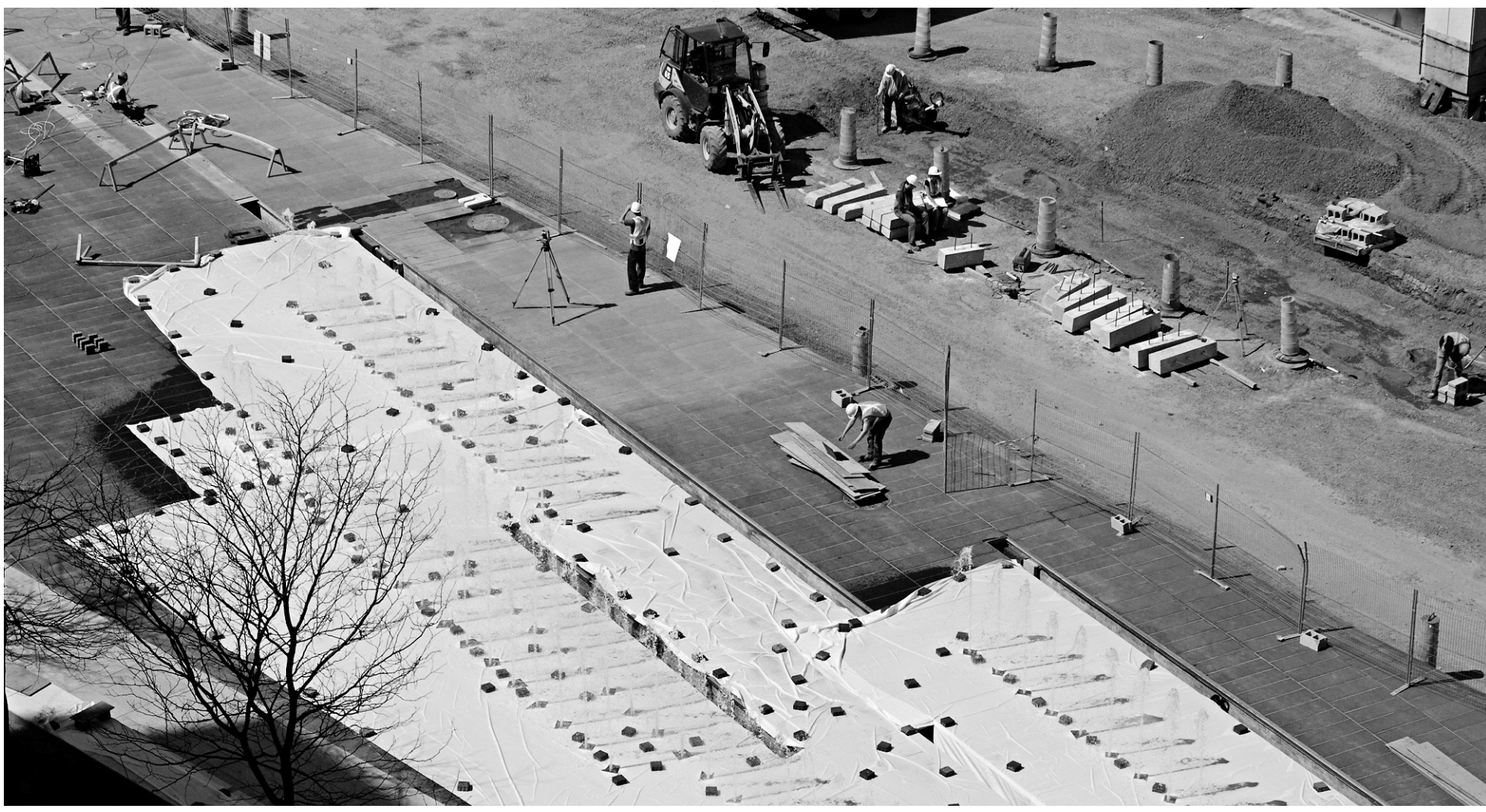


PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

Avec des projets totalisant près de 700 millions de dollars, le Quartier des spectacles est présentement le chantier le plus important à Montréal.

Commandité par...

NATHAËLLE MORISSETTE

Le milieu culturel a lancé des appels répétés aux gens d'affaires pour qu'ils investissent dans les arts. Mais chaque fois qu'un bâtiment ou une manifestation est baptisé du nom d'un commanditaire – comme c'est le cas de la Maison du festival Rio Tinto Alcan –, cela soulève un débat. À tel point que les commanditaires hésitent à délier les cordons de leur bourse.

C'est du moins que ce soutient le président-fondateur du Festival international de jazz de Montréal, Alain Simard. Il s'explique mal pourquoi le nom de la Maison du festival – qui sera située à côté de la Place des festivals – suscite la controverse. Rappelons que Québec a investi 10 millions de dollars dans le projet et que Rio Tinto Alcan a versé une commandite de 4 millions. Contrairement à ce qui a été avancé, M. Simard assure qu'il n'y aura pas de vitrine où le nom de l'entreprise serait écrit en lettres clignotantes.

« C'est un immeuble avec une façade classée sur laquelle Alcan va avoir des lettres de huit pouces de haut, assure-t-il. Ça va être la maison du Festival de jazz, il n'y a aucun doute là-dessus. Ça va être absolument magnifique, sobre. »

M. Simard estime également que l'engagement du secteur privé est généralement bien reçu dans le milieu de la culture. Selon lui, il est dans l'intérêt de tous d'applaudir ces investissements. « Ces grandes compagnies donnent à la culture, aux universités, aux hôpitaux, au milieu communautaire, rappelle-t-il. Et ce qu'elles vont dire, c'est : si le milieu culturel ne veut pas de notre argent, on va l'investir dans le sport. »



QUARTIER DES SPECTACLES



PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE

La nouvelle place des Festivals accueillera, le 30 juin, le spectacle du chanteur vedette Stevie Wonder, qui marquera le début du Festival de jazz et soulignera du même coup le 30e anniversaire de ce grand rendez-vous de la musique.

Le Quartier

C'EST...

- Un quadrilatère de **1km²** délimité par les rues Sherbrooke et Berri, le boulevard René-Lévesque et la rue City Councillors.
- **80 lieux** de diffusion culturelle, dont **31 salles de spectacle**, **7000 emplois**.
- **Une épine dorsale :** la rue Sainte-Catherine ; deux pôles : la Place des Arts, à l'ouest et le boulevard Saint-Laurent, à l'est.
- Des projets totalisant plus de **660 millions** (liste non exhaustive).

QUAND ET COMBIEN?

Autour de la Place des Arts, **147 millions** :

- **Été 2009**
  - Place des Festivals, fontaine prête à l'automne 2009
  - Maison du Festival Rio Tinto Alcan, où logera l'Astral, salle de spectacle
- **Printemps 2010**
  Grand foyer culturel et entrée de la Place des Arts
- **Été 2010**
  Promenade des Festivals, boulevard de Maisonneuve
- **Fin 2010**
  - 2-22, rue Sainte-Catherine, où logeront CIBL et la Vitrine culturelle, **16,5 millions**
  - Métro Saint-Laurent, École de danse contemporaine et Cinéma Parallèle, **25 millions**
- **Été 2011**
  - Rue Sainte-Catherine, entre la PdA et le Complexe Desjardins
  - Adresse symphonique, salle de l'OSM, **267 millions**; Boulevard Saint-Laurent, **200 millions**
- **Été 2012**
  Esplanade Clark, côté est de la PdA, patinoire en **2013-2014**
- **Fin 2012**
  Quadrilatère Saint-Laurent, bureaux d'Hydro-Québec, **160 millions**

– Mario Cloutier

Boulevard Saint-Laurent
Relancer la *Main*

MARIO CLOUTIER

La Ville de Montréal et la Société de développement Angus (SDA) se sont entendues sur trois projets totalisant 200 millions de dollars (des fonds privés en grande partie) qui, d'ici cinq ans, changeront complètement le visage de la *Main*.

« C'est une vaste entreprise de revitalisation, explique le président de la SDA, Christian Yaccarini. On rénove le cadre bâti et on y consolide les activités culturelles. Dorénavant, les gens auront une raison de s'y arrêter. »

D'abord le 2-22, rue Sainte-Catherine, à l'angle du boulevard Saint-Laurent, est un édifice à vocation culturelle de 16,5 millions. Tout de verre vêtus, ses sept étages abriteront notamment la radio CIBL et la Vitrine culturelle, une billetterie de dernière minute pour le Quartier des spectacles.

De l'autre côté de la *Main*, la SDA planche sur le Quadrilatère Saint-Laurent, qui abritera des bureaux pour Hydro-Québec et des commerces équitables, un investissement de 160 millions. Le complexe de 12 étages s'étendra du Monument-National jusqu'à la rue Sainte-Catherine.

Après une assemblée publique d'information tenue il y a un mois, la SDA a reçu du Conseil du patrimoine de Montréal des avis mitigés à la suite desquels les projets ont fait l'objet de plusieurs modifications qui seront présentées dans quelques jours à l'Office de consultation publique.

Ainsi, on pourra accéder à l'immeuble du 2-22 par la rue Sainte-Catherine, et la fenestration sur le boulevard Saint-Laurent sera plus régulière. « Pour ce qui est du mur aveugle, on n'a pas le choix, dit M. Yaccarini. C'est la structure de l'édifice, mais ce mur peut servir à l'art visuel. »

Le Quadrilatère Saint-Laurent est passé, lui, de 15 à 12 étages. Il a perdu sa forme en escaliers, mais a gagné en rondeurs, et les façades historiques seront respectées.

« On monte ces projets avec la table de concertation du quartier, comme on l'a fait dans Rosemont avec le Technopôle Angus, souligne M. Yaccarini. Par exemple, on projette de recourir, pour l'entretien des édifices, à une firme qui fait de la réinsertion avec des jeunes du quartier. Nous faisons de la création de projets à vocation sociale. »

Enfin, une rencontre avec tous les futurs résidants du troisième projet, l'édifice culturel situé au métro Saint-Laurent, qui abritera notamment le Cinéma Parallèle, a eu lieu cette semaine pour établir la liste de leurs besoins.



PHOTO FOURNIE PAR LE PARTENARIAT DU QUARTIER DES SPECTACLES

Le futur emplacement du 2-22, où logeront CIBL et la Vitrine culturelle.

À LIRE ÉGALEMENT

Faut-il sauver le *Red Light*?
Un dossier de Jean-Christophe Laurence
PLUS 2 ET 3

ITALIE | AGROPOLI
1449 $
15, 17, 22, 24 et 29 septembre • 7 nuits
1549 $
2, 9, 16 et 23 juillet • 7 nuits
FORFAIT BALNÉAIRE
Hotel Mare 3★
3 repas par jour et un quart de litre de vin maison inclus avec le dîner et le souper.

FRANCE | NICE
1499 $
3, 6 et 10 septembre • 7 nuits
1559 $
12, 16, 19, 26, 30 juil., 6 et 13 août • 7 nuits
FORFAIT VILLE
Hôtel Mercure Centre Notre-Dame 4★
Petits-déjeuners, accès gratuit au solarium et à la piscine.

FRANCE | MARSEILLE
1749 $
27 juin • Cabine intérieure cat. I1 • 7 nuits
2099 $
27 juin • Cabine vue mer cat. E1 • 7 nuits
MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE*
Croisière sur le Costa Concordia
Marseille, Savone, Naples, Palerme, Tunis, Palma de Majorque, Barcelone, repas et activités

L'EUROPE, C'EST LE TEMPS OU JAMAIS !
VACANCES transat

Découvrez votre monde
Ouvrez-vous à un monde de nouvelles expériences.
JUSQU'À 1000 MILLES de récompense AIR MILES^MD à gagner !
GRATTEZ et GAGNEZ

clubvoyages
1 866 777-0608
www.decouvrezvotremonde.ca

Départs de Montréal. Prix par personne en occupation double incluant le vol aller-retour, l'hébergement, les transferts, taxes et rabais applicables. Prix en vigueur au moment de l'impression et valables pour les nouvelles réservations individuelles effectuées du 16 au 18 mai 2009, sous réserve de disponibilité au moment de la réservation. *Prix basé sur un tarif promotionnel de la compagnie de croisière qui peut être retiré en tout temps, sans préavis. Certaines restrictions s'appliquent, transferts non inclus. Enregistrement du navire: Italie. Pour les détails et conditions générales, veuillez vous référer aux brochures Europe et Italie • Espagne • Grèce 2009-2010 de Vacances Transat. Vols effectués sur les ailes d'Air Transat. Vacances Transat est une division de Transat Tours Canada inc. et est titulaire d'un permis du Québec (n° 825121). Promotion Club Voyages valide du 1er mars au 31 mai 2009 s'adressant aux adhérents du Programme de récompenses AIR MILES. Achat minimum requis auprès de fournisseurs désignés. 30000 cartes-récompenses au total. Certaines conditions s'appliquent. Détails sur www.decouvrezvotremonde.ca. md/mc Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Inc. et Transat Distribution Canada Inc. Club Voyages est une division de Transat Distribution Canada Inc. Permis N° 753141 au Québec.

Prix excluant le 3,50$/1000$ de services touristiques achetés représentant la contribution des clients au *Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages*.

1799664A

ACTUALITÉS

Projet de 12 millions pour rénover le stade Uniprix

MARTIN CROTEAU

Tennis Canada souhaite rénover le stade Uniprix, théâtre de la Coupe Rogers. Le projet de près de 12 millions devra toutefois obtenir l'aval de la Ville et des deux ordres de gouvernement avant de voir le jour.

Des représentants de l'organisme ont rencontré les autorités municipales à la mi-mars pour présenter leur plan. Ils souhaitent à la fois assurer la pérennité du tournoi annuel et améliorer les installations du Centre national de tennis du Canada, où s'entraînent les meilleurs espoirs de 13 à 18 ans au pays.

On souhaite en outre construire quatre courts en terre battue, protéger le gazon autour du bâtiment, aménager une nouvelle galerie de presse, agrandir les locaux administratifs et rénover les salons aériens qui accueillent les joueurs et les représentants internationaux.

Tennis Canada dit avoir reçu un accueil favorable de la Ville, de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et de différents groupes communautaires dans les dernières semaines.

Mais l'organisation doit encore vendre son projet aux gouvernements fédéral et provincial, qui verseraient chacun 4,3 millions selon le plan actuel. Montréal verserait 1,6 million, tout comme Tennis Canada. La facture totale: 11,8 millions.

« À la Ville de Montréal, on nous a dit que le projet avait beaucoup de bon sens, a résumé le porte-parole de Tennis Canada, Louis-Philippe Dorais. Mais maintenant, il reste l'étape du financement. »

Le porte-parole de l'administration Tremblay, Bernard Larin, explique qu'il y a bien eu une rencontre avec les représentants de Tennis Canada. Mais il est encore beaucoup trop tôt pour savoir si le plan ira de l'avant.

« Ils ont fait des demandes que nos services sont en train d'examiner, a-t-il indiqué. Et une fois que nos services auront fait leurs recommandations, ça ira au comité exécutif. »

La Coupe Rogers attire plus de 185 000 spectateurs, selon une étude de la firme CFM Stratégies. Le tournoi génère des retombées économiques de 28 millions.



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

Tennis Canada souhaite rénover le stade Uniprix du parc Jarry, où se tiennent la Coupe Rogers et des galas de boxe.

Désaccord à propos de la télé lavalloise

CHARLES CÔTÉ

Neuf députés, deux maires et plusieurs organismes s'opposent au projet de la Télévision régionale de Laval (TVRL), qui veut installer une antenne qui couvrirait Laval et une bonne partie de la couronne nord.

TVRL pourrait alors diffuser sur le câble 24 heures sur 24 au lieu de quatre heures par jour comme c'est le cas actuellement. Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) entendra cette demande à la fin du mois.

Selon le député fédéral de Montcalm, Roger Gaudet, qui a écrit au CRTC, le projet de TVRL « risque de compromettre l'équilibre financier nécessaire à la survie de la télévision communautaire locale ».

De son côté, la Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec affirme: « Sous le couvert d'une incorporation d'organisme à but non lucratif, TVRL sert davantage les intérêts de quelques personnes et entreprises liées. » TVRL n'est pas membre de la fédération.

Au centre de cette controverse se trouve Francis M. Cuggia, cofondateur et vice-président de TVRL. Selon les états financiers de TVRL, certaines de ses émissions sont produites par une société dirigée par M. Cuggia et sa conjointe. TVRL loue des locaux à une autre société appartenant à M. Cuggia. De plus, M. Cuggia a prêté 225 000$ à TVRL.

M. Cuggia nie être en conflit d'intérêts. Il dit que le loyer de TVRL est très favorable. Il ajoute que la Fédération des télés communautaires « a toujours refusé » de discuter avec lui.

Par contre, il ne nie pas que TVRL a un caractère plutôt commercial. « On fonctionne un peu différemment, dit-il. On est des gens d'affaires qui ont réussi à aider la télé communautaire. TVRL représente la communauté lavalloise, et non le communautaire lavallois. » Il veut rassurer les télés communautaires voisines. « On leur offre de rediffuser leurs émissions », dit-il.

Vidéotron accorde à TVRL quatre heures par jour au canal câblé Vox. Selon la politique du CRTC, pour avoir accès à cette diffusion gratuite, une télé communautaire doit nécessairement être une société à but non lucratif. Vox, la chaîne communautaire de Vidéotron, exige que ses fournisseurs comme TVRL respectent cette obligation.

TVRL a l'appui de la Ville de Laval, qui lui verse une subvention de fonctionnement de 25 000$ en plus de financer une partie de sa production. TVRL a aussi reçu des fonds publics par l'entremise du Centre local de développement de Laval. En outre, selon les statuts de TVRL, la Ville nomme quatre administrateurs à son conseil.

Ce sont ces liens que dénonce Claude Rousseau, avocat, membre fondateur de TVRL et président de TVGL, un concurrent de TVRL qui veut s'implanter à Laval. « Quand j'étais à TVRL, il ne fallait pas émettre une seule question critique au sujet de Laval, dit M. Rousseau. Nous, on veut faire de l'information crédible et indépendante. »

Laval continue d'appuyer le projet, « mais il va falloir qu'il se réalise dans l'harmonie », dit Marc Laforge, le porte-parole de la Ville. Il nie toutefois que la Ville influe sur la programmation. « La Ville de Laval ne s'immisce pas dans le contenu, sauf pour répondre au grand nombre de demandes d'entrevue, ajoute M. Laforge. Les gens qui font partie du conseil d'administration sont là à titre de bénévoles. »

EN BREF

Laval: 40 Toyota RAV4 volés en 2009

Les véhicules utilitaires de marque Toyota RAV4 sont la proie des voleurs depuis le début de l'année à Laval, selon le service de police. Une quarantaine de ces véhicules ont été dérobés dans les derniers mois, dont une dizaine dans la dernière semaine. Dans la nuit de mercredi à jeudi, la police de Laval a arrêté un suspect de 22 ans au volant d'un RAV4. Il a été remis en liberté sous promesse de comparaître. La police ignore si l'homme fait partie d'un réseau organisé.

– La Presse Canadienne

LES ACHETEURS AVISÉS LISENT LES PETITS CARACTÈRES : Photos à titre indicatif seulement. * L'événement Cinq-O de Ford (« Cinq-O ») est en vigueur du 1er mai 2009 au 30 juin 2009 chez les concessionnaires Ford Canada participants. Pendant l'événement Cinq-O, une des offres suivantes ou une combinaison de celles-ci : première mensualité à 0 $, taux d'intérêt annuel de 0 % pour le financement à l'achat pour un terme maximal de 60 mois, acompte de 0 $, 0 $ exigé à la signature du contrat et dépôt de sécurité de 0 $, s'appliqueront au financement à l'achat ou à la location de certains véhicules Ford 2009 et 2010 neufs. (Les offres diffèrent selon les modèles et certaines restrictions s'appliquent quant aux combinaisons possibles. Ces offres, d'une durée limitée, sont assujetties à la disponibilité des véhicules et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Certaines conditions s'appliquent. Taxes, les frais d'administration des concessionnaires et toutes les taxes applicables. Ces offres, d'une durée limitée, sont assujetties à la disponibilité des véhicules et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Certaines conditions s'appliquent. ‡ Aucun dépôt de sécurité à la location de la plupart des véhicules Ford 2009 et 2010 neufs. (À l'exception des modèles/versions 2009 suivants : Ford Shelby GT 500 et 500KR, Série E à fourgon tronqué, F-350 châssis-cabines, F-450 et F-550 châssis-cabines avec moteur à essence ou diesel), entre le 1er avril 2009 et le 30 juin 2009. Un dépôt de sécurité peut être exigé par Crédit Ford selon les conditions de crédit établies par Crédit Ford à l'intention des consommateurs. ‡‡ L'offre de première mensualité à 0 $ s'applique au financement à l'achat ou à la location de tous les véhicules Ford 2009 et 2010 neufs livrés au plus tard le 30 juin 2009. La première mensualité sera payée jusqu'à concurrence de 500 $/750 $/1 000 $ par véhicule admissible 2009 ou 2010 parmi les modèles suivants : Focus, Fusion, Mustang, Taurus, Escape, Ranger / Edge, Flex, Taurus X, Explorer 4 portes, Explorer sport trac, Série E / Expedition, F-150, Série F, Super Duty. Cette offre s'adresse uniquement aux clients qui obtiendront un financement pour l'achat ou la location de leur véhicule auprès de Crédit Ford. Cette offre n'est valable que sur approbation du crédit par Crédit Ford. Les clients bénéficiant des programmes A, X, Z sont admissibles à l'offre de première mensualité à 0 $. Consultez votre concessionnaire pour tous les détails. ¥ Au financement à l'achat pour un terme de 60 mois et effectué chez votre concessionnaire Ford participant, votre première mensualité sera de 0 $ et vous bénéficierez d'un taux d'intérêt annuel de 0 % pour les 59 prochains mois. Cette offre est applicable au Ford Escape XLT 2009 avec moteur à quatre cylindres en ligne et boîte manuelle, au Ford Edge SEL 2009 à traction intégrale et au Ford Flex SEL 2009 à traction intégrale pour un terme maximal de 60 mois. Offre destinée aux particuliers admissibles, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Les clients ne sont pas tous admissibles au taux d'intérêt le plus bas. † Le prix de détail de 20 449 $ s'applique au Ford Escape XLT 2009 avec moteur à quatre cylindres en ligne et boîte manuelle, au Ford Edge SEL 2009 à traction intégrale et au Ford Flex SEL 2009 à traction intégrale pour un terme de 48 mois s'appliquent au Ford Edge SEL 2009 à traction intégrale. Le transport et la taxe sur l'air climatisé sont inclus. Aucun dépôt de sécurité n'est requis. Ces offres ne comprennent pas l'immatriculation, les assurances, l'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, les frais d'administration des concessionnaires et toutes les taxes applicables. ∞ Selon les données fournies dans le *Guide de consommation du carburant 2009* de Ressources naturelles Canada (RNCan). La consommation réelle peut varier selon les conditions routières, le chargement du véhicule et les habitudes de conduite.

QWERTY, de A à Z.

Bell vous offre la plus grande sélection au pays de téléphones QWERTY les plus excitants[1]. Tapez des messages texte, Facebook[MD] ou Twitter encore plus rapidement avec un clavier QWERTY complet. Profitez du réseau 3G le plus vaste au Canada[2] et obtenez la messagerie illimitée à partir de 15 $ par mois[3].

Visitez un magasin Bell • 1 888 4-MOBILE (662453) • bell.ca

MESSAGERIE ILLIMITÉE **15 $/MOIS[3]**



LG Reveal[MC] 3G

79,95 $

avec un contrat de 3 ans[4]
(329,95 $ sans contrat)



Motorola Hint[MC] 3G

49,95 $

avec un contrat de 3 ans[4]
(329,95 $ sans contrat)



Samsung Vice[MC] 3G

49,95 $

avec un contrat de 3 ans[4]
(249,95 $ sans contrat)



Double-flip[MC] – Samsung u740 3G

29,95 $

avec un contrat de 3 ans[4]
(329,95 $ sans contrat)



LG Rumeur[MC]

29,95 $

avec un contrat de 3 ans[4]
(279,95 $ sans contrat)



Samsung Cleo[MC]

0 $

avec un contrat de 3 ans[4]
(279,95 $ sans contrat)

la vie est Bell

1835628A

Offert chez les détaillants suivants : Best Buy, la cabine la cabine téléphonique, La clef de sol, Costco Wholesale, Future Shop, Sans-fil etc..., sonxplus, Stéréo Plus Électronique

Offert dans les magasins Bell suivants :

ANJOU
Les Galeries d'Anjou
BELOEIL
Mail Montenach
BLAINVILLE
Les Galeries de Blainville
BOISBRIAND
Faubourg Boisbriand
BOUCHERVILLE
1052, rue Lionel-Daunais
BROSSARD
Mail Champlain
Quartier DIX30
CHAMBLY
909, boul. Périgny
Centre Jacques-Cartier
CHÂTEAUGUAY
Centre Régional Châteauguay
COATICOOK
Place J.R. Lefebvre
COWANSVILLE
Domaine du Parc
DELSON
5, Route 132
DOLLARD-DES-ORMEAUX
3352, boul. des Sources
3699, boul. St-Jean
DORION-VAUDREUIL
84, boul. Harwood
DORVAL
Les Jardins Dorval
DRUMMONDVILLE
2265, boul. St-Joseph
Promenades Drummondville
GATINEAU
1065, boul. de la Carrière
Promenades de l'Outaouais
GRANBY
Galeries de Granby
HULL
Galeries de Hull
JOLIETTE
2, Place Bourget Sud
Les Galeries Joliette
LACHINE
2409, 46e Avenue
Galeries Lachine
LAFONTAINE
2121, boul. Labelle
LASALLE
7567, boul. Newman
Carrefour Angrignon
Place LaSalle
LAVAL
1655, boul. St-Martin Ouest
5530, boul. des Laurentides
Carrefour Laval
Carrefour Laval – kiosque
Centre Duvernay – kiosque
Centre Laval
Mégacentre Ste-Dorothée
Mégacentre Vimont Laval
LONGUEUIL
666, Place Trans-Canada
2771, boul. Jacques-Cartier Est
Place Longueuil
MAGOG
Galeries Orford
MONTRÉAL
892, rue Ste-Catherine Ouest
4399, rue St-Denis
6855, rue St-Jacques Ouest
8900, rue Lajeunesse
9280, boul. de l'Acadie
Boul. Décarie (angle Jean-Talon)
Carrefour Industrielle Alliance
Cavendish Mall
Centre du Domaine
Centre Eaton – kiosque
Centre Rockland
Faubourg Ste-Catherine
Place Alexis-Nihon
Place Dupuis
Place Versailles
Plaza Côte-des-Neiges
Promenades Cathédrale – kiosque
Tour Jean-Talon (rez-de-chaussée)
MONTRÉAL-NORD
Centre Forest
Place Bourassa
MONT-TREMBLANT
517, rue de St-Jovite
PINCOURT
Faubourg de l'Île – kiosque
POINTE-AUX-TREMBLES
12530, rue Sherbrooke Est
POINTE-CLAIRE
Centre Fairview
REPENTIGNY
309, rue Notre-Dame
Les Galeries Rive-Nord
ROSEMÈRE
232, boul. Curé-Labelle
Place Rosemère
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
Centre commercial Valleyfield
SHAWINIGAN
Plaza de la Mauricie
SHERBROOKE
2700, rue King Ouest
4505, boul. Industriel
Carrefour de l'Estrie
Place Belvédère
SOREL
Les Promenades de Sorel
ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE
Les Promenades St-Bruno
STE-AGATHE-DES-MONTS
80A, boul. Morin
ST-EUSTACHE
66, rue Dubois
Place St-Eustache
ST-HUBERT
3879, boul. Taschereau
5190, boul. Cousineau
ST-HYACINTHE
Galeries St-Hyacinthe
ST-JEAN-SUR-LE-RICHELIEU
391, boul. Séminaire Nord
Carrefour Richelieu
ST-JÉRÔME
Le Carrefour du Nord
ST-LAURENT
4232, rue Seré
La Place Vertu
ST-LÉONARD
4524, rue Jean Talon Est
6050, boul. Métropolitain Est
ST-SAUVEUR-DES-MONTS
153, rue Principale
TERREBONNE
1729, chemin Gascon
Galeries Terrebonne
TROIS-RIVIÈRES
5691, boul. Jean XXIII
Centre Les Rivières
VICTORIAVILLE
567, boul. des Bois-Francs Sud
La Grande Place des Bois-Francs

L'offre prend fin le 8 juin 2009. Offert avec les appareils compatibles, dans les zones de couverture du réseau mobile haute vitesse ou réseau numérique principal de Bell Mobilité. D'autres frais, tels que, sur une base mensuelle, 9-1-1 (75¢), accès au réseau (qui ne sont pas exigés par le gouvernement; 6,95$) et frais uniques d'activation d'appareil (35$) s'appliquent. Les frais d'accès au réseau de 6,95$ s'appliquent aux nouvelles activations et aux clients existants qui acceptent une nouvelle période d'engagement (à l'exception des comptes d'entreprise). Des frais mensuels de 2$ s'appliquent, sauf avec la facturation électronique sans facture papier. En cas de résiliation anticipée, des frais d'ajustement du prix s'appliquent. Modifiable sans préavis et ne peut être combiné avec aucune autre offre. Taxes en sus. D'autres conditions s'appliquent. **(1)** En date du 16 mai 2009. Basé sur les téléphones avec un clavier QWERTY physique; exclut les téléphones intelligents BlackBerry, Windows Mobile et Palm. **(2)** Basé sur la superficie du réseau 1xEV-DO par rapport à celle du réseau HSPA de Rogers en date du 5 mai 2009. Le LG Rumeur et le Samsung Cleo fonctionnent sur le réseau 1X. **(3)** La messagerie illimitée inclut les messages texte envoyés et reçus. Les messages texte envoyés incluent les messages locaux mais excluent les messages internationaux et en itinérance, les alertes, les messages payants et ceux échangés avec la messagerie instantanée. Les messages texte reçus incluent les messages locaux, internationaux et en itinérance ainsi que les messages de service de Bell, et excluent les messages payants, les alertes et les messages d'accès par lignes commutées. La messagerie texte est offerte comme ajout à un forfait postpayé de Bell Mobilité. D'autres options de messagerie incluent Courriels et Internet. Sujet aux limites d'utilisation acceptable des modalités de service. Voir bell.ca/utilisationnormale pour les détails. **(4)** Avec une nouvelle activation à un forfait voix postpayé. Facebook est une marque déposée de Facebook Inc. ou de ses sociétés affiliées. Hint est une marque de commerce de Motorola. Samsung Vice et Samsung Cleo sont des marques de commerce de Samsung Electronics Co. Rumeur et Reveal sont des marques de commerce de LG Electronics Inc. et de ses sociétés affiliées. Double-flip est une marque de commerce de Bell Canada.

ACTUALITÉS

MONTRÉAL-NORD

Les jeunes et la police dialoguent

KATIA GAGNON

En ce beau vendredi de printemps, il y avait 80 jeunes des écoles secondaires de Montréal-Nord massés dans la salle de spectacle de la Maison culturelle et communautaire, à deux pas du parc où Fredy Villanueva a perdu la vie.

Et, en bas, sur la scène, des policiers du Service de police de la Ville de Montréal qui venaient « dialoguer » avec eux. Les échanges ont été vifs mais constructifs, estime le chef du SPVM, Yvan Delorme.

« Les jeunes n'y ont pas été de main morte », résume Rose-Andrée Hubbard, la nouvelle agente sociocommunautaire haïtienne embauchée au poste de Montréal-Nord. Ils ont notamment pris conscience que leur poste de quartier comptait beaucoup plus de policiers noirs et latinos qu'ils ne le pensaient.

« Ça a été un bon coup. Une bonne façon d'approcher les jeunes. On est en train de passer par-dessus les événements d'août dernier », dit Jean-Marc Gibeau, conseiller municipal du secteur.

Profilage racial au menu

D'emblée, on est entré dans le vif du sujet : le profilage racial. « Certains jeunes se sont vidé le cœur », raconte M. Gibeau. Mais, avec la simulation d'un appel et une fausse « intervention », les jeunes ont vu, concrètement, que le travail de la police n'est pas si simple.

« On était là pour écouter les jeunes. Que pensez-vous de la police ? Si vous étiez à notre place, de quelle façon interviendriez-vous ? Ils ne se sont pas gênés pour nous dire ce qu'ils pensent », résume le chef du SPVM, Yvan Delorme, qui a assisté à une partie de la rencontre.

« On était là pour écouter les jeunes. Que pensez-vous de la police ? Si vous étiez à notre place, de quelle façon interviendriez-vous ? Ils ne se sont pas gênés pour nous dire ce qu'ils pensent », résume le chef du SPVM, Yvan Delorme.

Il y aura d'autres exercices de rapprochement avec la police dans les prochains mois. Des intervenants communautaires seront notamment invités à participer à des patrouilles de police, des « cobras » comme on dit en langage policier. Éventuellement, on voudrait aussi faire participer des jeunes à ce type de patrouille.

Pas d'enquête publique, dit Delorme

Cette semaine, d'autres groupes ont annoncé qu'ils ne participeraient pas à l'enquête du coroner sur l'affaire Villanueva, qui commencera dans deux semaines. Le processus y perd-il de la crédibilité ? « Ça ne perdra pas de sa crédibilité si le procureur et le juge font ce qu'ils ont à faire. » M. Delorme aurait pourtant aimé que ses policiers répondent aux questions des avocats de ces groupes. « C'est toujours bon d'aller au fond des choses. Des perceptions vont mettre de l'ombre sur l'enquête et je trouve ça malheureux », souligne le directeur du SPVM.

Les groupes récalcitrants réclament une commission d'enquête beaucoup plus large, qui dépasse l'événement d'août. Devrait-on modifier la formule ? « Non. C'est l'événement qui est jugé. Est-ce que ça a été bien orchestré, cet événement ? » répond M. Delorme.

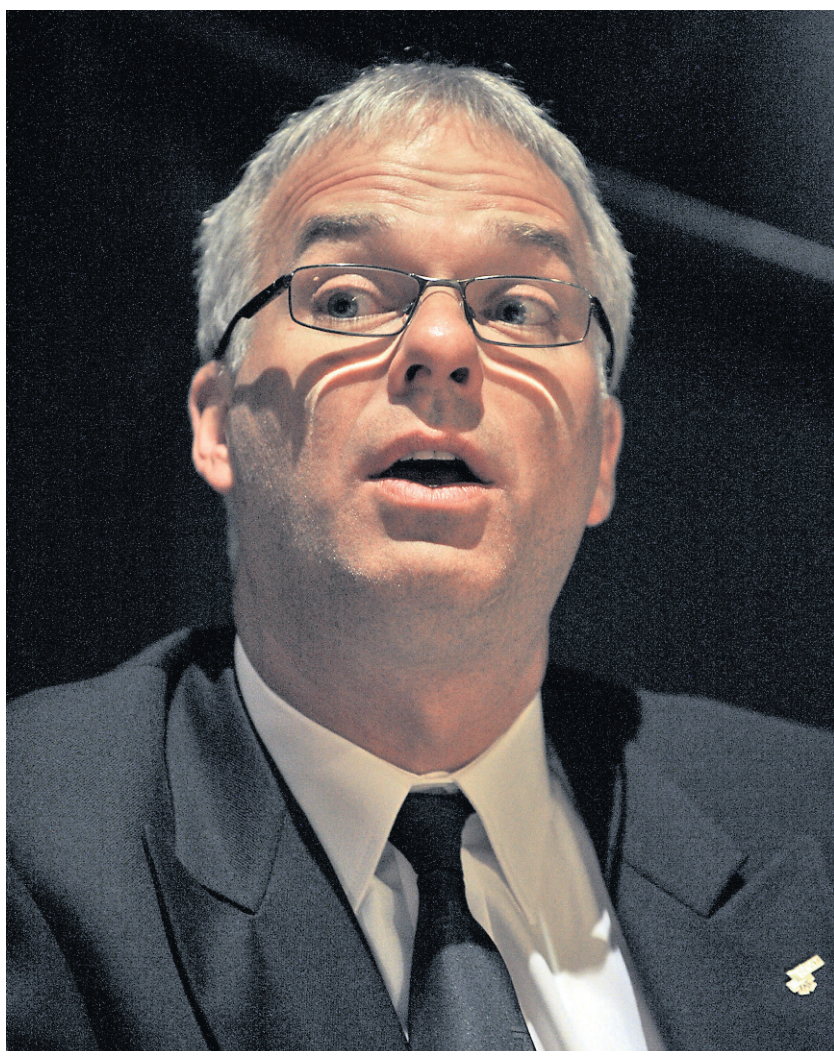
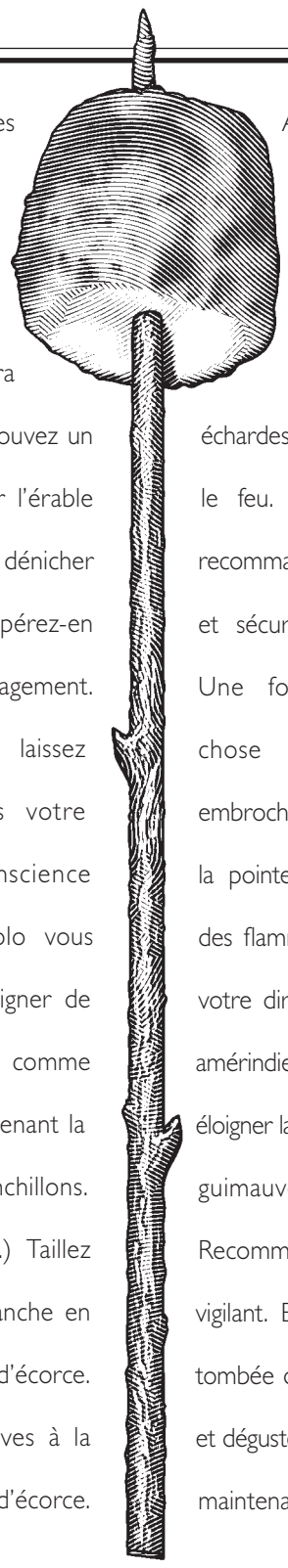


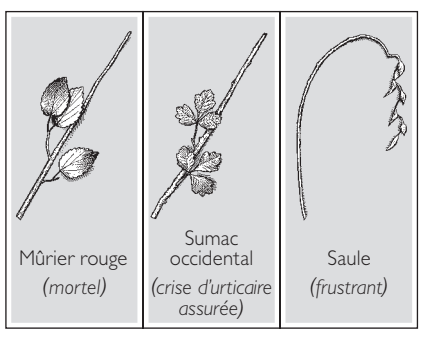
PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

Yvan Delorme, directeur du SPVM, était à Montréal-Nord hier.

LA BRANCHE PARFAITE POUR
GRILLER DES GUIMAUVES
EN (ENVIRON) 20 ÉTAPES

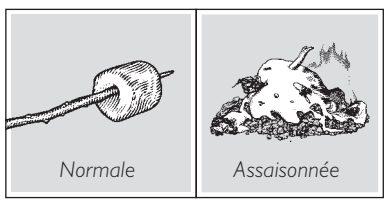


Vous connaissez le vieux proverbe : les branches à guimauves ne poussent pas dans les arbres. Heureusement, la *PayPass*[MC] de MasterCard peut vous aider à gagner le temps qu'il vous faudra pour en fabriquer une. Première étape : trouvez un arbre adéquat. Laissez-nous vous suggérer l'érable rouge. Arpentez ensuite ses alentours pour dénicher une branche au sol. Aucune en vue ? Repérez-en une à même l'arbre et arrachez-la sauvagement.

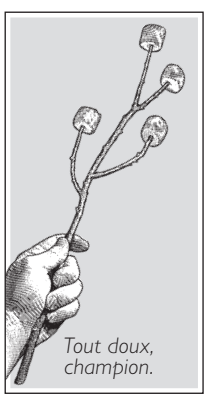


Ne laissez pas votre conscience écolo vous éloigner de votre but, les érables rouges poussent comme de la mauvaise herbe. Raccourcissez maintenant la branche, puis dépouillez-la de ses branchillons. (Oui, c'est comme ça qu'on les appelle.) Taillez ensuite prudemment l'extrémité de la branche en forme de pointe et retirez environ 10 cm d'écorce. Si vous comptez griller plusieurs guimauves à la fois, il serait à propos de retirer davantage d'écorce.

À cette étape-ci, votre branche devrait être presque terminée. Il vous reste à enlever une bande d'écorce de la largeur d'une main à l'autre extrémité pour vous assurer une prise solide et des paumes sans échardes. Passons maintenant aux choses sérieuses : le feu. Il va sans dire que nos avocats vous recommandent de l'allumer dans un lieu approprié et sécuritaire. Une fois la chose faite,



embrochez votre guimauve à environ 2,5 cm de la pointe de votre branche et placez-la au-dessus des flammes. Lorsque le vent souffle la fumée dans votre direction, criez « lapin ! ». Ce vieux sortilège amérindien devrait suffire pour éloigner la boucane. Oups ! Votre guimauve vient de tomber ? Recommencez et soyez plus vigilant. Et puisqu'elle n'est pas tombée dans le feu, ramassez-la et dégustez-la. Dites-vous qu'au fond, ce qui la recouvre maintenant, c'est aussi délicieux que des épices !



plus de temps autour du feu de camp : ça n'a pas de prix

Gagnez du temps ce week-end avec la *PayPass* de MasterCard[MD]. C'est plus vite que du comptant[MD] : vous n'avez pas besoin de signer pour vos petits achats quotidiens. Pour plus d'information, visitez mastercard.ca

MasterCard
paypass

[MD/MC] MasterCard est une marque de commerce déposée et PayPass est une marque de commerce de MasterCard International Incorporated. © 2009 MasterCard International Incorporated.

1832662A

Les pompiers devront brancher les ordinateurs

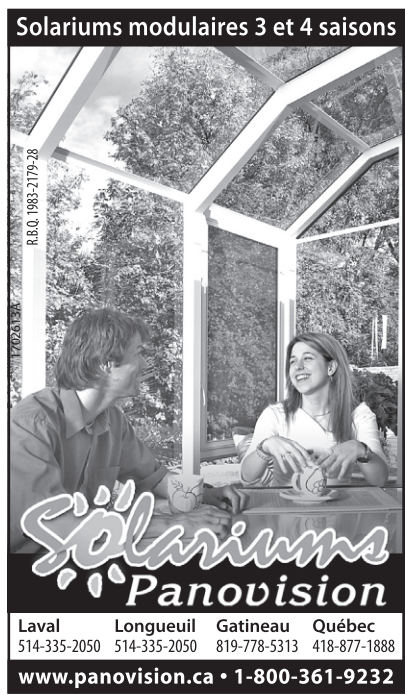
SARA CHAMPAGNE

Les pompiers de Montréal ont reçu l'ordre, hier après-midi, de rebrancher les ordinateurs et de cesser de dissimuler le matériel informatique en guise de moyens de pression. Dans une décision rendue en Cour supérieure, le juge donne raison à la Ville de Montréal, qui soutient que ces moyens de pression mettent en péril les services aux citoyens. Joint en fin d'après-midi hier, Alain Nault, vice-président de l'Association des pompiers de Montréal, s'est insurgé contre « l'attitude » de la direction du capital humain dans ce dossier. Pour l'instant, les pompiers ne peuvent que se plier à l'injonction, dont la portée ne s'étend toutefois que jusqu'au 22 mai, indique-t-on.

« Nous remplissons les rapports à la main depuis 2007 et c'est aujourd'hui que la Ville se réveille. C'est aberrant ! Et vous remarquerez que le juge a fait fi de l'argumentaire au sujet de la pandémie », a signalé M. Nault.

Dans sa requête, la Ville a fait valoir que le débranchement informatique peut paralyser le réseau et entraver la diffusion rapide d'un plan d'action auprès des premiers répondants en cas de pandémie. L'arbitrage se poursuit à pas de tortue entre la Ville et les pompiers, dont la convention collective est échue depuis deux ans. Une rencontre est prévue à la fin du mois pour aborder la question salariale.

Solariums modulaires 3 et 4 saisons



R.B.Q. 1983-2179-28 1702613A

Solariums Panovision

Laval 514-335-2050 | Longueuil 514-335-2050 | Gatineau 819-778-5313 | Québec 418-877-1888

www.panovision.ca • 1-800-361-9232



BNL MTL

BIENNALEMONTREAL.ORG

CULTURE LIBRE | 1 – 31 MAI 2009

: École Bourget

1230, rue de la Montagne
514 861-8522 ou 514 288-0811. Métro Guy-Concordia ou Peel

CULTURE LIBRE / OPEN CULTURE
Ouvert tous les jours jusqu'au 31 mai 2009
De midi à 18 h, les jeudis de midi à 20 h

Tous les jours à l'École Bourget, visites commentées en français à 14 h

SAMEDI 16 MAI

Lab Poreux : le public est invité à regarder et à se joindre aux membres du groupe TAG, Technoculture, Art & Games / Jeux, un groupe multidisciplinaire d'individus réunis autour de jeux interactifs pour en discuter ou pour en créer de nouveaux.

Une minute gratuite **:** Sortie à vélo avec **Daniel Jolliffe** dans les rues de Montréal. Une minute gratuite pour vous exprimer librement. Rendez-vous au 1230, rue de la Montagne avec votre vélo. Les samedis 16, 23 et 30 mai. De 14 h à 15 h.

Film : Allan Kohl, *Roadsworth : Franchir la ligne / Crossing The Line*
Ce documentaire nous entraîne dans l'univers de l'artiste Roadsworth à travers sa vie, ses voyages, son combat pour défendre son travail et se faire reconnaître en tant qu'artiste à part entière. Production : Office national du film du Canada. À 15 h.

SAMEDI 16 et DIMANCHE 17 MAI

Kokoromi : toute la journée, Kokoromi propose d'expérimenter le monde du jeu vidéo et des nouvelles technologies avec le projet exploratoire *Live Game Code : Love Letters* (Codage en direct : Lettres d'amour), visant à exposer les différentes étapes du processus de création d'un jeu vidéo. De midi à 18 h.

JEUDI 21 MAI

Conférence Alexandre Castonguay et Daniel Jolliffe
Les œuvres d'Alexandre Castonguay exploitent les technologies désuètes et les logiciels libres. Ses installations interactives et photographiques ont fait l'objet de plusieurs expositions au Canada et à l'étranger.
Les œuvres interactives et numériques de Daniel Jolliffe montrent comment les progrès technologiques influencent notre rapport au monde. De 17 h à 20 h.

VENDREDI 29 et SAMEDI 30 MAI

Brett Gaylor, *R.I.P : Remix Manifesto*
C'est le premier documentaire où le contenu, constamment modifié sur le web, est en libre accès. Le protagoniste principal, Gregg Gillis alias Girl Talk, est un jeune américain qui crée des compositions à partir de collages musicaux. Coproduction : Eyesteel Films inc./Office national du film du Canada. À 15 h.

: La Sala Rossa

4848, boul. Saint-Laurent
514 844-4247. Autobus 55

SAMEDI 23 MAI

Lancement du CD *Paysages Sonores / Soundscapes*
Soirée DJs « The Goods ». À 22 h - 10 $

: Maison de la culture Marie-Uguay

6052, boul. Monk
514 872-2044. Métro Monk

Lundi fermé, mardi au jeudi de 13 h à 18 h, vendredi au dimanche de 13 h à 17 h.
Réservation souhaitée pour les groupes.

JUSQU'AU 31 MAI

Des histoires personnelles est un projet animé par les artistes Alexandre Castonguay et Michal Seta à l'aide des nouvelles technologies. Les aînés et les plus jeunes sont invités à parler d'urbanisme, d'architecture, de société, d'art et de culture à travers ce projet participatif.

Visites commentées, séances d'initiation aux nouvelles technologies, tous les jours à 13 h, sauf le lundi.

: Cinémathèque québécoise

335, boul. De Maisonneuve Est
514 842-9768. Métro Berri UQAM

JUSQU'AU 31 MAI

8 Courts / 1 Collectif **(films et photographies)**
Claudine Tissier et Michèle Gauthier ont coordonné la réalisation de huit courts métrages de trois minutes créés collectivement par huit cinéastes dans l'esprit de la culture libre.

LA PRESSE

PHOTOS Ed Kostiner





arts visuels cinéma design musique
Une production du Centre international d'art contemporain de Montréal

1711567A

BOISBRIAND

Les syndicats protestent contre l'arrivée d'un nouveau collège privé

ARIANE LACOURSIÈRE

Un nouveau collège secondaire privé accueillera 300 élèves dès le mois de septembre à Boisbriand. L'établissement, qui n'exige aucun test d'admission, veut offrir une solution de rechange aux jeunes qui sont refusés dans les collèges privés traditionnels. Mais pour les syndicats, l'arrivée d'une nouvelle institution privée au Québec est une gifle de plus pour le système d'éducation public.

Anciens employés du collège Letendre, Jocelyne Boivin et Mario Bigras ont eu il y a quelques années l'idée de créer un collège privé dans la couronne Nord de Montréal. Cet hiver, la ville de Boisbriand les a autorisés à construire leur établissement rue Ambroise-Lafortune, dans le nouveau quartier industriel.

La construction de l'école n'est pas encore commencée, mais elle devrait être terminée pour le 15 août. Le projet sera financé par des investisseurs privés.

Les élèves de la première à la cinquième secondaire feront leur entrée dès le mois de septembre. « Nous avons déjà reçu 300 inscriptions. Et nous avons dû refuser presque autant d'élèves parce que nous sommes complets », dit Mme Boivin.

Le collège Boisbriand possède un permis d'enseignement de trois ans. Mais il n'a pas encore obtenu d'agrément et ne sera donc pas subventionné par le gouvernement. Les coûts d'inscription s'élèveront à 6800$ par élève. « Il faut faire nos preuves. Mais on demandera notre agrément dès cette année. Et quand on l'aura, les coûts baisseront de 4000$ », assure Mme Boivin.

Selon la directrice, la demande pour un nouveau collège privé était forte à Boisbriand. « Dans la région, le taux d'échec au public est de 52 %, note Mme Boivin. C'est beaucoup ! Nous voulons donner accès à plusieurs élèves à un établissement privé qui offre un bon encadrement. »

Mme Boivin se préoccupe peu du fait que son établissement puisse faire de l'ombre au réseau public. « Les élèves du public qui vont vers le privé ne sont pas satisfaits, affirme-t-elle. Ce n'est pas mon problème. »

Mais pour la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), l'arrivée d'un autre collège privé fera de l'ombre au réseau public. « Avec des frais de 7000$ par année, le nouveau collège réunira des élèves plus fortunés, qui sont réputés pour avoir de meilleurs taux de réussite. On drainera encore les meilleurs élèves du réseau public vers le privé », dénonce le président de la CSQ, Réjean Parent.

Commissaire scolaire de Saint-Joseph-du-Lac–Pointe-Calumet, Claude Girard partage cet avis. Il ajoute que Boisbriand est le secteur qui a « l'un des plus fort taux de décroissance scolaire de la région ». « Permettre à une nouvelle institution privée de voir le jour, c'est tirer dans le pied du public. »

Éric Coupal est professeur d'univers social à la polyvalente Jean-Jacques-Rousseau, à Boisbriand. « Plusieurs élèves nous disent qu'ils vont aller au collège Boisbriand l'an prochain. On a eu de la misère à faire six groupes de deuxième secondaire pour l'an prochain. On perd des élèves », remarque-t-il. M. Coupal devra d'ailleurs possiblement aller enseigner dans une autre école, car sa tâche ne sera pas renouvelée.

Le président du syndicat de l'enseignement de la Rivière-du-Nord, Jean Dumais, craint aussi que l'arrivée du collège Boisbriand ne draine ses enseignants. Sa région, qui voisine celle de Boisbriand, est déjà en pénurie. « Nous avons 10 postes en mathématiques et autant en sciences et en anglais qui sont comblés grâce à des tolérances d'engagement. Il y a un risque que le phénomène ne s'accentue », remarque-t-il.

« Avec des frais de 7000 $ par année, le nouveau collège réunira des élèves plus fortunés, qui sont réputés pour avoir de meilleurs taux de réussite. On drainera encore les meilleurs élèves du réseau public vers le privé », dénonce le président de la CSQ.

Au cabinet de la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, on se défend de vouloir nuire au secteur public. On explique que chaque école privée qui fait une demande de permis l'obtient si elle répond à trois conditions. L'établissement doit prouver qu'il possède le personnel nécessaire, que sa situation financière est adéquate et qu'il applique le programme d'enseignement du Ministère.

« Mais pour recevoir des subventions, il faut avoir un agrément. Au cours des deux dernières années, aucun collège privé n'en a reçu », dit l'attaché de presse de la ministre, Jean-Pascal Bernier.

Le Collège des médecins remet en cause les promesses du ministre Bolduc

LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Le Collège des médecins affirme que le Québec ne pourra jamais mettre fin à la pénurie de médecins d'ici 10 ans contrairement à ce qu'affirme le ministre de la Santé, Yves Bolduc.

C'est ce qu'a indiqué le président du Collège des médecins, Yves Lamontagne, hier, lors du congrès annuel de l'organisme qui se déroule à Québec.

Selon le Dr Lamontagne, la pénurie de médecins au Québec va se prolonger au-delà de la prochaine décennie parce qu'il y a trop de retard à rattraper.

Il répliquait ainsi aux propos tenus par le ministre de la Santé, Yves Bolduc, lors de l'ouverture du congrès. Le ministre avait assuré que la pénurie de médecins allait être réglée d'ici 10 ans avec toutes les mesures incitatives qui sont en place autant dans les universités que dans le milieu de la santé.

Le ministre Bolduc estime que la population québécoise pourra compter sur 16 000 médecins en 2009. « Mais notre analyse est qu'il nous en faudrait presque 18 000 pour répondre adéquatement à la demande », a dit le ministre devant près de 300 médecins réunis pour ce congrès.

Précisément, il manque 950 omnipraticiens et 825 médecins spécialistes dans le système de santé québécois.

Pour combler cette pénurie, le ministre Bolduc propose de rehausser le nombre d'admissions dans les facultés de médecine. Elles sont d'ailleurs passées de 401, au milieu des années 90, à 851 en septembre dernier et le gouvernement souhaiterait accueillir 900 étudiants en médecine dès que possible.

Le ministre compte aussi sur l'accueil de médecins étrangers, mais également sur l'arrivée des infirmières praticiennes, autorisées à accomplir des actes médicaux, pour remédier au problème actuel de pénurie de médecins.

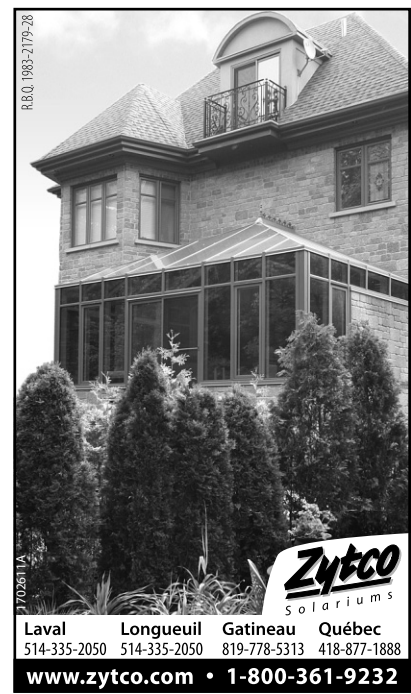
Bien qu'il reconnaisse l'importance des mesures mises en place, le Collège des médecins soutient qu'elles sont insuffisantes pour combler la demande d'ici 10 ans.

« Moi, je pense que ça va être plus long que ça. On ne sera jamais capable de relever ça », a lancé le président du Collège des médecins.

« Il en manque partout, des médecins. Ils ont réduit les entrées en médecine partout par le passé », a rétorqué Yves Lamontagne en exposant que même si 500 nouveaux médecins sont entrés dans le domaine, cette année, 300 sont partis à la retraite.







Québec investit 150 000 $ pour contrer l'homophobie chez les immigrés

DAPHNÉ CAMERON

Les préjugés envers les homosexuels sont plus répandus dans les communautés ethnoculturelles du Québec, mais ils tendent à s'estomper avec les générations, révèle un sondage rendu public hier matin.

À la lumière des résultats de l'enquête, la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, Yolande James, a annoncé un investissement de 150 000 $ pour contrer l'homophobie chez les immigrés.

L'étude sur les perceptions et opinions des communautés culturelles à l'égard de l'homosexualité a été menée par Léger Marketing pour le compte de la fondation Émergence. Elle révèle que 44 % des Québécois d'origine étrangère pensent que l'homosexualité est « anormale ».

Une orientation gaie ou lesbienne serait également plus difficile à accepter chez les nouveaux arrivants. La moitié des immigrés de première génération estime que l'homosexualité est « normale », et 71 % de ceux de la deuxième génération. À titre de comparaison, 83 % des Québécois sont « à l'aise » avec l'homosexualité, selon un sondage similaire de Léger Marketing publié en avril 2008.

Résultats « encourageants »

Malgré cette différence, le président de la fondation Émergence, Laurent McCutcheon, estime que la diminution du clivage entre les générations d'immigrés est « rassurante ». Il croit toutefois qu'il faut faire davantage de sensibilisation dans les groupes ethniques, car seulement 3 % des personnes interrogées connaissent des organismes de défense des droits des personnes homosexuelles.

Une étude de Léger Marketing, menée pour le compte de la fondation Émergence, révèle que 44 % des Québécois d'origine étrangère pensent que l'homosexualité est « anormale ».

« Nous avons besoin de porte-parole, d'ambassadeurs issus des groupes culturels », explique l'homme qui milite pour les droits des gais depuis les années 70.

« Lorsque les immigrants arrivent au Québec, ils sont généralement pris en charge par leurs compatriotes. Le problème, c'est que les opinions négatives par rapport à l'homosexualité y sont plus répandues en raison de la reproduction des croyances et valeurs de leur pays de naissance. Sortir du placard est donc encore plus difficile. »

Différences régionales

Les répondants au sondage sont également divisés selon leur pays d'origine. Les Québécois d'origine africaine ou asiatique sont plus nombreux à considérer l'homosexualité comme quelque chose de négatif que ceux provenant d'Europe de l'Ouest.

Sur la question du mariage entre conjoints de même sexe, 49 % des répondants voudraient abolir ce droit. Dans la population d'origine africaine, le pourcentage grimpe à 73 %.

Par ailleurs, 70 % des Québécois originaires d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale considèrent que l'homosexualité est normale, tandis que seulement 59 % des répondants d'origine africaine sont de cet avis.

Le sondage a été réalisé auprès de 500 personnes entre le 26 mars et le 11 avril 2009. La marge d'erreur maximale est de 2,6 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

EN BREF

Harper interpellé par les autochtones

Un comité de groupes autochtones et non autochtones s'active pour convaincre les gouvernements provinciaux, dont le Québec, d'appuyer la Déclaration sur les droits des peuples autochtones de l'Assemblée générale des Nations unies, boudée par le gouvernement de Stephen Harper mais adoptée par 144 pays. Le comité est encouragé par la récente décision du gouvernement australien de se rallier aux 144 pays ayant appuyé la déclaration de septembre 2007, ce qui laisse seulement trois pays à ne pas l'avoir fait – le Canada, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis.

La Presse Canadienne

Toronto étendra son service de train léger sur rail

Toronto recevra près de 1 milliard de dollars des gouvernements fédéral et provincial pour étendre son service de train léger sur rail. Le premier ministre Stephen Harper et son homologue ontarien, Dalton McGuinty, se sont rendus dans les locaux de la Commission de transports de Toronto pour annoncer la construction de la LTR Sheppard East. Le gouvernement ontarien versera les deux tiers du coût du projet, évalué à 950 millions, le reste venant d'Ottawa. Les travaux s'amorceront en 2009 pour se terminer en 2013.

– La Presse Canadienne

Billet compagnon gratuit

Obtenez un billet compagnon aller-retour gratuit pour **Paris, Londres ou Orlando,** en adhérant à la carte Platine[1] avant le 31 juillet 2009.

La carte Platine vous offre notamment :

› 1,5 point par dollar d'achat.
› 3 cartes additionnelles incluses.
› Liberté pour échanger vos points et choisir l'agence de voyage.
› Un nouveau programme d'assurances plus complet, incluant l'assurance médico-hospitalière.

air transat

bnc.ca/carteplatine

150 ANS DEPUIS 1859 BANQUE NATIONALE

1 Conditionnel à l'approbation de crédit par la Banque Nationale. La promotion est valide du 1er mai au 31 juillet 2009. Cette offre s'adresse aux personnes qui ne détiennent pas une carte Platine MasterCard de la Banque Nationale. Cette promotion s'applique à l'ouverture d'un compte de carte de crédit Platine MasterCard et ne peut être jumelée à aucune autre offre de Voyages Récompenses À la carte et/ou de la Banque Nationale. Il y a une limite d'un billet compagnon gratuit par compte ouvert. Le billet principal et le billet compagnon doivent être réservés en classe économique pour le même itinéraire et les mêmes dates auprès de l'agence dédiée Voyages Récompenses À la carte. Les réservations pour le billet principal et le billet compagnon doivent être faites par le détenteur lui-même. Le billet principal doit être porté au compte Platine, et doit être au nom du détenteur principal de la carte. Le billet principal n'est pas transférable. Les taxes et les frais de services sont à la charge du détenteur. Des périodes d'inadmissibilité s'appliquent. Voyages Récompenses À la carte, une division de Transat Distribution Canada Inc., est détenteur d'un permis du Québec. Les départs peuvent se faire de Montréal, Québec, Toronto, Calgary ou Vancouver, mais toutes les destinations ne sont pas offertes à partir de tous les points de départ. Pour plus de détails, consultez le www.bnc.ca/carteplatine ou informez-vous auprès de Voyages Récompenses À la carte.

1758037A

1758139

GARDE-MANGER

Quand le génie s'attaque aux restants



STÉPHANIE BÉRUBÉ
ALIMENTATION



Les Nord-Américains gaspillent énormément de nourriture. Mauvaise gestion au quotidien qui fait que la famille typique perd environ 15 % de ce qui se trouve dans le frigo. C'est beaucoup trop, s'est dit Alain Fournier, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, après avoir lu un dossier de *La Presse*, l'hiver dernier. Le professeur de génie a mis la créativité de ses étudiants à l'épreuve et leur demandant de concevoir un appareil qui permet de limiter les pertes en cuisine. Un semestre universitaire plus tard, le I-Food et quelques autres prototypes de gestion de l'inventaire alimentaire sont nés. Un projet, pour l'instant.

Les appareils imaginés doivent se fixer directement sur la porte du frigo. Ils permettraient, par exemple, d'indiquer qu'il est franchement temps de manger ce poisson qui est dans le fond du tiroir depuis quelques jours. Et que ça serait aussi très bien de le cuisiner avec les champignons du tiroir voisin qui commencent à sérieusement se plisser.

« On pourrait aussi ajouter un logiciel qui présenterait des recettes possibles avec les ingrédients qui se trouvent déjà à la maison », explique Alain Fournier. Mieux encore, dit l'ingénieur : le propriétaire pourrait aussi activer un service de messagerie lui rappelant le menu du jour. Avant de quitter le bureau, il saurait donc que c'est le jour de la poitrine de poulet et qu'il faudrait acheter des légumes en route pour l'accompagner.

Les consommateurs pourraient en venir à traîner leur moniteur de format télécommande à l'épicerie et scanner directement leurs aliments au moment de les mettre dans le panier. Et tant qu'à avoir un outil de ce type entre les mains, il pourrait répondre à des besoins nutritionnels spécifiques. Quelqu'un qui fait de l'hypertension et qui ne doit pas manger de produits trop salés pourrait alors mettre une veille sur son petit moniteur qui lui indiquerait des achats à éviter. « Ou dans un cas d'allergie à l'arachide, une veille pourrait aussi être activée », explique M. Fournier.

Science-fiction ? Le besoin est bien réel. Donnons le temps à ces génies d'investir le marché du travail…

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste
sberube@lapresse.ca

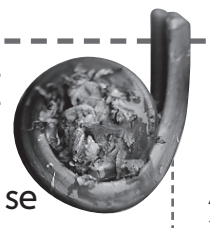
JARDINAGE

Planter des fines herbes = garder la forme

C'est le début de la saison du jardinage. En plus de donner de bien meilleures tomates et fines herbes pour le repas du soir, le jardinage aiderait à garder la forme, surtout chez les personnes âgées. Des chercheurs en horticulture de l'Université du Kansas ont voulu calculer si le jardinage pouvait être une activité physique valable. Des personnes de 63 à 86 ans ont participé à leur étude. Elles ont planté et entretenu leur jardin avec soins, durant une saison de jardinage et, oui, les heures passées à creuser, arracher les mauvaises herbes et déplacer des pots les ont gardées en forme. Et elles y ont mis du temps : 33 heures par semaine en mai et 15 heures par semaine pendant les deux mois suivants. Les exercices commandés par le jardinage aident notamment à la flexibilité et à l'endurance, a conclu l'étude publiée récemment dans le journal de la Société américaine d'horticulture. Le même groupe s'intéresse maintenant aux effets du jardinage chez les jeunes obèses.



« TÊTES DE VIOLON »



Un délice qui se mange prudemment

Comme tous les printemps, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation émet son avis de prévention des intoxications liées à la consommation de crosses de fougère, communément appelées têtes de violon. Allez-y sans modération, mais avec prudence, préviennent les spécialistes des toxi-infections qui signalent des cas de gastroentérites tous les ans. Il faut donc absolument se débarrasser des écailles brunes qui recouvrent les têtes de violon et ne manger que la partie verte, bien cuite. On suggère 15 minutes dans l'eau bouillante ou à la vapeur une douzaine de minutes.

FROMAGE

Dernière chance pour le Valbert



PHOTO RÉMI LEMÉE, LAPRESSE
Jacob Lehmann et son Valbert.

Avis aux amateurs de fromages fins : les dernières meules de Valbert ont quitté la fromagerie Lehmann de Hébertville en début de semaine. La famille de fromagers du Lac-Saint-Jean a cessé de faire son fromage emblème au lait cru, à la suite de la multiplication des inspections provinciales. Jacob Lehmann a préféré cesser de faire son Valbert plutôt que de le faire avec du lait thermisé, craignant de ne pouvoir reproduire des saveurs aussi subtiles avec du lait chauffé. Les fromageries du Québec vendront donc les dernières pointes, dans les prochaines semaines. Les Lehmann ont toutefois augmenté la production de leur Kénogami, ce fromage fermier à pâte molle qui vient de remporter la palme d'or au concours canadien de fromage.

VIN

La SAQ affiche son bio

Les vins bios seront désormais regroupés sous la bannière agrobiologique à la SAQ, dans une petite section dûment identifiée. L'initiative débute modestement, avec une dizaine de produits courants offerts dans les SAQ Sélection, mais risque de prendre de l'ampleur puisque l'offre de vins bios se multiplie année après année. Les vins de spécialité qui sont faits de raisins biologiques resteront dans leur section haut de gamme, mais on devrait mieux les distinguer.

16 ET 17 MAI
RABAIS DE
5 $
POUR CHAQUE TRANCHE D'ACHAT DE 50 $
18+
EducAlcool La modération a bien meilleur goût.
PRENEZ GOÛT À NOS CONSEILS
SAQ
Titulaires de permis, agences de la SAQ, comptoirs Vin en vrac, SAQ Dépôt et SAQ.com exclus. Cette promotion est en vigueur les 16 et 17 mai 2009 seulement et s'applique uniquement aux produits offerts en succursale, à l'exception des cartes-cadeaux SAQ, des cartes de dégustation et des bons-cadeaux « Les Connaisseurs ». 18 ans et plus. Achats non cumulatifs. Les produits commandés par l'entremise du service des commandes privées sont exclus de cette promotion. Aucune mise de côté n'est acceptée.
181165XA

Installez-vous.
Bell installe le reste.



Déménagez sans vous casser la tête

TÉLÉ
INTERNET
TÉLÉPHONIE

À PARTIR DE MOINS DE
20 $/MOIS
par service[1]

- Branchement du récepteur à votre télé et à votre cinéma maison[2]
- Ajustement des réglages pour obtenir la meilleure qualité d'image
- Programmation de la télécommande universelle
- Installation de votre Internet sans fil à domicile — une exclusivité de Bell
- Optimisation de la vitesse de votre connexion Internet[3]

310-BELL • bell.ca/demenagement • Visitez un magasin Bell







la vie est Bell

1827769A

Offert dans les magasins Bell suivants :

ANJOU
Les Galeries d'Anjou
BELOEIL
Mail Montenach
BLAINVILLE
Les Galeries de Blainville
BOISBRIAND
Faubourg Boisbriand
BOUCHERVILLE
1052, rue Lionel-Daunais
BROSSARD
Mail Champlain
Quartier DIX30
CHAMBLY
909, boul. Périgny
CHÂTEAUGUAY
Centre Régional Châteauguay
COATICOOK
Place J.R. Lefebvre
COWANSVILLE
Domaine du Parc
DELSON
5, route 132
DOLLARD-DES-ORMEAUX
3352, boul. des Sources
3699, boul. St-Jean
DORION-VAUDREUIL
84, boul. Harwood
DORVAL
Les Jardins Dorval
DRUMMONDVILLE
2265, boul. St-Joseph
Promenades Drummondville
GATINEAU
1065, boul. de la Carrière
Promenades de l'Outaouais
GRANBY
Galeries de Granby
HULL
Galeries de Hull
JOLIETTE
2, Place Bourget Sud
Les Galeries Joliette
LACHINE
2409, 46e Avenue
LAFONTAINE
2121, boul. Labelle
LASALLE
7567, boul. Newman
Carrefour Angrignon
LAVAL
1655, boul. St-Martin Ouest
5330, boul. des Laurentides
Carrefour Laval
Carrefour Laval – kiosque
Centre commercial Duvernay – kiosque
Centre Laval
Mégacentre Ste-Dorothée
Mégacentre Vimont Laval
LONGUEUIL
666, Place Trans-Canada
2771, boul. Jacques-Cartier Est
Place Longueuil
MAGOG
Galeries Orford
MONTRÉAL
892, rue Ste-Catherine Ouest
4098, rue Ste-Catherine Ouest
4399, rue St-Denis
6855, rue St-Jacques Ouest
8900, rue Lajeunesse
9280, boul. de l'Acadie
Boul. Décarie (angle Jean-Talon)
Carrefour Industrielle Alliance
Centre Eaton – kiosque
Centre Rockland
Faubourg Ste-Catherine
Place Alexis-Nihon
Place Dupuis
Place Versailles
Plaza Côte-des-Neiges
Promenades Cathédrale – kiosque
Tour Jean-Talon (rez-de-chaussée)
MONTRÉAL-NORD
Centre Forest
Place Bourassa
MONT-TREMBLANT
517, rue de St-Jovite
PINCOURT
Faubourg de l'Île – kiosque
POINTE-AUX-TREMBLES
12530, rue Sherbrooke Est
POINTE-CLAIRE
Centre Fairview
REPENTIGNY
309, rue Notre-Dame
Les Galeries Rive-Nord
ROSEMÈRE
232, boul. Curé-Labelle
Place Rosemère
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
Centre commercial Valleyfield
SHAWINIGAN
Plaza de la Mauricie
SHERBROOKE
2700, rue King Ouest
4505, boul. Industriel
Carrefour de l'Estrie
Place Belvédère
SOREL
Les Promenades de Sorel
ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE
Les Promenades St-Bruno
STE-AGATHE-DES-MONTS
80A, boul. Morin
ST-EUSTACHE
66, rue Dubois
Place St-Eustache
ST-HUBERT
3879, boul. Taschereau
5190, boul. Cousineau
ST-HYACINTHE
Galeries St-Hyacinthe
ST-JEAN-SUR-LE-RICHELIEU
391, boul. du Séminaire Nord
Carrefour Richelieu
ST-JÉRÔME
Le Carrefour du Nord
ST-LAURENT
4232, rue Seré
La Place Vertu
ST-LÉONARD
4524, rue Jean-Talon Est
6050, boul. Métropolitain Est
ST-SAUVEUR-DES-MONTS
153, rue Principale
TERREBONNE
1729, chemin Gascon
Galeries Terrebonne
TROIS-RIVIÈRES
5691, boul. Jean-XXIII
Centre Les Rivières
VICTORIAVILLE
567, boul. des Bois-Francs Sud
La Grande Place des Bois-Francs

L'offre prend fin le 30 juin 2009. Offert aux résidents du Québec, là où la technologie et la visibilité directe le permettent. Taxes et frais supplémentaires en sus, et des restrictions s'appliquent; voir bell.ca/forfaitdebell. **(1)** Réservé aux nouveaux clients qui s'abonnent au Forfait avec au moins deux services parmi les suivants : Téléphonie résidentielle de départ (19,95$/mois moins rabais du Forfait de 5$), Bell Internet Essentiel (24,95$/mois moins crédit de 5$ pour les mois 1 à 12 et rabais du Forfait de 5$), et Bell Télé Base numérique avec 3 forfaits thématiques français et un contrat de 2 ans (39$/mois moins crédit de 10 $ pour les mois 1 à 24 et rabais du Forfait de 10$). Téléphonie résidentielle : disponible là où non réglementé par le CRTC. Touch-Tone (2,80$/mois) et 9-1-1 (19¢/mois, plus 47¢/mois dans certaines régions) en sus. Des frais pour zone de service peuvent s'appliquer : voir bell.ca/fraispourzonedeservice. Internet : location du modem (3,95$/mois) en sus. Capacité d'utilisation 1 Go/mois; 2,50$/Go additionnel. Télé : frais de service numérique (3$/mois par compte) en sus. Nécessite un récepteur HD ou RVP (en sus) admissible au Forfait. **(2)** Le client doit fournir les câbles. **(3)** Certaines conditions s'appliquent : voir bell.ca/installationtotale (Internet) et bell.ca/installationincluse (télé).

ACTUALITÉS

Prolongation d'un an de l'amnistie pour l'inscription des armes à feu

LA PRESSE CANADIENNE

WINNIPEG — Le gouvernement fédéral a, une fois de plus, prolongé la période d'amnistie accordée aux propriétaires d'armes d'épaule qui n'ont toujours pas enregistré leur arme au registre national.

Le président du Conseil du Trésor, Vic Toews, a rappelé hier que le gouvernement conservateur souhaite toujours abolir le registre pour les détenteurs d'armes d'épaule – une mesure que devraient cependant appuyer les partis de l'opposition.

En attendant, le gouvernement a choisi de prolonger d'un an, jusqu'au 16 mai 2010, la période d'amnistie afin de permettre aux particuliers qui sont en possession d'armes à feu sans restriction non enregistrées de prendre les mesures nécessaires pour se conformer à la loi.

« De cette façon, nous évitons de criminaliser sans raison les propriétaires d'armes à feu sans restriction qui essaieraient de se conformer à nos lois », a expliqué M. Toews dans un communiqué envoyé hier.

« Ne vous y trompez pas. Cette amnistie a réellement pour but d'accroître la sécurité publique. La dernière prolongation de cette amnistie a encouragé un plus grand nombre de propriétaires d'armes à feu à se conformer aux lois », a-t-il poursuivi.

Cette amnistie avait été accordée en 2006 et prolongée en 2008.

M. Toews a déploré le fait que le registre représente un gaspillage d'argent qui pénalise les citoyens respectueux des lois. Mais les partisans du registre affirment quant à eux qu'il aide la police à lutter contre le crime.




Modèle GT illustré

MAZDA5 GS 2009
ÉcoÉNERGIE une initiative d'écoACTION
PRIX ÉCOÉNERGIE POUR LES VÉHICULES 2009•
ACHAT à partir de 16 995$† AU TAUX DE FINANCEMENT RÉGULIER
★★★★★ COTE DE SÉCURITÉ LA PLUS ÉLEVÉE DU GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS LORS D'ESSAIS DE COLLISION FRONTALE••


Modèle GT illustré

CX-7 GS 2009
ACHAT à partir de 24 995$† AU TAUX DE FINANCEMENT RÉGULIER
★★★★★ COTE DE SÉCURITÉ LA PLUS ÉLEVÉE DU GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS LORS D'ESSAIS DE COLLISION••


Modèle GT-V6 illustré

MAZDA6 GS 4 CYL. 2009
ACHAT 0% de financement à l'achat jusqu'à 48 mois††
MEILLEURE NOUVELLE VOITURE DE L'ANNÉE LE GUIDE DE L'AUTO 2009
LOCATION à partir de 299$*
par mois, pour 48 mois
Transport et préparation en sus
Comptant initial de 2995$
0$ dépôt de sécurité

VALEUR. ÉMOTION. INGÉNIERIE. VROUM-VROUM. POUR TOUJOURS.
VOUS TROUVEREZ TOUJOURS plus CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES MAZDA DU QUÉBEC.
POUR TROUVER UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE WWW.MAZDA.CA OU TÉLÉPHONEZ AU 1-800-263-4680.

PRÊT À ROULER INSPECTION EN 52 POINTS À LA LIVRAISON • PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE • GARANTIE LEADERSHIP MAZDA : PROTECTION COMPLÈTE DE 3 ANS OU 80 000 KM ET DE 5 ANS OU 100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

†Offres réservées aux particuliers et portant sur les Mazda3 GX (D4XS50AA00) et les Mazda Sport GX (D5XS50AA00) 2010 neuves et les Mazda5 GS (E6SD59AA00) et les Mazda CX-7 GS (PVSJ89AA00) 2009 neufs. Frais de transport et préparation (Mazda3 : 1 395 $; Mazda5 et Mazda CX-7 : 1 535 $), immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au RDPRM, le cas échéant, en sus. Un comptant initial pourrait être requis. ††Financement à l'achat aux particuliers de 2,9 % jusqu'à 48 mois sur les modèles Mazda3 2010 neufs et de 0 % jusqu'à 48 mois sur les modèles Mazda6 2009 neufs. Financement consenti par l'entremise de la Banque Scotia. Sur approbation du crédit. *Offres portant uniquement sur la location au détail des Mazda3 GX (D4XS50AA00) et des Mazda3 Sport GX (D5XS50AA00) 2010 neuves et des Mazda6 GS 4 cyl. (G4SY69AA00) 2009 neuves. Comptant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés à la livraison. Frais de transport et préparation de 1 395 $ en sus. Aucun dépôt de sécurité requis. Sur approbation du crédit. Limite de 20 000 km par année. Frais de 10 ¢ le km additionnel à la fin du terme. Location avec limite de 25 000 km par année disponible. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au RDPRM en sus. Les modèles illustrés le sont à titre indicatif seulement en ce qu'ils peuvent comporter des équipements optionnels non inclus dans les prix mentionnés. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix inférieur. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres valables du 1er mai au 1er juin 2009. •D'après les cotes de consommation de carburant 2009 publiées par Ressources naturelles Canada. **Essais menés sur les Mazda5 et Mazda CX-7 2009 avec coussins de sécurité latéraux de série. Classification du gouvernement des États-Unis dans le cadre du programme d'évaluation des voitures neuves (www.safercar.gov/) de la NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration).

PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS

1824539A 1824622

Québec pressé d'améliorer la protection des terres agricoles

MARTIN OUELLET
LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — La protection des terres agricoles doit être revue alors que s'accentue la pression des promoteurs industriels et résidentiels ainsi que des villégiateurs, conclut un rapport rendu public hier.

« Les pressions sur les zones agricoles n'arrêteront pas demain matin et c'est pour cela qu'il nous faut apporter des ajustements », a dit l'auteur du rapport, Bernard Ouimet, mandataire du ministère de l'Agriculture, lors d'une conférence de presse à Québec.

Le rapport recommande d'apporter des « ajustements chirurgicaux » à la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA), adoptée en 1978 et amendée en 1996. L'une des recommandations principales du rapport est de mettre fin au « cas par cas » en matière de dézonage.

Il est inadmissible que les demandes d'exclusion de lots protégés présentées devant la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) soient traitées sans vision à long terme, a souligné M. Ouimet.

« Nous gérons 6,3 millions d'hectares (de terres agricoles) au cas par cas », a-t-il illustré.

Selon l'auteur, les projets devraient plutôt être inscrits dans les schémas d'aménagement et de développement des municipalités régionales de comté dans une perspective à long terme.

Ainsi, il ne serait plus possible d'obtenir une exclusion de zonage sans prévoir une démarche de d'aménagement s'étalant sur plusieurs années.

« Cela veut dire que, si vous n'avez pas de vision à long terme, vous n'obtenez pas d'exclusion », a expliqué M. Ouimet, qui a présidé la Commission de protection du territoire agricole du Québec entre 1986 et 2004.

S'il est nécessaire de mieux protéger « les frontières » des zones agricoles en milieu fortement urbanisé, il est tout aussi primordial de faire preuve de plus de souplesse en milieu rural, avance le rapport.

À cet effet, le document propose que le nouveau régime tienne compte des impératifs d'occupation du territoire en s'adaptant aux particularités régionales.

Cette recommandation, en particulier, a été saluée par la Fédération québécoise des municipalités (FQM). Le président de la Fédération, Bernard Généreux, a dit souhaiter que le ministre de l'Agriculture, Laurent Lessard, agisse rapidement pour mettre en application les recommandations du rapport Ouimet.

EN BREF

Outaouais : poursuite policière mortelle

Une poursuite policière sur la route 148 à Papineauville s'est soldée par la mort d'un homme, tôt hier. Vers 2 h 30, des policiers de la Sûreté du Québec auraient fait signe au conducteur d'un coupé Ford Mustang de s'arrêter pour lui remettre un constat d'infraction. Le suspect, âgé d'une trentaine d'années, aurait toutefois refusé d'obéir, a expliqué Olivier Lapointe, le porte-parole de la police de Montréal, qui mène l'enquête, puisque la police provinciale est impliquée dans l'incident. La poursuite s'est terminée 3 km plus loin, quand le véhicule suspect s'est engagé sur une propriété privée pour ensuite terminer sa course dans la rivière des Outaouais. Un passager de 17 ans a pu sortir du véhicule et regagner la rive avant d'être arrêté. Selon un voisin qui a été témoin de la scène, le conducteur aurait quant à lui tenté de fuir à la nage vers le milieu du cours d'eau. Les pompiers ont repêché son corps vers 7 h 50. – Le Droit

COURANTS_VERTS

Auto, métro, vélo, boulot, dodo



FRANÇOIS CARDINAL
ENVIRONNEMENT

En poste depuis janvier, le grand patron de la STM fait mentir l'adage selon lequel plus on monte dans la hiérarchie, moins on monte sur son vélo pour se déplacer…

Michel Labrecque est en effet toujours aussi fidèle à son deux-roues qu'à l'époque où il dirigeait Vélo Québec, dans les années 90. Mais est-il aussi fidèle à la vision du transport urbain qu'il avait élaborée à l'époque ?

Nous avons eu un début de réponse mardi dernier, lors de l'inauguration du Bixi. La Société de transport de Montréal a alors annoncé que ses clients profiteront d'une réduction de moitié du coût de l'abonnement au réseau de vélos en libre-service.

Plutôt chiche (le client qui saute un seul mois de CAM pour cause de vacances n'y a pas accès), l'entente Bixi-STM n'en constitue pas moins un élément capital de la vision de Michel Labrecque, qui se résume en une expression qu'il a inventée en 1997: le cocktail transport.

Il s'agit, selon ses mots, d'un « maillage » entre les grandes entreprises de transports en commun (métro, bus, train de banlieue) et les moyens de transport privés (vélo, taxi, location d'auto, auto-partage, covoiturage).

En un mot, le citoyen a accès à une vaste palette de moyens de transport et il choisit, au gré des jours et de ses besoins, l'auto, le bus, le taxi, le covoiturage, le vélo, ou une savante combinaison de ceux-ci.

Bien qu'elle soit chiche, l'entente Bixi-STM est un élément capital du cocktail transport.

D'où l'entente entre la STM et Bixi. En entrevue, Michel Labrecque reconnaît que l'entente est insuffisante, qu'il doit travailler encore pour la bonifier.

À ce titre d'ailleurs, il confie que la vaste campagne de marketing et d'amélioration du service qui sera lancée cette semaine permettra justement d'embrasser plus largement le concept du cocktail transport, afin d'accroître l'affluence du transport en commun de 8 % d'ici 2011.

« Nous sommes actuellement à signer des ententes bilatérales, comme celle avec Bixi et une autre avec Communauto (auto-partage). J'aimerais le faire aussi avec les locateurs d'autos, les taxis, Vélo Québec, etc. Parallèlement, nous montons un modèle d'affaires qui, prochainement, nous permettra d'harmoniser tout ça autour d'une carte cocktail transport », souligne-t-il.

Une « carte cocktail transport » ? Sorte de super carte Opus, cette dernière devrait servir à un moment donné à faire le lien entre les différents modes.

Armé de sa carte à puce qu'il pourrait payer sur une base annuelle, l'usager aurait ainsi accès à un stationnement incitatif, d'où il prendrait le métro. À destination, il emprunterait un Bixi pour se rendre au bureau. Et le soir venu, épuisé, il appellerait un taxi pour lequel sa carte à puce lui consentirait un rabais. Le week-end, il profiterait de certains privilèges lors de la location d'une auto ou de la réparation de son vélo.

Revenons donc à la « machine », la STM. Suivra-t-elle, donc? Michel Labrecque est persuadé que oui. En tout cas, il promet qu'il fera tout en son pouvoir pour l'amener là où il la voit depuis bon nombre d'années déjà.

Seul ennui: l'homme ne sait toujours pas s'il se représentera en novembre prochain. Or, neuf mois à la tête de la STM, c'est bien peu pour laisser sa marque, encore plus pour révolutionner les transports collectifs…

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste
francois.cardinal@lapresse.ca

DES IDÉES?

Comment améliorer les transports en commun à Montréal? *La Presse* a invité certains internautes à partager leurs suggestions. Joignez-vous à la discussion: **cyberpresse.ca/stm**

COURRIER DU BAC

Q Les cassettes vidéo VHS et les cassettes audio sont-elles recyclables? Doit-on enlever la bande magnétique? (Louis-Philippe Joly, Montréal)

R Bien que recyclables, les cassettes audio et vidéo seront tout simplement envoyées au dépotoir si vous les déposez dans votre bac vert. Étant donné que ces reliques sont composées d'une dizaine de matériaux, elles doivent être désassemblées par une firme spécialisée. Selon Recyc-Québec, une seule entreprise du genre dessert Montréal, il s'agit de GEEP Ecosys inc, à Dorval. On vous facturera environ 75 ¢ la livre de cassettes que vous apportez.



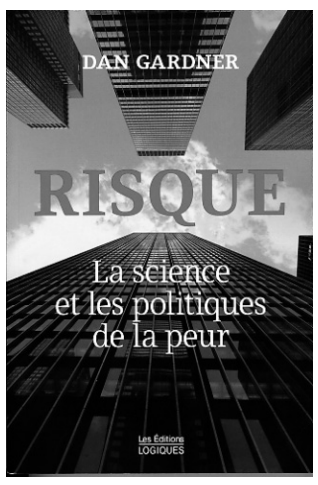
geepecosys.com

16e

C'est le classement du Canada au palmarès Greendex du *National Geographic*. Le pays se classe ainsi avant-dernier d'une liste de 17 pays en raison de la taille des maisons, de la consommation d'énergie et surtout, de la propension des Canadiens à se déplacer dans des voitures toujours plus grosses.

NationalGeographic.com/Greendex

TREMBLEZ, CITOYENS!



Avant 1960, les produits chimiques étaient associés aux bienfaits de la science. Aujourd'hui, ils font peur, en raison de toutes ces études énumérant les grandes quantités de ces produits que nous absorbons quotidiennement, tel l'uranium radioactif. Une menace, donc? Pas autant que certains voudraient le faire croire, écrit le journaliste canadien Dan Gardner, chiffres et études à l'appui. Dans un essai percutant intitulé *Risque*, il démontre comment notre époque est obsédée par une peur tout à fait irrationnelle. On est ainsi terrorisé par des produits qui n'ont qu'une infime chance de nous affecter, mais on continue de manger de la malbouffe qui, elle, explique plus de la moitié des cas de cancer.

edlogiques.com

La grande collecte de chaussures
Boutique Courir/New Balance
du 22 au 24 mai 2009

Toutes les marques de chaussures sports pour hommes et pour femmes seront acceptées si elles sont encore en bon état pour la marche. Elles seront remises à **La Maison du Père**.

En participant à **La grande collecte**, vous courrez la chance de gagner l'un des deux **ensembles New Balance*** d'une valeur de 300 $.

* Une paire de chaussures de course, un manteau, un chandail et un short. Règlements du concours disponibles au www.boutiquecourir.com

3 endroits où déposer vos chaussures
Boutique Courir Montréal, 4452, rue Saint-Denis, Mont-Royal
Boutique Courir Longueuil, 1085, chemin Chambly (Près du Cégep)
Festival plein air de Montréal au parc Jean-Drapeau, 22 au 24 mai, Kiosque conjoint Boutique Courir/New Balance

Une initiative de Boutique Courir www.boutiquecourir.com new balance — en collaboration avec La Presse cyberpresse.ca, Festival Plein Air de Montréal — au profit de Fondation de La maison du père
1760599A

Sélectionnez le lieu historique de votre choix et **vivez** l'**expérience gastronomique** par excellence à **Québec**.

● *Les plaines d'Abraham* Réservez au 1 877 999-9620
Hôtel Château Laurier Québec ★★★★ Vieux-Québec · Grande Allée · Plaines d'Abraham
À partir de 224 $ par pers. occ. double

● *Le Vieux-Québec* Réservez au 1 800 463-2617
Hôtel Château Bellevue ★★★ Vieux-Québec face au fleuve
À partir de 204 $ par pers. occ. double

Forfait Les Grandes Tables
• Hébergement deux nuits
• Soupers gastronomiques pour deux
• Petits-déjeuners inclus
• Services compris

www.vieuxquebec.com
Prix du tourisme québécois 2008
réser vert Lauréat 2008
Spas Relais Santé certifiés

1834032A

AVIS D'AUDIENCE AFIN DE PROPOSER LE RÈGLEMENT DE L'ACTION COLLECTIVE DE HEATHER ROBERTSON c. THOMSON CANADA LIMITED ET AUTRES

Si vous êtes un rédacteur, un artiste ou un photographe, peu importe où vous résidez, veuillez attentivement lire cet avis, car il pourrait avoir un impact sur vos droits.

Ceci est un avis approuvé par la Cour qui s'adresse aux personnes pouvant être inscrites à l'action collective mentionnée ci-dessus. Il fournit de l'information sur une audience qui aura lieu devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario le 16 juin 2009, à Toronto, où la Cour sera invitée à examiner et à approuver la proposition du projet de règlement de cette action collective.

En 1996, Heather Robertson (le « Demandeur »), rédactrice à la pige, a intenté une action contre The Thomson Corporation (maintenant The Thomson Reuters Corporation), Thomson Canada Limited (maintenant Thomson Reuters Canada Limited), Thomson Affiliates et Information Access Company (maintenant The Gale Group, Inc.). En 2001, l'action a été modifiée de façon à inclure Bell Globemedia Publishing Inc. (maintenant CTVglobemedia Publishing Inc.) en tant que défendeur (collectivement, les « Défendeurs »). Dans l'action, le Demandeur prétend que Thomson a violé les droits d'auteur des créateurs ou des cessionnaires d'oeuvres littéraires ou artistiques originales publiées dans la presse écrite au Canada (« Oeuvres ») en diffusant ou en autorisant la diffusion de copies de ces oeuvres par l'entremise de bases de données électroniques, ce qui est contraire à la Loi sur le droit d'auteur canadienne. Le Demandeur a demandé des dommages-intérêts compensatoires, punitifs et exemplaires ainsi qu'une mesure injonctive, au nom des auteurs, artistes et photographes qui ont créé les oeuvres (« créateurs »), leurs propriétés et leurs ayants droit. Les Défendeurs ont nié les allégations du demandeur.

En 1999, la Cour supérieure de justice a certifié cette action comme étant une action collective au nom des créateurs d'Oeuvres littéraires et artistiques originales, leur succession ou ayants droit, peu importe où ils résident. Étaient exclues de l'action collective toutes les Oeuvres pour lesquelles le créateur a fourni la permission écrite autorisant la diffusion électronique de ces Oeuvres et de toutes les Oeuvres créées par des employés syndiqués des Défendeurs dont la convention collective régit l'utilisation des Oeuvres des employés dans les médias électroniques.

Le Demandeur et les Défendeurs ont conclu une entente provisoire (le « Projet de Règlement »). En vertu du Projet de Règlement, les Défendeurs paieront 11 M $CAN, incluant les frais juridiques et d'administration entraînés par le règlement, au profit des personnes inscrites à l'action collective. Le Projet de Règlement comprend un plan d'indemnisation en vertu duquel les personnes inscrites à l'action collective peuvent déposer des demandes d'indemnisation pour les travaux à la pige, une autre indemnité mise à jour pour les travaux à la pige parus dans *The Globe and Mail* ainsi que des dons aux organismes Professional Writers Association of Canada, The Writers' Union of Canada et la Canadian Association of Photographers and Illustrators, dans l'intérêt général de tous les créateurs d'Oeuvres littéraires et artistiques. Le règlement comprend l'abandon de toutes les réclamations ainsi qu'une licence à l'égard de toutes les Oeuvres qui n'ont pas été consignées. Les personnes inscrites à l'action collective auront aussi la possibilité de se retirer du Projet de Règlement s'il est approuvé par la Cour. Des renseignements supplémentaires sur le Projet de Règlement incluant de l'information sur l'appartenance des personnes inscrites à l'action collective et sur les conditions de la proposition de règlement sont offerts sur le site internet mentionné ci-dessous.

Les parties comparaîtront devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario au palais de justice situé au Osgoode Hall, 130, rue Queen Ouest, Toronto, Ontario, le 16 juin 2009 à 10 h, afin de demander à la Cour d'approuver le Projet de Règlement. Les personnes inscrites à l'action collective peuvent assister à l'audience devant la Cour et ils peuvent demander à la Cour de soumettre des observations concernant le Projet de Règlement. Toute personne inscrite à l'action collective souhaitant assister à l'audience et s'opposer au Projet de Règlement doit d'abord fournir un avis écrit de son opposition qui décrit la nature de son objection au Projet de Règlement à l'Avocat de l'Action Collective d'ici le 8 juin 2009. Suite à la réception des avis écrits, l'Avocat de l'Action Collective fournira une copie de chacun de ces avis à l'avocat des Défendeurs et à la Cour.

Si vous êtes une personne inscrite à l'action collective et que vous souhaitez obtenir des renseignements additionnels concernant le Projet de Règlement ou l'objet du Projet de Règlement, veuillez communiquer avec l'Avocat de l'Action Collective chez Koskie Minsky LLP à l'adresse ci-dessous :

Koskie Minsky LLP, Barristers & Solicitors
20, rue Queen Ouest, bureau 900, C.P. 52, Toronto (Ontario) M5H 3R3
Objet : Robertson c. Thomson et al. Class Action
Tél. : 1 866 777-6323

De plus, de l'information est disponible sur le site web de l'Avocat de l'Action Collective au www.kmlaw.ca/robertsonvthomson

Si vous n'êtes pas en désaccord avec le Projet de Règlement, il n'est pas nécessaire de prendre d'autres mesures.

Si le règlement proposé est approuvé par la Cour et que vous n'avez pas choisi de vous retirer de l'action collective, vous pourriez avoir le droit de faire une demande d'indemnisation en vertu du Projet de Règlement.

VEUILLEZ NE PAS COMMUNIQUER AVEC LE TRIBUNAL OU LE GREFFIER DE LA COUR À PROPOS DE CETTE ACTION COLLECTIVE. ILS SONT DANS L'IMPOSSIBILITÉ DE RÉPONDRE À VOS QUESTIONS.

Date : le 4 mai 2009 1802691

1802696

ACTUALITÉS

Le Canada publie un atlas de l'Arctique

Première cartographie géologique complète des régions polaires

MICHEL COMTE
AGENCE FRANCE-PRESSE



PHOTO DENIS SARRAZIN, REUTERS

Le nouvel atlas réalisé par la Commission géologique du Canada détaille les emplacements des gisements gaziers et pétrolifères ainsi que des minerais précieux de l'Arctique.

OTTAWA — Le Canada vient de publier le premier atlas géologique complet de l'Arctique qui détaille les emplacements des gisements gaziers et pétrolifères ainsi que des minerais précieux de cette région hautement convoitée.

Pour réaliser ces 1222 cartes, dont on peut avoir une vue d'ensemble sur l'internet, la Commission géologique du Canada (CGC) a rassemblé des données recueillies pendant plusieurs années par le Canada, la Russie, les États-Unis, le Danemark, la Norvège, la Finlande et la Suède.

« Il s'agit du premier atlas complet des régions polaires situées au nord du 60e parallèle », a indiqué à l'AFP Marc St-Onge, de la CGC.

Selon lui, ces cartes devraient faciliter l'exploration minière et contribuer à la résolution des différends territoriaux qui opposent plusieurs pays riverains du Grand Nord.

Pour mener à bien leur travail, les géologues canadiens ont réuni des relevés sous-marins pris par des brise-glaces à l'aide de sonars, des photos aériennes, des études sismiques et des recherches menées par des expéditions à ski ou en traîneau à chiens.

Les cartes indiquent la composition des sous-sols et l'emplacement des plaques tectoniques, des lignes de faille ou encore des volcans sous-marins, qui révèlent souvent l'emplacement de gisements de minerais précieux.

Jusqu'à présent, chaque pays riverain de l'Arctique publiait ses propres cartes géologiques de la région en utilisant des données et des systèmes de classification différents.

« Les cartes classiques des Russes montrent l'âge des roches, alors que la convention nord-américaine est de montrer leur composition, par exemple calcaire ou gréseuse », a souligné M. St-Onge.

Des inconnues perdurent cependant, notamment autour du Pôle Nord où la glace permanente freine l'étude des sous-sols.

L'atlas démontre que la dorsale de Lomonossov – une chaîne de montagnes sous-marine qui passe sous le Pôle Nord et sur laquelle la Russie a planté l'année dernière un drapeau pour y signifier ses revendications territoriales – fait partie du plateau continental nord-américain, affirme M. St-Onge.

« Elle faisait d'abord partie du plateau de la mer de Béring, qui appartient en partie à la Russie, mais s'en est séparée il y a 61 millions d'années et s'est déplacée de 900 km », a-t-il précisé.

« Davantage d'études de cette zone sont nécessaires, évidemment, mais il semble qu'elle soit canadienne », a poursuivi le chercheur de la Commission géologique du Canada.

La fonte accélérée de la calotte glaciaire, attribuée au réchauffement climatique, a avivé les convoitises des cinq pays riverains de l'Arctique (États-Unis, Russie, Canada, Norvège et Danemark), qui se sont lancés dans une course pour revendiquer la souveraineté des fonds sous-marins auprès de l'ONU.

La Convention des Nations unies sur le droit de la mer de 1982 permet à un pays ayant une façade maritime d'étendre ses droits pour l'exploitation des ressources naturelles de 200 à 350 milles s'il peut prouver que cette extension constitue « la prolongation naturelle du plateau continental ».

Et alors que des glaciologues estiment que l'océan Arctique pourrait être libéré des glaces pendant toute la période estivale d'ici à 2030, l'exploitation de ses hydrocarbures apparaît comme un moyen de pallier l'assèchement prévu des réserves des pays pétroliers.

Les services géologiques américains estiment que ces fonds marins pourraient receler 13 % des réserves de pétrole et 30 % des réserves de gaz naturel non découvertes de la planète.



PARTICIPEZ AU CONCOURS **UN MILLION DE POSSIBILITÉS** DE CAA-QUÉBEC

Obtenez votre autocollant CAA-Québec en présentant votre carte de membre CAA-Québec dans l'un de nos centres de services ou chez Couche-Tard. Vous serez automatiquement inscrit au concours.

GRAND PRIX

10 000$
CHEZ VOYAGES CAA-QUÉBEC

AUSSI À GAGNER

5 000$
1 SEMAINE POUR 2 À LA RIVIERA MAYA
VACANCES transat
PALLADIUM

4 000$
1 CROISIÈRE DE 7 NUITS POUR 2 DANS LES CARAÏBES
RoyalCaribbean INTERNATIONAL

10 x 500$
EN *DOLLARS CAA-QUÉBEC*

AUCUN ACHAT REQUIS. LE CONCOURS SE DÉROULE DU 29 AVRIL AU 7 JUILLET 2009. DÉTAILS ET RÈGLEMENT SUR WWW.CAAQUEBEC.COM.

TOUS LES DÉTAILS SUR **CAAQUEBEC.COM**

EN COLLABORATION AVEC :
Couche-Tard

CAA QUÉBEC MD | 1 000 000 d'esprits tranquilles

1798624A

CARRIÈRES
POUR TROUVER.
Le samedi dans LA PRESSE

CE QU'ON A VU, CE QU'ON EN PENSE.
CINÉMA
Tous les samedis dans LA PRESSE

LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du : 2009-05-15

lotoquebec.com

LOTTO SUPER 7 : 03 04 07 16 19 26 45 — 35 compl.

TANGO : 15 21 40 47 — Numéro Tango : 04

la Mini : 250986

Banco : 11 12 13 19 24 26 27 30 34 36 44 45 47 48 60 62 65 68 69 70

la Quotidienne : 3 863 — 4 5798

Triplex : 05 07 17 34 38

Astro : Jour - Mois - Année - Signe : 01 NOVEMBRE 56 GÉMEAUX

Extra : 6184682

LOTTO 6/49 : CE SOIR, GROS LOT DE 40 000 000 $ (APPROX.)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Abonnement à la chance ! Téléphonez au 1 866 628-4783

LOTO MATIQUE®

promotion

ME SEMBLE QUE C'EST LA MÊME AFFAIRE!... OH QUE NON, DÉTROMPEZ-VOUS!

Thermo-Gel, une crème analgésique naturelle à base d'arnica montana nouvellement reconnue par les autorités gouvernementales. Un produit exceptionnel qui vous procurera un bien-être réconfortant. Outil de bien être, la crème analgésique Thermo-Gel joue un rôle au coeur d'une molécule clé du mécanisme inflammatoire causant les douleurs articulaires. *C'est pourquoi *Thermo-Gel est utilisé pour soulager temporairement les douleurs articulaires.

Il faut, de plus, nourrir le cartilage qui souffre de malnutrition. Flex-O-Flex vous apporte une autre solution naturelle, le Flex-O-Flex Chondrin. Le Thermo-Gel plus le Chondrin, un tandem pour faire face aux problèmes des articulations.

* Le CHONDRIN de Flex-O-Flex AIDE À SOULAGER LES DOULEURS DANS LES OS ET LES ARTICULATIONS ET CONTRIBUE ÉGALEMENT À LA FORMATION DES TISSUS CONJONCTIFS.

Le CHONDRIN de Flex-O-Flex renferme beaucoup, beaucoup de chondroïtine, une composante majeure du liquide synovial qui lubrifie les articulations.
Le CHONDRIN de Flex-O-Flex contient également des substances défensives produites par la bêche de mer.
Le CHONDRIN de Flex-O-Flex contient un mélange végétal médicinal associé à la chondroïtine, une formulation d'exemption.
Le CHONDRIN de Flex-O-Flex est de premier plan pour le système de vie des articulations.
Le CHONDRIN de Flex-O-Flex est un incontournable pour les articulations, le saviez-vous? Flex-O-Flex le sait!
Le CHONDRIN de Flex-O-Flex est un produit de santé naturel et sa formule est exclusive, nulle part on ne trouvera une telle formule.
Le CHONDRIN de Flex-O-Flex, de formulation différente licenciée, est aussi un tourbillon de molécules végétales.

Le CHONDRIN de Flex-O-Flex n'a pas son pareil.

LA SANTÉ DES ARTICULATIONS, ON LA FAIT.

Thermo-Gel : titulaire d'une nouvelle licence et reconnu par les autorités gouvernementales comme produit de santé naturel : NPN 80007812. Le Chondrin de Flex-O-flex : titulaire d'une nouvelle licence et reconnu par les autorités gouvernementales en tant que produit de santé naturel : NPN 80001547. *Ces allégations font partie intégrante de la licence. Pour connaître les points de vente : Montréal : 514 272-1365 Ligne extérieure : 1 800 272-1365 Estrie : 1 819 823-3322 Mauricie : 1 819 378-7777

1820988

Tourisme Québec

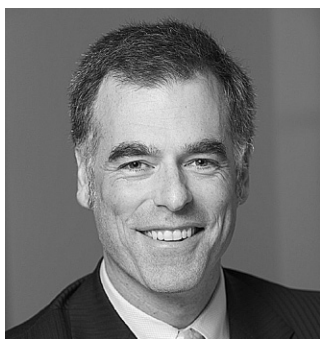
LES GRANDS PRIX DU TOURISME QUÉBÉCOIS 2009

Les lauréats des Grands Prix du tourisme québécois

VOUS INVITENT À DÉCOUVRIR OU REDÉCOUVRIR LES RÉGIONS DU QUÉBEC

Visitez le www.gptq2009.com

PRIX DE LA MINISTRE



PETER SIMONS
Président de la Maison Simons
Québec

PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC : PERSONNALITÉ TOURISTIQUE



DANIEL GÉLINAS
Société du 400e anniversaire de Québec
Québec



JEAN LECLERC
Société du 400e anniversaire de Québec
Québec

LES LAURÉATS OR



PRIX HYDRO-QUÉBEC : ACTIVITÉS DE PLEIN AIR ET DE LOISIR

PARC LINÉAIRE
LE P'TIT TRAIN DU NORD
Laurentides



PRIX SIGNOTECH : HÉBERGEMENT : CAMPINGS

LE CAMPING ORLÉANS
Québec



PRIX TRANSAT : TOURISME DURABLE

ACTION PLANS D'EAU PLEIN AIR
Québec



PRIX DE L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES : AGROTOURISME ET PRODUITS RÉGIONAUX

CENTRE DE VACANCES
FERME 5 ÉTOILES
Manicouagan



PRIX HÉBERGEMENT : ÉTABLISSEMENTS 1 À 3 ÉTOILES

HÔTEL ALT
QUARTIER DIX30
Montérégie



PRIX DU CONSEIL QUÉBÉCOIS DES RESSOURCES HUMAINES EN TOURISME : RESSOURCES HUMAINES : EMPLOYÉ TOURISTIQUE

FRANÇOIS MORNEAU
Agent de développement touristique
Office du tourisme de Drummondville
Centre-du-Québec



PRIX ATTRACTIONS TOURISTIQUES : MOINS DE 100 000 VISITEURS

LE DOMAINE FORGET
DE CHARLEVOIX
Charlevoix



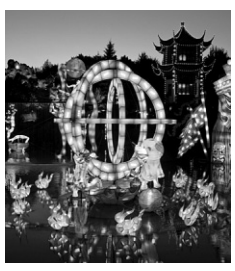
PRIX BELL CANADA : HÉBERGEMENT : ÉTABLISSEMENTS 4 OU 5 ÉTOILES

FAIRMONT
LE MANOIR RICHELIEU
Charlevoix



PRIX RESSOURCES HUMAINES : RELÈVE TOURISTIQUE

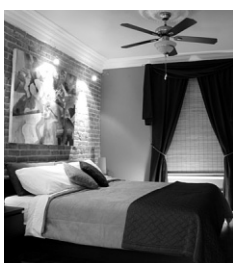
ANY TRUCHON
Coordonnatrice
L'Échappée bleue
Saguenay—Lac-St-Jean



PRIX ASTRAL MEDIA RADIO : ATTRACTIONS TOURISTIQUES : 100 000 VISITEURS OU PLUS

Photo : Michel Tremblay

JARDIN BOTANIQUE
DE MONTRÉAL
LA MAGIE DES LANTERNES
Montréal



PRIX LA PRESSE : HÉBERGEMENT : GÎTES

ATMOSPHÈRE
Montréal



PRIX RESSOURCES HUMAINES : SUPERVISEUR TOURISTIQUE

RÉJEAN CAMPEAU
Chef
Restaurant au Petit Poucet
Laurentides



PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE PLEIN AIR DU QUÉBEC : ÉCOTOURISME ET TOURISME D'AVENTURE

VERT ET MER
Îles de la Madeleine



PRIX HÉBERGEMENT : POURVOIRIES

POURVOIRIE AU PAYS
DE RÉAL MASSÉ
Lanaudière



PRIX ÉVASION : FESTIVALS ET ÉVÉNEMENTS TOURISTIQUES : BUDGET D'EXPLOITATION DE MOINS DE 1 M$

MUTEK, FESTIVAL INTERNATIONAL
DE MUSIQUE ÉLECTRONIQUE
ET DE CRÉATIVITÉ NUMÉRIQUE
Montréal



PRIX CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC : HÉBERGEMENT : RÉSIDENCES DE TOURISME

AU PIED DE LA BUTTE RONDE
Îles de la Madeleine



PRIX TVA : FESTIVALS ET ÉVÉNEMENTS TOURISTIQUES : BUDGET D'EXPLOITATION DE 1 M$ OU PLUS

SOCIÉTÉ DU 400e ANNIVERSAIRE
DE QUÉBEC
Québec



PRIX SERVICES TOURISTIQUES

AUTOBUS LES SILLONS
Îles de la Madeleine



PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC : DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE : RESTAURATION

MICROBRASSERIE
DU LAC ST-JEAN
Saguenay—Lac-St-Jean



PRIX TRANSPORTS ET VOYAGES

AUTHENTIK CANADA
Montréal

Une réalisation de ATR Associées du Québec

NOS PARTENAIRES

PARTENAIRES PLATINE

Astral Media Radio — La radio de l'image
Casinos du Québec Montréal Charlevoix Lac-Leamy
évasion
La Presse cyberpresse.ca
TVA tva.canoe.ca — Une compagnie de Quebecor Media

PARTENAIRES OR

bonjourQuébec.com
Bell
Centre des congrès de Québec
CQRHT — Conseil québécois des ressources humaines en tourisme — De la passion... au tourisme ! et du métier ! — Comité sectoriel de main-d'œuvre en tourisme
Hydro Québec
SAQ
Signo Tech inc. — Signalisation • Technologie
Réseau Sépaq
transat
UPA — L'Union des producteurs agricoles

PARTENAIRES ARGENT

Fonds de solidarité FTQ
Institut de tourisme et d'hôtellerie Québec
Québec — Office du tourisme de Québec
Transcontinental

PARTENAIRE BRONZE

Aéroports de Montréal

1796250A

L'ENTREVUE



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE

Ces dernières semaines, la ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, n'a pas chômé. Différents dossiers, dont ceux notamment de la SHDM et des compteurs d'eau, ont monopolisé toute son attention.

NATHALIE NORMANDEAU

SOUS LES PROJECTEURS

Les projecteurs ont été braqués sur la ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, ces dernières semaines. Le Parti québécois lui a reproché d'avoir fermé les yeux sur le changement de statut de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM). La ministre a aussi été talonnée au sujet de l'attribution du contrat des compteurs d'eau, le plus important de l'histoire de Montréal. Il y a également tout le travail à accomplir afin d'élaborer un code d'éthique pour les élus municipaux. Sans compter les questions soulevées par sa relation amoureuse avec le député adéquiste François Bonnardel. Au sortir des assises de l'Union des municipalités du Québec, qui ont pris fin hier, les attentes des maires sont grandes. Entretien avec la ministre de l'heure.

SARA CHAMPAGNE

Q Il y a 11 000 élus municipaux au Québec. Parlons de l'élaboration du code d'éthique. Il est question d'une mise en application en 2010. Cette idée est-elle née à la suite des révélations troublantes qui touchent Montréal actuellement?

R Assurément, cette idée-là est venue de la volonté du maire de Montréal, ou de sa suggestion. Mais au-delà de sa suggestion, je souhaitais qu'on puisse profiter du questionnement que nous avons eu à l'Assemblée nationale relativement à la mise en place d'un code d'éthique, de déontologie, et même à la nomination d'un commissaire à l'éthique. Il existe des règles et des lois qui encadrent les élus. Mais avec tout ce qui se passe à Montréal, on se demande comment on peut s'assurer de préciser des règles d'éthique. Au-delà de ça, bon an mal an, on reçoit plus de 350 plaintes au Ministère. Et lorsqu'il y a des plaintes en matière d'apparence de conflit d'intérêts, mon expérience me fait dire qu'on a souvent tendance à confondre l'éthique et le droit, la moralité et la légalité. Vous savez, la Ville de Laval a déjà un code d'éthique qui touche à la fois les élus et les employés.

Q On ne peut passer sous silence les révélations récentes contenues dans le rapport du vérificateur général de Montréal au sujet de la SHDM et le contrat des compteurs d'eau. Dans ces deux dossiers, qu'est-ce qui vous interpelle en particulier?

R Dans le cas de la SHDM, ce sont les transactions qui, de toute évidence, n'ont pas été faites dans l'intérêt des contribuables. Ça, c'est inquiétant. Maintenant, je pense qu'il faut se doter de mécanismes pour assurer des suivis plus serrés. Mais le gouvernement ne peut pas se substituer aux administrations municipales. Mon rôle est de m'assurer que les lois et règlements ont été respectés. On peut améliorer les contrôles pour Montréal et pour les autres municipalités. On va le faire cette session-ci avec des lois qui vont toucher directement la SHDM. Mais il faut faire preuve d'une très grande rigueur. Je me limite donc aux faits.

Q Si c'était nécessaire, est-ce que vous iriez jusqu'à réclamer une commission d'enquête publique?

R C'est prématuré. Il faut attendre les conclusions de l'enquête de la Sûreté du Québec. Et, deuxièmement, attendre le rapport du vérificateur général sur le contrat des compteurs d'eau. Lorsqu'on commande une enquête publique, c'est une opération importante qui doit être motivée par des gestes très graves. En fait, il faut une preuve, un argumentaire pour commander une pareille organisation qui mobilise une multitude de personnes et qui peut mobiliser toute une administration. À l'heure où je vous parle, il est beaucoup trop tôt pour recourir à une opération comme celle-là.

« Je suis tout à fait prête à voir comment on peut améliorer ce qui existe déjà. Mais je souhaite le faire en concertation avec l'administration de la Ville de Montréal. Ce n'est pas vrai qu'on va décréter à Québec ce qui est bon pour Montréal. »

Q Parlons maintenant de la gouvernance de Montréal. Gilbert Rozon, du Festival Juste pour rire, a dit qu'il y a trop de roitelets à Montréal, c'est-à-dire trop d'élus, trop d'arrondissements. Il y en a 19 en ce moment. Seriez-vous prête à modifier la structure de la Ville?

R On a déjà permis au prochain maire de Montréal de devenir le maire de Ville-Marie aux prochaines élections. On a permis à la ville centre de rapatrier certaines compétences d'arrondissement. Tout est perfectible parce que, dans l'histoire de Montréal, la gouvernance a évolué. Donc, je suis tout à fait prête à voir comment on peut améliorer ce qui existe déjà. Mais je souhaite le faire en concertation avec l'administration de la Ville de Montréal. Ce n'est pas vrai qu'on va décréter à Québec ce qui est bon pour Montréal. J'ai eu des échanges avec le maire Tremblay à ce sujet et, ce qui ressort, c'est l'importance d'éviter de jeter le bébé avec l'eau du bain et de se demander comment construire avec ce que nous avons dans un souci de plus grande efficacité. Il y a une ouverture de ma part pour qu'on puisse s'attaquer à la gouvernance de Montréal. C'est certain qu'au fil des années, avec les fusions-défusions, il y a eu beaucoup d'instabilité. On a senti que Montréal avait besoin de stabilité pour répondre à des enjeux internationaux ou culturels. Mais je le répète, je suis prête à revoir la gouvernance dans un contexte où il faut faciliter les choses le plus possible.

Q Croyez-vous que l'entente sur le transfert de la taxe d'accise dont il a été question plus tôt cette semaine, aux assises de l'Union des municipalités du Québec*, est suffisante pour régler le problème des sources de revenus?

R Malheureusement non. Parce que si la deuxième génération du transfert de la taxe d'accise, au même titre que le partenariat fiscal et financier, est venue apporter un certain baume au milieu fiscal municipal, des enjeux de fond perdurent, comme une trop grande dépendance à l'impôt foncier. Il y a toutes sortes de façons d'y remédier, par exemple des nouvelles tarifications ou des redevances. Donc, dans le cas de Montréal, cette session-ci, nous allons modifier la charte de Montréal pour permettre à la Ville de lever des redevances réglementaires. C'est un concept nouveau en matière de fiscalité municipale, mais le Ministère s'en est inspiré pour la création du Fonds vert. Donc, c'est une redevance que Montréal pourrait percevoir, mais dévolue à un enjeu très particulier, comme l'environnement, en matière de qualité de l'air, de l'eau, ou de salubrité dans la ville. Il y aura énormément de latitude à cet égard. Et la Ville de Montréal nous a déjà dit qu'elle comptait avoir recours à cet outil fiscal pour 2010. Ça pourrait inspirer d'autres municipalités.

Q En terminant, est-ce plus difficile d'avoir les projecteurs braqués sur soi pour ses relations avec la Ville de Montréal ou pour ses relations amoureuses avec un député adéquiste?

R Ha! Est-ce que c'est une question piège? Ça me fait bien sourire parce que, sincèrement, je trouve plutôt sympathiques, au bout du compte, toutes les révélations qui ont été faites sur ma vie privée. Mais je maintiens qu'il y a une ligne à ne pas franchir. Disons qu'il y a des sujets plus joyeux que d'autres.

*** L'entrevue avec la ministre Nathalie Normandeau a été réalisée mercredi, soit deux jours avant son discours aux assises de l'Union des municipalités du Québec.**

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste : sara.champagne@lapresse.ca

BIOGRAPHIE

Née à Maria, en Gaspésie, en mai 1968.
Baccalauréat en science politique (1992) à l'Université Laval et certificat en études africaines (1993).
Mairesse de la ville de Maria, de 1995 à 1998.
Élue pour la première fois députée de Bonaventure aux élections générales de novembre 1998. Nommée ministre des Affaires municipales pour la première en février 2005.

Source : site internet de l'Assemblée nationale

André Bachand à l'UNESCO

Harper nommera bientôt l'ex-député ambassadeur du Canada

EXCLUSIF

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Après avoir tenté un retour infructueux en politique aux dernières élections fédérales en portant les couleurs du Parti conservateur dans la circonscription de Sherbrooke, André Bachand pourra remettre ses habits de diplomate.

Le premier ministre Stephen Harper compte en effet le nommer ambassadeur à l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), a appris *La Presse* hier.

M. Bachand, qui a été député à la Chambre des communes de 1997 à 2004, avait travaillé dans la diplomatie à titre de responsable de la délégation du Québec à Ottawa. Il avait été nommé à ce poste par le premier ministre Jean Charest après son départ de la vie politique, en 2004, et était demeuré en poste jusqu'en septembre dernier.

Perçu comme un Québécois nationaliste, M. Bachand a rencontré le premier ministre Harper à sa résidence du 24, Sussex Drive le mois dernier. M. Harper lui a alors offert le poste d'ambassadeur à l'UNESCO, principale organisation des Nations unies responsable de la culture, dont le siège est situé à Paris.

« André Bachand est la personne idéale pour ce poste. C'est quelqu'un qui, comme le premier ministre, croit au fédéralisme d'ouverture que préconise notre gouvernement envers le Québec. La collaboration entre Ottawa et le Québec à l'UNESCO est très importante puisque nous avons invité le Québec à participer pleinement aux travaux de l'UNESCO. M. Bachand travaille très bien avec M. Harper et a une relation étroite avec Jean Charest », a expliqué une source gouvernementale sous le couvert de l'anonymat.

M. Bachand devrait entrer en fonction au cours des prochaines semaines.

En 2006, le gouvernement Harper et celui de Jean Charest ont conclu un accord qui donne au Québec le pouvoir de nommer un représentant permanent au sein de la mission canadienne à l'UNESCO. Ce représentant travaille à partir de la mission canadienne à Paris.

À l'époque, cet accord avait été perçu comme historique par le gouvernement Charest parce qu'il établissait un rôle formel pour le Québec au sein d'une organisation des Nations unies.

M. Bachand se voit donc offrir un poste important dans la diplomatie canadienne même s'il a déjà été critique de Stephen Harper dans le passé.

En effet, il avait tourné le dos aux conservateurs après que le Parti progressiste-conservateur et l'Alliance canadienne eurent fusionné pour créer le Parti conservateur en décembre 2003.

M. Bachand avait affirmé qu'il n'était pas à l'aise avec certaines positions de M. Harper. Il avait même dit de M. Harper qu'il avait « autant de charisme qu'une table à pique-nique » et avait siégé à titre de député indépendant de Richmond-Arthabaska jusqu'aux élections fédérales de juin 2004.

Avant revenir à la politique, l'an dernier, M. Bachand avait toutefois fait son mea-culpa en affirmant que le Parti conservateur avait fait ses preuves au Québec. « Le parti a changé en quatre ans », avait-il déclaré.

*Les offres de location-bail sont faites par Services Financiers Honda Inc., sur acceptation du crédit. Ces offres portent sur le véhicule neuf 2009 mentionné ci-après. Pour le véhicule, est identifié : a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant au terme de la location. Période de location de 60 mois : Civic berline DX manuelle 2009 (modèle FA1529EX) : a) 168 $, b) 3 318 $, c) 13 398 $. Franchise de kilométrage de 120 000 km; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Les frais de publication, assurance, immatriculation et taxes sont en sus. **Financement à l'achat de 0,9 % pour 60 mois sur toutes les Civic 2009 neuves à l'exception du modèle FA3629E. †La remise à l'achat comptant allant jusqu'à 2 000 $ s'applique sur le modèle FA5559JY uniquement. Les autres modèles admissibles sont les modèles FG1129E, FA1529EX et FA3629E, sont éligibles à une remise de 1 500 $. Les frais de préparation et livraison de 1 310 $, les enregistrements, assurance, immatriculation et taxes sont en sus pour les offres de financement à l'achat et l'achat comptant. Les offres de remise en argent ne peuvent être combinées avec des offres de financement à l'achat ou à la location. Photo à titre indicatif. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails. Valide seulement chez vos concessionnaires participants. Valide sur les véhicules en inventaire seulement. Offre d'une durée limitée sujette à changement sans préavis par le manufacturier. LNH et l'emblème LNH sont des marques de commerce déposées de la Ligue Nationale de Hockey. © NHL/LNH 2009. Tous droits réservés.

MONDE

Le flegme britannique n'est plus ce qu'il était

D'APRÈS L'AFP

LONDRES — Contrairement à une idée reçue, les Britanniques se mettent en colère plus souvent que les autres Européens, Français compris, alors que les Scandinaves s'avèrent les plus flegmatiques, selon une étude publiée hier.

Le Britannique moyen avoue s'énerver quatre fois par jour en moyenne, soit plus souvent que les Italiens (3,5 fois par jour), les Français (3), les Espagnols (2,8) ou les Allemands (2,4).

Tout en haut de l'échelle du flegme européen figurent les Danois, qui disent se mettre en colère une fois tous les... 10 jours, juste devant les Norvégiens, les Suédois et les Autrichiens, selon cette étude menée auprès de 6000 personnes pour la chaîne privée britannique GOLD.

Les raisons de la colère varient d'un pays à l'autre. En Grande-Bretagne, ne pas respecter les sacro-saintes files d'attente irrite au plus haut point 48 % des personnes interrogées, devant les bouchons routiers, les magasins défaillants, les voisins impolis ou les centres d'appels téléphoniques à l'étranger.

Les Français, eux, citent comme principale source de contrariété un mauvais repas ou un service négligé dans un restaurant. Rien n'énerve plus un Italien qu'un mauvais conducteur, à en croire cette étude.

Le Scandinave, de son côté, risque avant tout de voir rouge si l'on se moque de son pays, selon ce sondage mené auprès de 6000 personnes dans 13 pays européens (Autriche, Grande-Bretagne, France, Danemark, Allemagne, Grèce, Italie, Norvège, Suède, Pologne, Portugal et Espagne) par l'institut 72 Point.

51 % des Américains s'opposent à l'avortement

D'APRÈS L'AFP

WASHINGTON — Une courte majorité d'Américains se prononcent pour la première fois en près de 15 ans contre l'avortement, même si 53 % d'entre eux tolèrent « dans certains cas » l'interruption volontaire de grossesse, selon un sondage Gallup publié hier.

Selon cette étude, 51 % des Américains se proclament contre l'avortement (« pro-vie ») tandis que 42 % y sont favorables, une première depuis 1995, année où l'institut Gallup a commencé à enquêter régulièrement sur le sujet.

« Cela représente un changement significatif par rapport à il y a un an, où 50 % étaient en faveur de l'avortement et 44 % contre », explique l'institut Gallup, qui a interrogé 1015 adultes du 7 au 10 mai derniers.

Davantage d'Américains pensent que l'avortement devrait être illégal « en toutes circonstances » (23 % contre 17 % il y a un an).

4 Jours CLÉMENT Mady madmax du vendredi 15 au lundi 18 mai 2009



achetez un maillot de bain à prix régulier et obtenez le 2e*
DE VALEUR ÉGALE OU MOINDRE À

* shorts-maillots («boardshorts») inclus dans cette promotion, rabais à partir du prix régulier, aucune mise de côté, non valide sur les achats en ligne, aucun ajustement de prix fait sur achats antérieurs, ne peut être jumelé à aucun autre coupon ou promotion, la sélection des articles peut varier d'une succursale à l'autre, voir détails en magasin

CLÉMENT Mady madmax

1831557A

L'AUTO

CE LUNDI

MOI, BENOIT GAGNON, ET MON AUTO

Tous les lundis dans LA PRESSE

1711519



1708528A



1808694A

Israël au concours Eurovision

Deux voix controversées pour la paix

AGNÈS GRUDA

Le jour où elle a appris que le duo qu'elle forme avec la chanteuse juive Noa allait représenter Israël au concours Eurovision 2009, Mira Awad était rivée à son écran de télévision, en train de suivre l'offensive israélienne dans la bande de Gaza.

Cette Arabe israélienne était atterrée en voyant les bombes tomber sur Gaza. Mais cela ne l'a pas empêchée de joindre sa voix à celle de Noa pour chanter *There Must Be Another Way*, la chanson pacifiste qu'elles présentent à la finale du concours de chanson européenne qui se tient aujourd'hui à Moscou.

« La peine n'a pas une seule adresse, je pleure pour nous deux », chanteront les deux artistes sur l'estrade moscovite où elles portent les couleurs de l'État hébreu.

Noa s'appelle en vérité Achinoam Nini. C'est une Juive israélienne originaire du Yémen. Mira Awad est une Arabe israélienne chrétienne, originaire de Galilée.

Dénoncer un conflit

Les deux femmes ont uni leurs voix pour dénoncer un conflit en apparence de plus en plus insoluble, entre deux peuples qui, pourtant, se ressemblent.

« Mira a la peau claire et les yeux verts et elle est Arabe, moi, j'ai la peau et les yeux sombres et je suis une Juive israélienne, même notre apparence prête à confusion », dit Noa dans une entrevue diffusée sur YouTube. « Tout est comme ça, ajoute-t-elle en montrant ses doigts entremêlés. Mira et moi, nous sommes pareilles. »

Mais pareilles ou pas, les deux femmes ont suscité des réactions, de part et d'autre de la ligne ethnique qui les sépare.

Pour les Palestiniens, le duo qui représente Israël aujourd'hui à Moscou n'est qu'un paravent servant à donner une meilleure image d'Israël.



PHOTO SERGEI KARPUKHIN, REUTERS

Noa a la peau et les yeux sombres et est juive. Mira Awad a la peau claire et les yeux verts et elle est arabe. Mais les deux Israéliennes chantent pour la même cause.

« Chaque brique dans le mur de cette image truquée permet à l'armée israélienne de lancer 10 nouvelles tonnes d'explosifs et de bombes au phosphore », dénoncent les signataires d'une pétition qui demandent à Mira Awad de se retirer du concours.

Noa se trouve aussi entre deux feux. Ses prestations à l'étranger attirent dorénavant des manifestants anti-israéliens. Mais cela ne la rend pas plus présentable auprès de la droite israélienne, qui la qualifie de « cinquième colonne au sein de l'État ».

La minorité arabe représente 20 % de la population israélienne. Pourtant, Israël n'avait encore jamais envoyé de chanteur arabe au concours Eurovision, où il a déjà été représenté par un transsexuel, et par un Juif noir.

Les deux chanteuses ne se font pas d'illusions : « Nous savons que notre duo n'apportera pas la paix », disent-elles. Mais elles espèrent que leurs chansons contribueront à encourager ceux qui croient que la paix est possible.



PHOTO EMILIO MORENATTI, AP

Une jeune femme déplacée tient sa jeune soeur dans ses bras dans un camp à Islamabad, au Pakistan.

PAKISTAN

Près d'un million de personnes déplacées

D'APRÈS L'AFP

GENÈVE — Le nombre de civils forcés de fuir les combats au Pakistan au cours des deux dernières semaines a presque atteint un million, a déclaré hier l'ONU, qui se prépare à mobiliser des centaines de millions de dollars pour leur venir en aide.

En date d'hier, plus de 987 000 personnes ont été enregistrées comme déplacées depuis le 2 mai, a indiqué devant la presse un porte-parole du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), William Spindler.

Le flot de personnes fuyant les combats ne semble pas devoir se tarir, a ajouté M. Spindler, selon qui le total de personnes déplacées au Pakistan s'élève désormais à 1,5 million.

Ce nouveau flux vient en effet s'ajouter aux 500 000 personnes déplacées avant cette offensive, en provenance des zones tribales frontalières avec l'Afghanistan, où l'armée combat depuis 2002 les talibans pakistanais, afghans et les combattants étrangers d'Al-Qaeda.

« Chaque heure, des milliers de gens arrivent à nos points d'accueil pour y être enregistrés comme déplacés internes », a affirmé M. Spindler.

« Il s'agit essentiellement des populations entières de certaines régions de la vallée de Swat », a affirmé Martin Mogwanja, chef adjoint par intérim du Bureau de l'ONU pour la coordination de l'aide humanitaire (OCHA) au Pakistan, au cours d'une conférence téléphonique.

Plus de la moitié sont des enfants, a-t-il ajouté.

Les agences humanitaires de l'ONU ont relevé que les déplacés étaient plutôt en bonne condition, plus de 80 % d'entre eux ayant fui depuis peu et ayant trouvé refuge dans des familles d'accueil.

Mais l'ONU remarque aussi que ces mêmes familles d'accueil sont souvent pauvres et que le fardeau supplémentaire que représentent les réfugiés risquait de se faire sentir dès les semaines à venir.

Selon le haut-commissaire de l'ONU pour les réfugiés, Antonio Guterres, actuellement en visite au Pakistan, « la crise pourrait considérablement déstabiliser les populations affectées » si une aide massive ne se mobilise pas immédiatement.

le nouveau fido MC
Les bons prix font les bons amis.

Des économies au bout des doigts



Forfaits à partir de 15 $ par mois*

PARLEZ ET TEXTEZ
› Aucuns frais d'accès au réseau
› Facturation à la seconde



Obtenez le téléphone intelligent BlackBerry MD Pearl MC pour 25 $.
BlackBerry Pearl.

Avec Entente Fido et option Données de 3 ans.
Sans entente : 400 $.

1811160A

Garantie du propriétaire

1. Aucuns frais d'accès au réseau (d'autres facturent jusqu'à 6,95 $ par mois)
2. Avertissements par texto avant de dépasser votre forfait
3. Aucun contrat à terme requis
4. Obtenez des FidoDollars MC pour changer de téléphone à moindre coût

MAGASINEZ SUR FIDO.CA
Passez à un magasin
Composez le 1-866-301-3436

MAGASINS FIDO

MONTRÉAL
1004, rue Sainte-Catherine Ouest
Carrefour Angrignon
Centre Rockland
Centre Eaton
Fairview Pointe-Claire
Les Galeries d'Anjou
Place Montréal Trust
Place Versailles
Place Vertu

LAVAL ET RIVE-NORD
Carrefour du Nord, St-Jérôme
Carrefour Laval
Centre Laval
Galeries Rive-Nord, Repentigny
Galeries Terrebonne
Place Rosemère

RIVE-SUD
Mail Champlain
Promenades Saint-Bruno

DÉTAILLANTS EXCLUSIFS

MONTRÉAL
ACTION-PAGE INC.
4960, boul. Décarie, Montréal
3820, rue St-Denis, Montréal
1221, rue St-Zotique Est, Montréal
3451, rue Ontario Est, Montréal
4328, boul. Henri-Bourassa Est, Montréal
3920, rue Wellington, Montréal
7024, rue St-Hubert, Montréal
1024A, avenue Mont-Royal Est, Montréal
6700, avenue Côte-des-Neiges, Montréal
Galeries Normandie, Montréal
4282, boul. Métropolitain Est, St-Léonard
2900, rue Masson, Montréal
Centre de la Pointe, Pointe-aux-Trembles
CELTEL MOBILITÉ
Place de la Cathédrale, Montréal
3758, boul. St-Laurent, Montréal
35, rue Beaubien Est, Montréal
101, avenue Mont-Royal Ouest, Montréal
6295, rue Victoria, Montréal
6245, boul. Métropolitain, St-Léonard
245, boul. Côte-Vertu, Ville Saint-Laurent
MOBIFONE
Centre commercial Le Boulevard, St-Léonard
STUDENT PHONES
Voyages Campus, Université Concordia
ZONE MOBILE
Place Alexis Nihon, Montréal
436, rue Jean-Talon Ouest, Montréal
680, rue Jarry Est, Montréal
Centre d'achat Langelier
10539, boul. Pie-IX, Montréal
1314, rue Ste-Catherine Est, Montréal
Complexe Desjardins, Montréal

LAVAL ET RIVE-NORD
ACTION-PAGE INC.
1704, boul. Des Laurentides, Laval
CELTEL MOBILITÉ
1637, boul. Daniel-Johnson, Laval
ZONE MOBILE
367, boul. Arthur-Sauvé, St-Eustache

RIVE-SUD
ACTION-PAGE INC.
Place Longueuil
600, rue Pierre-Caisse, St-Jean-sur-Richelieu
ZONE MOBILE
3310, boul. Taschereau, Greenfield Park
Métro Longueuil

FUTURE SHOP
BEST BUY
la cabine
SANS-FIL etc...
COSTCO
WAL★MART

Les offres sont sujettes à changement sans préavis. *Des frais uniques de mise en service de 35 $ par ligne sont applicables. Les minutes supplémentaires, les interurbains, l'itinérance, les options et les taxes sont en sus et facturés mensuellement. Chaque forfait comprend une quantité de messages texte envoyés ; les messages texte reçus d'un autre sans-fil sont gratuits. Des frais s'appliquent pour les messages texte reçus du service *Courriel à votre Fido* et pour les messages texte à tarification supplémentaire. Des frais de résiliation hâtive s'appliquent. MC Marques de commerce de Fido Solutions Inc. BlackBerry MD, RIM MD, Research In Motion MD, SureType MD, SurePress MC et les autres marques de commerce, noms et logos associés sont la propriété de Research In Motion Limited aux États-Unis et dans d'autres pays, et sont utilisés sous licence. © 2009 Fido Solutions Inc.

1811368

MONDE

Un pays à crédit

Les abus des agences de crédit font sortir les Américains de leurs gonds

Barack Obama n'a pas l'habitude d'exposer sa colère en public. Or, cette semaine, le président des États-Unis a accusé les compagnies de cartes de crédit d'arnaquer (*rip off*) les consommateurs. Une situation qui touche de près à la vie des gens, a constaté notre correspondant.





PHOTOS JASON REED. REUTERS

Comme de nombreux enfants, la petite Sasha Obama salue son père, à son retour d'une autre dure journée au bureau. Peu de parents, toutefois, reviennent chaque jour de la Maison-Blanche ou rentrent à la maison en hélicoptère. Mais un papa reste un papa, et c'est avec enthousiasme que la fillette de 7 ans souhaite la bienvenue à son président de père.

NICOLAS BÉRUBÉ

LOS ANGELES — Demandez à des Américains assis autour d'une table pour souper de vous raconter leurs mésaventures avec les cartes de crédit, et vous ferez mieux d'aller chercher une autre bouteille de vin à la cuisine: la soirée sera longue.

« J'ai 5000$ de dettes sur ma carte, lance Lucy, 26 ans, responsable de la mise en marché dans une boutique J. Crew à Santa Monica.

« J'ai acheté des choses inutiles, je le reconnais. Mais je fais mes paiements. La compagnie n'arrête pas d'augmenter les frais et le taux d'intérêt. Mon taux est à 30 %. Ça devrait être illégal. »

Un rire sarcastique fuse à l'autre bout de la table. « Il y a quelques années, j'avais 30 000$ de dettes sur ma carte, explique Sue, musicienne indépendante qui gagne sa vie en faisant de la pub. Mon taux d'intérêt a bondi à 25 %. J'ai dû laver des voitures, repeindre des maisons et promener des chiens pendant cinq ans pour arriver à m'en sortir. Ils ont fait de l'argent avec moi. »

Peu de sujets non liés à la politique et au sport professionnel ont la capacité de faire sortir les Américains de leurs gonds. Les cartes de crédit sont de ceux-là.

Samedi dernier, le président Obama a accusé les compagnies de cartes de crédit d'arnaquer (*rip off*) les consommateurs en imposant des pénalités arbitraires ou des frais cachés et en haussant rétroactivement leurs taux d'intérêt.

« Assez, c'est assez, a dit le président. Les compagnies nous attirent avec des promesses de taux très bas et se réservent le droit de faire bondir ces taux en tout temps, sans raison – même sur les achats qui datent de plusieurs mois. »

« Cerveau sous anesthésie »

La facilité de faire des dépenses avec une carte de crédit est abondamment documentée. Payer des souliers à 75$ avec une carte de plastique est bien plus attrayant que de sortir quatre billets de 20$ et d'avoir un portefeuille vide. George Loewenstein, spécialiste de neuro-économie à l'Université Carnegie-Mellon, soutient que la nature des cartes de crédit « fait en sorte que le cerveau est anesthésié contre la douleur du paiement ».

Les géants du crédit l'ont compris. L'an dernier, les compagnies de cartes de crédit ont envoyé 5,3 milliards de prospectus par la poste aux États-Unis, une moyenne de 15 par adulte.

Les Américains utilisent leurs cartes de crédit pour rénover leur maison, acheter une voiture, payer les frais de scolarité de leurs enfants. Aujourd'hui, la famille américaine moyenne a 9000$ de dettes en cartes de crédit. Et la plupart paient des frais importants. En 2008, les consommateurs ont déboursé 17 milliards en pénalités.

(Si vous croyez que seuls les gens naïfs ou peu avisés se font prendre dans la spirale des dettes, lisez le texte « My Personal Credit Crisis » d'Edmund L. Andrews, qui paraîtra demain dans le *New York Times Magazine*. M. Andrews, un journaliste économique pour le *Times*, y raconte ses déboires avec les compagnies de cartes de crédit, qui lui demandaient 28 % d'intérêt. « Je me sentais comme un consommateur de crack qui téléphonait à son revendeur », écrit-il.)

Payer des souliers à 75$ avec une carte de plastique est bien plus attrayant que de sortir quatre billets de 20$ et d'avoir un portefeuille vide.

Des règles sévères établies par la Réserve fédérale pour limiter les hausses des taux d'intérêt des cartes de crédit entreront en vigueur en juillet 2010.

Or, le président veut des changements dès aujourd'hui et demande au Congrès d'adopter un projet de loi en ce sens. Une tâche difficile: plusieurs sénateurs démocrates sont réticents à placer des bâtons dans les roues des compagnies de crédit, qui craignent de voir leurs revenus chuter en période de difficultés économiques.

Qu'à cela ne tienne, M. Obama fait pression pour que la loi soit adoptée avant la fin du mois. S'il gagne son pari, les taux seront limités à 15 % et les frais arbitraires seront abolis.

Durant une rencontre publique au Nouveau-Mexique, cette semaine, le président était accompagné d'une résidante locale, Christine Lardner, une mère de famille qui a vu le taux d'intérêt de sa carte passer à 30 % après une transaction faite par erreur et qui a dépassé sa limite de crédit.

« La compagnie a dit qu'elle était parfaitement dans son droit de hausser notre taux, a dit M^me^ Lardner. Augmenter mon taux d'intérêt à 30 % est abusif et corrompu. Les pratiques comme celle-là sont peut-être légales, mais elles sont éthiquement indéfendables. »

QUELQUES CHIFFRES

› Dette totale des cartes de crédit aux États-Unis: 963 milliards.
› Les dettes de cartes de crédit ont grimpé de 25% depuis 10 ans.
› Un détenteur de carte sur cinq paie un taux d'intérêt de plus de 20%.

Source: Documents de la Maison-Blanche.

Obama cautionne le retour des tribunaux à la Guantánamo

En arrivant au pouvoir, Barack Obama s'est empressé de désavouer l'administration Bush en signant un décret qui ordonnait la fermeture de la prison de Guantánamo. Il a aussi suspendu les commissions militaires, les tribunaux d'exception qui y sévissent. Quatre mois de réflexion plus tard, le président américain fait marche arrière. Hier, il a annoncé qu'il ressuscitera les commissions après en avoir revu les règles. Survol des tenants et aboutissants de cette décision.

LAURA-JULIE PERREAULT

Q Que sont les commissions militaires?

R Lors de guerres aux XVIII^e^ et XIX^e^ siècles, les premières commissions militaires servaient à juger des militaires américains et étrangers sur le champ de bataille. Après le 11 septembre, George W. Bush les a remises au goût du jour: il a créé un tribunal militaire d'exception sur la base de Guantanamo Bay, à Cuba, pour juger les « combattants ennemis » capturés à l'étranger. Ces tribunaux ont été démantelés par la Cour suprême américaine, qui a jugé en 2006 que cette instance violait la Constitution du pays et la convention de Genève. L'administration Bush a réécrit la loi et, à la surprise de tous, a élargi plutôt que limité la juridiction des commissions militaires, à qui il a aussi permis de juger des non-citoyens vivant légalement aux États-Unis.

Q Quelle est la différence entre ces commissions et les cours civiles et pénales américaines?

R Ces commissions ne garantissent pas les mêmes droits aux prévenus que les cours américaines puisque ceux qui y sont jugés ne sont pas Américains et ne se trouvent pas sur le territoire des États-Unis. Les accusés qui comparaissent devant ces tribunaux d'exception à Guantánamo se voient assigner d'office un avocat militaire. Pendant le procès, les preuves obtenues sans mandat de perquisition sont permises. Le ouï-dire est aussi admis à moins que l'accusé puisse prouver que la source du ouï-dire n'est pas crédible.



PHOTO BRENNAN LINSLEY, AP

À Guantánamo, des prisonniers font la file au milieu d'une rangée de soldats qui recherchent un objet interdit au camp.

Q Que propose Barack Obama?

R Lors de sa campagne électorale, Barack Obama a dit des commissions militaires qu'elles étaient « un immense échec ». Il propose maintenant de les maintenir pour juger une vingtaine de « combattants ennemis » et présumés terroristes parmi les quelque 240 détenus qui se trouvent toujours à Guantánamo, mais en modifiant quelques règles. Dans l'énoncé rendu public hier, Barack Obama assure que les preuves obtenues « à l'aide de techniques d'interrogatoire cruelles, inhumaines et dégradantes ne seront plus admises pendant le procès ». Le ouï-dire pourra toujours être utilisé comme preuve mais il incombera au procureur de prouver sa valeur. Le président Obama note aussi que les accusés auront « plus de latitude pour sélectionner leurs avocats », sans pour autant donner de détails à ce sujet.

Q Barack Obama revient-il sur sa décision de fermer la base de Guantánamo Bay?

R Non, pas pour le moment. Le président américain a signifié le 22 janvier 2009 qu'il fermera la prison controversée d'ici au 2 janvier 2010. Il n'est pas revenu sur ce sujet hier.

Q Qui sera jugé devant les commissions militaires? Le Canadien Omar Khadr sera-t-il du nombre?

R On ignore la liste complète des détenus de Guantánamo qui devront faire face à ce tribunal militaire d'exception. Selon les experts, tous ceux dont le procès a été suspendu par Barack Obama devront y faire face. C'est le cas de Khalid Shaikh Mohammed, le cerveau présumé des attentats du 11 septembre. Omar Khadr est dans la même situation. Le procès du jeune Canadien, appréhendé en Afghanistan alors qu'il n'avait que 16 ans, a déjà débuté et est suspendu pour le moment.

Le pape équilibriste

Les critiques des deux côtés démontrent que le Vatican a maintenant une relation normale avec Israël

Benoît XVI a terminé hier sa visite d'une semaine en Terre sainte. Bien qu'il ait essayé de jouer à l'équilibriste, il retourne à Rome en laissant derrière lui un chapelet d'insatisfactions. Ses propos sur l'holocauste ont été jugés trop timides, il n'a pas accepté de condamner l'Iran, mais a dénoncé la barrière de sécurité, et a demandé aux Palestiniens de renoncer à la violence.



PHOTO GPO, AMOS BEN GERSHOM, ASSOCIATED PRESS

Le pape Benoît XVI, a été salué par le premier ministre Benyamin Nétanyahou (au centre) et le président israélien Shimon Peres, à l'aéroport Ben Gourion, hier, lors de son départ d'Israël, où il a effectué un pèlerinage.

MATHIEU PERREAULT

ANALYSE

Son arrivée à Jérusalem, lundi dernier, a finalement été emblématique de son voyage. Sur le tarmac de l'aéroport, il a appelé à l'établissement d'un État palestinien. Puis il a rendu visite à la famille de Gilad Shalit, soldat israélien détenu par le Hamas depuis 2006. Enfin, il a fait au musée de l'holocauste Yad Vashem un discours très attendu, qui a été critiqué parce qu'il n'allait pas assez loin.

Benoît XVI a joué une main difficile, cette semaine en Terre sainte. « Le numéro d'équilibriste le plus difficile de sa papauté », a conclu John Allen, le vaticaniste de l'hebdomadaire américain *The National Catholic Reporter*. Il a esquissé le plan de paix que tout le monde attendait, tout en tendant la main aux musulmans et aux juifs en tant que chef de l'Église catholique. Son objectif principal était d'endiguer l'exode des chrétiens du Moyen-Orient, mais cette communauté en déclin reste divisée au sujet d'Israël : les chrétiens arabes soutiennent les Palestiniens, les orthodoxes et les chrétiens hébreux, l'État juif.

Bref, il était inévitable qu'il déçoive à gauche et à droite. « Le pape se rendait en pèlerinage, il n'était pas en tournée politique, explique Sami Aoun, politologue à l'Université de Sherbrooke. Mais il a réussi à réitérer certains points fondamentaux qui rejoignent beaucoup de gens même s'ils déplaisent à certains. Il a appelé à une solution avec deux États, il a dénoncé le mur et il a demandé aux Palestiniens de ne pas céder à la tentation de la violence. Il a condamné l'« instrumentalisation de la religion ». Ce dernier commentaire du pape unit les dimensions politique et spirituelle de son voyage.

Néanmoins, Frank Dimant, vice-président de B'nai Brith Canada, estime que le pape a trop penché du côté palestinien. « Il a réclamé un État palestinien sans même souligner le pacte qui unit Dieu et la terre d'Israël. Il n'a pas condamné l'Iran, qui veut détruire Israël, ni dénoncé le cheik qui a attaqué Israël. »

Lors d'une rencontre à un centre catholique de Jérusalem, le juge en chef palestinien Tayssir Attamimi a réclamé une alliance entre chrétiens et musulmans contre l'État juif. Il avait fait les mêmes remarques en 2000, lors de la visite de Jean-Paul II. Benoît XVI n'a pas dénoncé les propos de M. Attamimi et lui a même serré la main à la fin de la cérémonie – il est possible que personne ne lui ait traduit son discours en direct. Un porte-parole papal a par la suite qualifié la sortie de M. Attamimi : « Une négation directe de ce que le dialogue devrait être ».

« Le numéro d'équilibriste le plus difficile de sa papauté », a conclu John Allen, le vaticaniste de l'hebdomadaire américain *The National Catholic Reporter*.

Quant au discours à Yad Vashem, il aurait dû contenir, selon M. Dimant, des excuses du pape en tant qu'Allemand qui a grandi sous le nazisme qui a même été membre – bien malgré lui – des Jeunesses hitlériennes. Le responsable du B'nai Brith a aussi relevé que le pape n'a pas visité l'exposition du musée, dont une section propose que le pape d'alors, Pie XII, aurait pu s'opposer davantage à l'holocauste. « Le pape a un désir très fort de canoniser Pie XII », déplore M. Dimant.

L'attention portée au discours de Benoît XVI est paradoxalement un signe de normalisation des relations avec Israël, avance le vaticaniste John Allen. Les relations diplomatiques n'existent que depuis 1994 – en 1964, Paul VI avait pris soin de ne jamais faire référence à l'« État » d'Israël et avait appelé son président « monsieur », sans nommer sa fonction. « La simple présence d'un pape à Jérusalem ne fait plus la manchette ; on s'intéresse maintenant à ce qu'il dit », relève M. Allen. En éditorial, le quotidien munichois *Süddeutsche Zeitung* a souligné que, si le pape avait mentionné son appartenance aux Jeunesses hitlériennes à Yad Vashem, cela aurait aussi pu être vu comme une tentative maladroite de justification.

Des milliers de Palestiniens marquent la « Nakba »

D'APRÈS L'AFP

GAZA — Des milliers de Palestiniens, répondant à un appel du mouvement islamiste Hamas, ont manifesté hier dans la bande de Gaza pour marquer le 61e anniversaire de la «Nakba», la «catastrophe» qu'a été pour eux la création d'Israël en 1948.

Les manifestants, rassemblés à Jabaliya, ont brandi des drapeaux palestiniens et des bannières vertes du Hamas, le mouvement islamiste qui dirige la bande de Gaza.

Ils portaient aussi des pancartes avec les noms de villages rasés par les forces israéliennes en 1948. «Israël est une entité cancéreuse qui doit sa création au terrorisme et à l'injustice», pouvait-on lire sur un calicot.

«Nous retournerons à Jaffa (près de Tel-Aviv) et sur toutes nos terres» et «nous ne reconnaîtrons pas Israël», ont-ils scandé.

Haranguant la foule, une figure du Hamas, Ahmad Bahar, a affirmé que les Palestiniens ne céderaient «jamais sur le droit au retour» sur leurs terres et ne renonceraient pas à la «résistance» contre Israël.

Il a critiqué le pape Benoît XVI pour n'avoir pas visité la bande de Gaza lors de son pèlerinage en Terre sainte, qu'il a achevé hier.

La bande de Gaza, où plus de 1400 Palestiniens ont été tués lors d'une offensive israélienne en décembre et en janvier, est soumise à un blocus israélien depuis la prise du pouvoir par le Hamas, en juin 2007.

Quelque 760 000 Palestiniens – aujourd'hui environ 5 millions avec leurs descendants – ont été poussés à l'exode lors de la création d'Israël, qui refuse d'entendre parler de leur retour.

ÉPARGNE.
LE NOM LE DIT.

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC
+ Remboursables quotidiennement, sans pénalité.
+ Taux annuel minimum garanti.
+ Émission 2009 : offerte **jusqu'au 1er juin**.

OBLIGATIONS À TAUX PROGRESSIF
+ Remboursables chaque année, à leur date anniversaire, sans pénalité.
+ Taux progressifs garantis pour 10 ans.
+ Offertes à l'année.

DÉCOUVREZ NOS COMPTES ET AUTRES PRODUITS D'ÉPARGNE :
• Compte Épargne Placements • CELI • REER • FERR • CRI • FRV
• Obligations à taux fixe • Obligations à escompte • Obligations Sécuri+ • Obligations boursières • Épargne Flexi-Plus • Plan Épargne Périodique par prélèvements

BONI DE 1 % la première année pour les nouveaux fonds REER, FERR, CRI et FRV

+ Capital garanti à 100 % par le gouvernement du Québec.
+ Aucuns frais de gestion et d'administration.

ÉPARGNE PLACEMENTS QUÉBEC
VOS ÉCONOMIES GARANTIES À 100 %

1 800 463-5229 | www.epq.gouv.qc.ca

Épargne Placements Québec

1813278A 1813280

Clinique privée en chirurgie du pied
- Hallux Valgus (oignons)
- Arthrite du pied
- Orteils marteaux, etc.



Dr André Perreault, Chirurgien Orthopédiste certifié (McGill), diplômé en Chirurgie Plastique (U de M).

514-387-3871
www.halluxvalgus.com

CLINIQUE DE CHIRURGIE DU PIED DE MONTRÉAL
2320, rue Fleury Est, bureau 200, H2B 1K9
262, rue Saint-Jacques Ouest, bureau 10, H2Y 1N1

1777810 1793389

J'ai le Goût de l'Été!

PISCINE CREUSÉE
APPLICABLE AU
CRÉDIT D'IMPÔT
FÉDÉRAL
PISCINE HORS TERRE

PLUS DE 200 MODÈLES ET FORMATS DE PISCINES CREUSÉES

ÉQUIPÉES ET INSTALLÉES, À PARTIR DE

14 899,00

SUPER SPÉCIAL CHLORE

POUR UN TEMPS LIMITÉ!

CHLORE EN GRANULES
16 kg

PRIX SUGGÉRÉ
69,99

RABAIS DE
– 20,00

49,99

VALIDE JUSQU'AU 18 MAI 2009

LIMITE DE **2** PAR CLIENT

À L'ACHAT DU CHLORE 16 kg
GRATUIT
- SERVIETTE DE PLAGE
- SAC ENVIRONNEMENTAL
- BOUTEILLE D'ANALYSE D'EAU

20,00 DE VALEUR



GRATUIT

À L'ACHAT D'UNE PISCINE CREUSÉE RECEVEZ,
- UNE MARCHE DE 6 PIEDS
- UN SYSTÈME DE LUMIÈRE

Installation en sus.

UNE VALEUR DE
2000,00

PISCINE HORS TERRE

OBTENEZ **300,00** DE RABAIS

PLUS, À L'ACHAT D'UNE PISCINE ÉQUIPÉE RECEVEZ **GRATUITEMENT**
- Drain de fond
- Balayeuse **Kontiki II**
- Marche **Aquarius**

UNE VALEUR DE
500,00

UN CHOIX DE PLUS DE 150 ENSEMBLES DE JARDIN



WINDSOR

Ensemble en aluminium à bandoulière, 4 chaises et 1 table 38 x 60 po (96 x 152 cm)

599,00 SUGG. 869,00 — VOUS ÉCONOMISEZ 270,00



BERKELEY

Ensemble en bois avec coussins, 4 chaises et 1 table octogonale 64 x 64 po (162 x 162 cm)

799,00 SUGG. 1175,00 — VOUS ÉCONOMISEZ 376,00



TUSCANY

Ensemble en fonte d'aluminium, avec coussins, 4 chaises et 1 table ronde 48 po (120 cm)

999,00 SUGG. 1309,00 — VOUS ÉCONOMISEZ 310,00

À L'ACHAT D'UN SPA OBTENEZ EN CADEAU†

- un disjoncteur GFCI
- une marche en résine
- un couvert
- un levier de couver

UNE VALEUR DE **1000,00**



ENTOURAGE

3 couleurs / 5 adultes
34 jets
79 x 84 x 35 po.

5499,00 SUGG. 6 499,00 — VOUS ÉCONOMISEZ 1000,00



J-270

8 couleurs / 6 adultes
42 jets
91 x 91 x 37 po.

7599,00 SUGG. 8 999,00 — VOUS ÉCONOMISEZ 1400,00



ALTAMAR 880

8 couleurs / 6 adultes
49 jets
81 x 86 x 37,5 po.

9999,00 SUGG. 11 999,00 — VOUS ÉCONOMISEZ 2000,00

CLUB PISCINE SUPER Fitness

40 MAGASINS POUR VOUS SERVIR

POUR LES ADRESSES DES MAGASINS, CONSULTEZ LES PAGES JAUNES OU VISITEZ NOTRE SITE INTERNET À
www.clubpiscine.ca

†À l'achat d'un spa Sundance, Jacuzzi ou Elite uniquement. Voir détails en magasin. – Ces promotions ne peuvent pas être jumelées à aucune autre promotion et sont valables jusqu'au 24 mai 2009 ou jusqu'à épuisement des stocks. Voir détails en magasin. Les produits et promotions peuvent varier d'un magasin à l'autre et ne sont pas applicables dans les Centres de liquidation, voir détails en magasin. Photos à titre d'illustration seulement. Malgré le soin apporté lors de l'impression de cette annonce, certaines erreurs ont pu s'y glisser. Si tel est le cas, nous vous en ferons part dans nos succursales.

1662412A

1662452